

MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUËXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUËXIERE



PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUËXIERE**

C.C.T.P.

Tous Corps d'Etat

- LOT N°00 - PRESCRIPTIONS COMMUNES PARTICULIÈRES
- LOT N°01 - CURAGE - GROS ŒUVRE
- LOT N°02 - CHARPENTE BOIS
- LOT N°03 - COUVERTURE ARDOISES
- LOT N°04 - MENUISERIES EXTÉRIEURES
- LOT N°05 - MENUISERIES INTÉRIEURES
- LOT N°06 - DOUBLAGES - CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS
- LOT N°07 - REVÊTEMENTS DE SOLS DURS
- LOT N°08 - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES - PEINTURE
- LOT N°09 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION
- LOT N°10 - ELECTRICITE CFO CFA - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE

C.C.T.P.

LOT : N° 0 PRESCRIPTIONS
COMMUNES PARTICULIÈRES

Dossier : D24-06

Phase : DCE

Date : mars 2025

Indice : V0

0 PRESCRIPTIONS COMMUNES PARTICULIÈRES

0.1 OBJET DE L'OPÉRATION

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration,
pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

Tél : 02.99.62.62.95

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.2 LES ACTEURS DE CE PROJET

Dans toutes pièces du CCTP, le terme « maître d'œuvre » s'entend comme « concepteur - maître d'œuvre ».

0.2.1 Architectes

L'Architecte est :

CLARC Architectes

Le Gérichet

35830 BETTON

Tél : 02.99.79.44.07

E-Mail : contact@clarc.archi



0.2.2 Bureau de contrôle

Le Bureau de contrôle de l'opération est :

Non désigné le jour de l'établissement du présent document

0.2.3 Coordonnateur de sécurité

La coordination de sécurité est assurée par :

Non désigné le jour de l'établissement du présent document

0.2.4 L'entreprise / L'entrepreneur

Est désigné dans le présent document par "**Entreprise**" et/ou "**Entrepreneur**", l'entreprise en charge des ouvrages prescrits.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.3 CLASSEMENTS ET CARACTERISTIQUES DU PROJET

Classements et hypothèses retenues pour la présente opération

0.3.1 Sécurité incendie

Conformément au règlement de sécurité contre l'incendie le bâtiment est classé :

Établissement recevant du public (**E.R.P.**) :

- 1 seul niveau RdC : **ERP** - type **N** : Restaurant et débit de boissons

Catégorie :

5ème catégorie ; moins de 200 personnes

- Périscolaire : effectif maxi 150 personnes

- Collège : effectif prévisionnel 90 personnes

➤ Accueil non simultané des deux entités : effectif < 200 personnes

➤ **A définir, à confirmer avec le contrôleur technique**

Résistance au feu des structures

Dispositions générales : **C012**

Établissement occupant partiellement le bâtiment

- catégories : **5ème**

- structure : **SF de degré 1/2h**

- plancher : **CF de degré 1/2h**

➤ **A confirmer avec le contrôleur technique**

0.3.2 Charges Permanentes - Charges d'Exploitation

Charges permanentes :

Outre le poids propre de la structure, sont comptées dans les charges permanentes le poids des ouvrages dissociables et indissociables

- suivant CCTP du lot GO et plans de principe de structures (le cas échéant)

Charges d'exploitation :

Conformément aux Eurocodes 1 et aux contraintes du programme

- suivant CCTP GO et plans de principe de structures (le cas échéant)

Retenu pour le projet :

- Salle à manger : 250 daN/m²

- Cuisine collective : 500 daN/m²

➤ **A définir / à confirmer avec le contrôleur technique**

Note MOE :

- Il n'est pas prévu d'intervention sur la structure pour le changement de destination des locaux

- Cuisine collective : usage d'un Office pour liaison froide

0.3.3 Charges climatiques

Charges climatiques :

- **Neige** : d'après la carte de l'annexe nationale à l'EC1 partie 3 : **région A1 / Sk = 0.45 kN/m²**

- **Vent** d'après la carte de l'annexe nationale à l'EC1 partie 4 : **zone 2** avec une valeur de base de la vitesse de référence du Vent **Vb,0 = 24 m/s.** / catégorie de terrain : **IIIb**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.3.4 Actions sismiques

Données générales :

Département : **35** (35340)

Ville - Commune : **LA BOUEXIERE**

Construction : **Existante** (RdC / R+1 / Combles perdus)

Type de construction : **ERP**

Note MOE :

> le projet se limite à la restructuration du niveau RdC uniquement

> le niveau R+1 n'est pas en usage (ex logements)

Zone de sismicité : 2 (faible)

Catégorie d'importance du bâtiment :

III : les établissements scolaires / les établissements sanitaires et sociaux

Exigences parasismiques réglementaires :

Bâti neuf

Sans objet

Bâti existant

L'objectif minimal de la réglementation sur le bâti existant est la non-aggravation de la vulnérabilité du bâtiment.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU, le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements et hypothèses données pour la présente opération.

La justification du comportement de ces matériaux et éléments de construction sera apportée par présentation des P.V. d'essais ou notes de calculs suivant D.T.U.

0.3.5 Accessibilités PMR

Les ouvrages seront conformes à la réglementation en vigueur à la date du permis de construire, relatif à l'accessibilité des personnes handicapés.

ERP

Prise en compte de l'**arrêté du 20 avril 2017**.

Article 1 - Dispositions générales

Les dispositions du présent arrêté sont prises pour l'application des articles R. 111-19 à 111-19-4 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les dispositions architecturales et les aménagements propres à assurer l'accessibilité des établissements et installations satisfont aux obligations définies aux articles 2 à 19 (Circulaire).

Article 21

Dans toutes les dispositions de nature réglementaire et codes en vigueur, les références à l'arrêté du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à 111-19-6 du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création s'entendent comme faisant référence au présent arrêté.

Article 22

L'arrêté du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création abrogée.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.3.6 Potentiel radon

Suivant cartographie établie par l'IRSN du potentiel radon des formations géologiques la commune est classée en **catégorie 3**.

Catégorie 3

Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations. Les formations concernées sont notamment celles constitutives de massifs granitiques (massif armoricain, massif central, Guyane française...), certaines formations volcaniques (massif central, Polynésie française, Mayotte...) mais également certains grès et schistes noirs.

Sur ces formations plus riches en uranium, la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire. Les résultats de la campagne nationale de mesure en France métropolitaine montrent ainsi que plus de 40% des bâtiments situés sur ces terrains dépassent 100 Bq.m-3 et plus de 10% dépassent 300 Bq.m-3.

0.3.7 Étude de pollution

Sans objet. Il n'est pas prévu d'étude de pollution. (noté pour informations)

0.3.8 État parasitaire

Suivant l'Observatoire National Termite, la commune est :

- niveau infestation : **inconnu**
- arrêté : **aucun**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.4 ETUDE THERMIQUE / CERTIFICATIONS / ACOUSTIQUES / DIAGNOSTICS / NIVEAUX A ATTEINDRE

0.4.1 RT par Élément par Élément

Arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants.

A compter du 1er janvier 2018, l'arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants s'applique.

Pour chaque élément susceptible d'être installé ou changé, l'arrêté liste et donne le critère de performance exigé pour le produit et donne les exigences associées

0.4.2 Acoustique Isolement des Façades / Acoustique Interne

Isolement des Façades

Extrait de la carte de classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires



> L'implantation du bâtiment est située au-delà du secteur affecté par une voie routière classée

> Il n'y a donc **pas de contrainte acoustique sur les façades**

Acoustique Interne

Il n'est pas prévu d'étude acoustique interne. (noté pour information)

Contraintes acoustiques

Les données relatives aux performances acoustiques, sont fournies comme étant des minima exigés par rapport à la réglementation. En tout état de cause, il appartient aux entreprises d'appliquer, dans le cadre des réglementations acoustiques propres aux travaux inhérents à leur corps d'état, les modes opératoires et produits respectant les seuils ainsi contractuellement établis.

Le maître d'ouvrage et le maître d'Oeuvre se réservent le droit de faire procéder à tout moment, à des essais de contrôle acoustique. En cas de résultats défavorables, les entreprises s'engageront à reprendre (sans surcoût) les ouvrages présentant des défauts de réalisation.

Les incidences financières de ces contraintes sont réputées intégrées dans les prix unitaires des offres des entreprises.

Dans le cas où certaines entreprises refuseraient de supporter le coût de la mise en conformité ou refuseraient de reprendre leurs ouvrages, le Maître d'œuvre fera réaliser les travaux nécessaires et le coût correspondant seront imputés aux entreprises concernées au prorata du montant de leur marché.

0.4.3 Chantier Propre

Il n'est pas prévu pour le présent projet de "Chartre Chantier Propre" ; toutefois, il est demandé d'intégrer toutes démarches en ce sens.

Un chantier propre est un chantier respectueux de l'environnement.

Les enjeux d'un chantier propre sont de limiter les nuisances sur son environnement proche, à savoir :

- limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier,
- limiter les pollutions de proximité lors du chantier

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.4.4 Diagnostic Amiante Avant Travaux

Le diagnostic amiante avant travaux ou démolition est obligatoire pour toute construction ou partie de construction bâtie selon un permis de construire antérieur au 1er juillet 1997 et devant subir des travaux et/ou une démolition partielle ou totale.

En tout état de cause, il appartient aux entreprises d'appliquer, dans le cadre des réglementations propres aux travaux inhérents à leur corps d'état, les modes opératoires et évacuations des ouvrages repérés contenant de l'amiante.

Le bureau d'études est :

BUREAU VERITAS

GEP Bretagne

6 rue de la carrière

35510 CESSON SEVIGNE

Tél. : 02.40.92.07.12

Rapport(s) diagnostic(s) Amiante Avant Travaux joint(s) au dossier :

Rapport n° **25129709/S1/1/AM-RTV_V1** – en date du 17/02/2024

➤ Présence d'amiante :

- Sas 1 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe | Enduits lissés, projetés ou talochés
- Sas 1 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de faïence
- Circulation : Plafonds -> Enduits lissés, projetés ou talochés | Peintures décoratives
- Sas 2 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe | Enduits lissés, projetés ou talochés
- Sas 1 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de faïence

Selon art. 2.3 du rapport :

"Malgré des similitudes d'aspects et de mise en œuvre, nous avons obtenus des résultats hétérogènes concernant les prélèvements d'enduit plâtre + peinture de plafond dans les locaux WC PMR, sas 1, Circulation, sas2 et WC.

- P35 : présence de fibres d'amiante

- P36 : absence de fibres d'amiante

En l'état il conviendra de considérer l'ensemble de ces plafonds comme étant amiantés."

0.4.5 Diagnostic Plomb Avant Travaux

Le diagnostic plomb avant travaux ou démolition est obligatoire pour toute construction ou partie de construction bâtie devant subir des travaux et/ou une démolition partielle ou totale.

En tout état de cause, il appartient aux entreprises d'appliquer, dans le cadre des réglementations propres aux travaux inhérents à leur corps d'état, les modes opératoires et évacuations et/ou traitements des ouvrages repérés contenant du plomb.

Diagnostic Plomb Avant Travaux non réalisé le jour de l'établissement du présent document.

Le bureau d'études est :

Non désigné le jour de l'établissement du présent document

Rapport(s) diagnostic(s) Plomb Avant Travaux joint(s) au dossier :

Non reçu le jour de l'établissement du présent document

0.4.6 Diagnostic parasitaire

Diagnostic Parasitaire non réalisé le jour de l'établissement du présent document.

Le bureau d'études est :

Non désigné le jour de l'établissement du présent document

Rapport(s) diagnostic(s) Parasitaire joint(s) au dossier :

Non reçu le jour de l'établissement du présent document

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.5 MONTAGE DOSSIER - DÉCOMPOSITION DES TRAVAUX EN LOTS

0.5.1 Montage du dossier

Le dossier est présenté de la façon suivante :

- Prescriptions Communes Particulières (lot 00 PCP)
- Descriptions des Ouvrages (propre à chaque lot concerné)

0.5.2 Tranche- Phasage travaux

Le présent projet est exécuté en : **1 seule tranche** de travaux

0.5.3 Nomenclatures des lots

Les travaux sont décomposés en corps d'état listés ci-dessous et définis par les documents dont la liste figure dans le dossier de consultation des entrepreneurs.

L'ensemble des travaux de la présente opération est divisé en **10 lots**, à savoir :

- Lot N°00 : PRESCRIPTIONS COMMUNES PARTICULIERES (TCE)
- Lot N°01 : CURAGE - GROS OEUVRE
- Lot N°02 : CHARPENTE BOIS
- Lot N°03 : COUVERTURE ARDOISES
- Lot N°04 : MENUISERIES EXTERIEURES ALU
- Lot N°05 : MENUISERIES INTERIEURES
- Lot N°06 : CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS
- Lot N°07 : REVETEMENTS DE SOLS DURS - FAIENCE
- Lot N°08 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - PEINTURE
- Lot N°09 : PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION
- Lot N°10 : ELECTRICITE CFO CFA - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

0.5.4 Pièces Complémentaires - Pièces Annexes

Pièces complémentaires :

- R.C. : Règlement de Consultation
- C.C.A.P. : Cahier des Clauses Administratives Particulières
- R.I.C.T. : Rapport initial de contrôle technique
- P.G.C.S.P.S : Plan général de coordination de sécurité et de protection de la santé
- Diagnostics Amiantes Avant Travaux
- **Diagnostics Plomb Avant Travaux**
- **Diagnostics Etat Parasitaire**
- Planning prévisionnel cadre de travaux
- Cadre D.P.G.F. : cadre de Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (vierge)

Pièces annexes au cctp :

- Tableau des Prestations : Sols / Plafonds / Murs
- Tableau des Menuiseries Extérieures
- Tableau des Portes Intérieures

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.6 SPÉCIFICITÉS PROJET

0.6.1 Site occupé

0.6.1.1 Visite de site

Suivant le Règlement de Consultation, la visite de site sera obligatoire ou non.

Dans le cas de **Non-Obligation**, la maîtrise d'œuvre invite les entreprises se rendre sur place afin de juger de l'état des lieux, de l'importance des travaux et de se rendre compte des difficultés du travail à exécuter.

Pour toutes visites l'entreprise devra prendre contact avec le maître d'ouvrage pour connaître les modalités de visite.

0.6.2 Locaux témoins

Sans objet. (noté pour informations)

Il n'est pas prévu de local témoin.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.7 ETUDES D'EXECUTION

0.7.1 Études d'exécution

La maîtrise d'œuvre définit les principes fonctionnels des ouvrages, **les études d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur** ; s'il elles sont jointes au présent dossier DCE, ces dernières correspondent à la mission confiée par la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre.

L'entrepreneur établit à ses frais tous les plans des ouvrages y compris les plans dits d'atelier et de chantier (façonnage et fabrication) avec les nomenclatures correspondantes, les notes de calculs, les détails et épures, les caractéristiques des matériels proposés, tous documents indispensables à la parfaite définition et exécution des ouvrages et à la mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des ouvrages impliqués.

Il dressera ces documents à un temps suffisant pour ne pas retarder le déroulement des travaux et les soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle auxquels il les diffusera gratuitement.

La maîtrise d'œuvre se réserve le droit de demander à l'entrepreneur toutes les justifications complémentaires. Il se réserve également le droit de lui faire supporter toutes rectifications ou modifications sur le dossier d'exécution soumis à l'acceptation dans le cas de non conformité au projet architectural.

L'entrepreneur ne pourra arguer de ces rectifications ou modifications pour motiver un retard dans l'exécution des ouvrages. L'entrepreneur se conformera aux rectifications que la maîtrise d'œuvre et le bureau de contrôle jugeront utile d'apporter à ces dessins et en tenir compte dans l'exécution des ouvrages. La vérification des plans par la maîtrise d'œuvre et le bureau de contrôle ne saurait en rien diminuer la responsabilité de l'entrepreneur.

0.7.2 Etudes de synthèse

La maîtrise d'œuvre définit les principes fonctionnels des ouvrages, **les études de synthèse sont à la charge de(s) l'entrepreneur(s) désigné(s)** ; s'il elles sont jointes au présent dossier DCE, ces dernières correspondent à la mission confiée par la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre.

Elle fonctionnera sous la responsabilité de l'entreprise **titulaire du lot CVC**, animée par celle-ci et aura pour but, d'une manière générale :

- de mettre en forme les esquisses des plans de synthèse des prestations **TCE** permettant la coordination technique en plan et dans l'espace de tous les corps d'état.
- de faire intégrer sur les plans d'exécution gros œuvre les différents besoins des entreprises en matière de: trous, passages, gaines, trémies, etc... et d'en établir les plans de synthèse.
- de coordonner entre les corps d'état techniques, les tracés de réseaux, passages de gaines, câbles, etc... par l'établissement de plans de synthèse de réseaux figurant sur un même support tous les réseaux, tant intérieurs qu'extérieurs.

D'une manière détaillée, la prestation attendue et valorisée dans l'offre de l'entreprise de **CVC** comprendra :

Organisation :

- l'organisation des moyens et des méthodes.
- la mise en place d'une direction de synthèse techniquement compétente.
- la mise en place de l'équipe de synthèse.
- la mise en place d'un système informatique et de procédures de transmission / diffusion de pièces.
- la spécification de la charte graphique et du règlement de la cellule de synthèse.

Animation :

- la préparation et la direction des réunions de synthèse.
- la liste prévisionnelle des points à étudier et des plans nécessaires de réunion en réunion.
- le planning de celles-ci.
- la rédaction et la diffusion des comptes rendus.

Réalisation :

- le regroupement des plans de réservation et d'exécution nécessaires.
- la réalisation des plans de synthèse et coupes et détails nécessaires, selon demandes de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre.
- l'analyse des résultats pour les réseaux, les réservations, les terminaux.
- l'information du CSPS et de l'ensemble des acteurs de la Maîtrise d'Œuvre.

Lot N°0 - PRESCRIPTIONS COMMUNES PARTICULIÈRES

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- le recueil des modifications et corrections avec annotation des plans concernés.
- la mise à jour des plans de synthèse et leur diffusion pour correction des différents lots.
- la compilation des DOE de synthèse.

La réalisation des documents d'exécution d'ouvrages demeure à la charge du lot en charge de l'exécution de ces ouvrages.

La cellule de synthèse vérifie la bonne adéquation des plans d'exécution avec les travaux définis par les pièces du DCE, tant d'un point de vue Architectural que Technique.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.8 INSTALLATION DE CHANTIER

0.8.1 Informations générales

Installation de chantier - entretien - consommables de la Base de vie

Installation à la charge du lot GROS OEUVRE.

Les frais d'installation, de raccordements, de repli en fin de chantier sont à la charge du lot GROS OEUVRE.

Les dépenses d'entretiens et de consommations seront supportées par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**.

Consommation Eau - Électricité - Téléphone pour les besoins du chantier

Les frais de raccordements et les frais inhérents sont à la charge du lot GROS OEUVRE.

Les dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone seront supportées par le **Maître d'Ouvrage**.

Nettoyage chantier

Le nettoyage du chantier et l'évacuation des gravats - déchets, seront effectués **par chaque entreprise titulaire**.

Il ne sera pas prévu la mise en place de bennes communes / collectives de tri des déchets de chantier.

Le tri des gravats - déchets sera donc assuré **par chaque entreprise titulaire**.

Les frais de gestion des déchets seront donc supportés **par chaque entreprise titulaire**.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre, le dépôt sauvage et même l'enfouissement sont interdits.

Voie d'accès - chantier (empierrement)

Sans objet. Usage de la voirie existante pour accéder au chantier

Constat d'huissier des voiries et abords des bâtiments existants, avant intervention des entreprises.

Réalisation et frais du constat d'huissier à la charge du lot GROS OEUVRE

Mise en place de signalétiques entrée / sortie à la charge du lot GROS OEUVRE

Plateforme Base de Vie (empierrement)

Sans objet. Usage des voiries, cheminements, cour existante pour la base vie

Constat d'huissier des voiries et abords des bâtiments existants, avant intervention des entreprises.

Réalisation et frais du constat d'huissier à la charge du lot GROS OEUVRE

Le maître d'ouvrage renseignera en début de chantier (remise de plan de masse annoté éventuel), les espaces disponibles pour le chantier et les espaces interdits.

Nota :

L'usage d'une surface d'enrobé nouvellement refaite sera proscrite ; l'entreprise du lot GROS OEUVRE devra balisé cette surface pour éviter toutes circulations, tous stationnements, toutes zones de stockages - cantonnement.

Plateforme Cantonnements - Stockages (empierrement)

Sans objet. Usage des voiries, cheminements, cour existante pour les cantonnements - stockages

Constat d'huissier des voiries et abords des bâtiments existants, avant intervention des entreprises.

Réalisation et frais du constat d'huissier à la charge du lot GROS OEUVRE

Le maître d'ouvrage renseignera en début de chantier (remise de plan de masse annoté éventuel), les espaces disponibles pour le chantier et les espaces interdits.

Nota :

L'usage d'une surface d'enrobé nouvellement refaite sera proscrite ; l'entreprise du lot GROS OEUVRE devra balisé cette surface pour éviter toutes circulations, tous stationnements, toutes zones de stockages - cantonnement.

Clôture de chantier

Installation à la charge du lot GROS OEUVRE.

Les frais d'installation, d'entretien et de repli en fin de chantier sont à la charge du lot GROS OEUVRE.

Portail de chantier

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Sans objet. Portail existant conservé.

Mise en place d'un cylindre provisoire de chantier pendant les travaux ; dépose cylindre actuel et repose en fin de chantier, à la charge du lot GROS OEUVRE.

Circulation - Stationnement chantier

Usage des espaces disponibles à proximité du projet.

Le maître d'ouvrage renseignera en début de chantier (remise de plan de masse annoté éventuel), les espaces disponibles pour le chantier et les espaces interdits.

Nettoyage fin de chantier - OPR - Réception - Livraison

Le nettoyage avant les OPR est à la charge du lot PEINTURE

Les frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**.

Le nettoyage final pour la Réception est à la charge du lot PEINTURE

Les frais sont à la charge du lot désigné

Le nettoyage final pour la Livraison est à la charge du lot PEINTURE

Les frais sont à la charge du lot désigné

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.9 NETTOYAGE CHANTIER

0.9.1 Nettoyage avant les Opérations Préalables à la Réception (OPR)

Suivant état des lieux et constat du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage

- le nettoyage avant OPR (à ne pas confondre avec nettoyage de chantier dû par chaque corps d'état) est à la charge du lot PEINTURE et exécuté par une entreprise spécialisée.

Les frais de ce nettoyage seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels

L'entreprise du lot PEINTURE devra informer le montant de ce nettoyage ; la prestation ne sera pas incluse dans le montant de son offre de base.

0.9.2 Nettoyage avant Réception

Suivant état des lieux et constat du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage

- le nettoyage avant Réception (à ne pas confondre avec nettoyage de chantier dû par chaque corps d'état) est à la charge du lot PEINTURE et exécuté par une entreprise spécialisée.

Les frais de ce nettoyage seront supportés par le lot désigné.

0.9.3 Nettoyage avant Livraison

Suivant état des lieux et constat du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage

- le nettoyage avant Livraison (à ne pas confondre avec nettoyage de chantier dû par chaque corps d'état) est à la charge du lot PEINTURE et exécuté par une entreprise spécialisée.

Les frais de ce nettoyage seront supportés par le lot désigné.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.10 CARACTÈRES FORFAITAIRES DES OFFRES

0.10.1 Conformité des offres

L'entrepreneur devra consulter et se conformer à l'ensemble des pièces écrites et graphiques du dossier " DCE "

Les dispositions, les choix, le mode constructif, précisés dans les différentes pièces écrites, ainsi que sur les plans, seront respectés.

Les entrepreneurs devront l'exécution complète des travaux énumérés :

- dans le CCTP de son lot
- sur les plans architecte
- sur les plans techniques
- sur les plans d'exécution d'entreprises visés préalablement et conformément aux règles de l'art, ainsi qu'à toutes les normes et textes en vigueur à la date de la déclaration d'ouverture de chantier ou, le cas échéant, à la date de dépôt du PC modificatif, notamment en ce qui concerne les règles d'accessibilité handicapés

Les renseignements figurant dans le présent C.C.T.P. étant donnés à titre indicatif (descriptions des ouvrages + localisations) il appartient à l'entrepreneur agissant en technicien spécialisé seul responsable des travaux à réaliser, de les contrôler et de recueillir tous compléments d'information qu'il juge nécessaire.

Tout ce qui serait indiqué dans les pièces écrites mais ne figurerait pas sur les plans ou inversement, aura la même valeur que si les indications correspondantes étaient portées à la fois sur les pièces écrites ou sur les plans

En cas de contradiction entre les plans et le descriptif, la solution la plus contraignante ou cumulant les demandes sera retenue.

0.10.2 Contenu du forfait

Les prix remis par l'entrepreneur comprennent toutes les sujétions et ouvrages accessoires nécessaires à l'exécution des ouvrages, objet du lot le concernant, suivant le principe des articles de description des ouvrages à prévoir, laquelle description n'a d'autre but que de préciser les principes retenus ou souhaités dans le cadre de l'étude et le but à obtenir.

L'entrepreneur devra s'être rendu compte exactement des travaux à exécuter, de leur importance et de leur nature.

- il devra prévoir tous les travaux indispensables pour le parfait achèvement de ses ouvrages quand bien même il n'en serait pas fait mention dans les descriptions d'ouvrages, dès que ces travaux sont nécessaires à la réalisation du projet, y compris tous échafaudages, moyens de levage et de manutention nécessaire à l'exécution.

- il reconnaît avoir suppléé par ses connaissances professionnelles aux détails qui auraient pu être omis au devis descriptif ou sur les plans. De ce fait, il ne saurait être accordé en aucun cas une majoration quelconque du prix soumissionné.

La description des travaux étant non limitative, il doit prévoir toutes les fournitures et façons indispensables au parfait achèvement de ses travaux, même si elles ne sont pas expressément mentionnées à la partie correspondante du C.C.T.P. dès lors que ces fournitures et façons seraient nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles de l'Art.

- sauf exception mentionnée dans le C.C.T.P., le fait par l'entrepreneur de devoir l'installation d'un matériau ou un appareil, implique l'obligation de la fourniture et de la pose de ce matériau ou de cet appareil

- en aucun cas, sauf mention expresse mentionnée dans le C.C.T.P., les termes " Mise en oeuvre " ne pourront être interprétés comme désignant une prestation de pose sans fourniture.

- au cas où certaines dispositions de dessins et du C.C.T.P. prêteraient à interprétation, la solution adoptée devra être conforme aux règles de la bonne construction et être approuvée par le Maître d'Oeuvre. Elle n'entraînerait pas de modification au prix souscrit.

Les travaux seront exécutés conformément aux dispositions du présent document, sans limitation, ni restriction, par des ouvriers parfaitement qualifiés, en autant de phases que nécessaires.

L'entrepreneur doit des ouvrages assurant une bonne étanchéité et un parfait état de fonctionnement, essais et contrôle compris, ainsi que l'entretien durant la période de garantie, fixée à un an, à compter de la date retenue pour la réception des ouvrages. La qualité des ouvrages devra répondre aux exigences des labels et certifications, en particulier en ce qui concerne une parfaite étanchéité à l'air.

Une exécution défectueuse entraînera la dépose et la réfection des ouvrages incriminés, et ce, aux frais de l'entrepreneur, y compris les frais engendrés par la réfection des ouvrages des autres corps d'états ayant subi des dommages générés par le présent lot.

Le Maître d'œuvre se réserve le droit de prescrire sans augmentation du prix forfaitaire, tous les travaux complémentaires qu'il juge utiles pour obtenir une meilleure exécution des ouvrages.

0.10.3 Présentation de l'offre

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

0.10.4 Prestations Supplémentaires Évventuelles - Variantes - Options

Prestations Supplémentaires Évventuelles (PSE)

Les entreprises ont l'obligation de répondre sur les PSE éventuellement demandées

La non-réponse pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise.

Variantes Obligatoires (VO)

Les entreprises ont l'obligation de répondre sur les VO éventuellement demandées

La non-réponse pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise.

Options Obligatoires (OO)

Les entreprises ont l'obligation de répondre sur les OO éventuellement demandées

La non-réponse pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise.

Variantes Libres (VL)

Si le Règlement de Consultation l'autorise, les entreprises auront la liberté de présenter des variantes, propositions, suggestions, etc., dans la mesure où ces solutions présentées justifieront d'une économie de prix, d'une opportunité technique ou d'une économie en temps d'exécution.

Toutefois, ces variantes, propositions, suggestions, etc., devront :

- employer des matériaux agréés faisant l'objet d'avis techniques du C.S.T.B. ou d'autres organismes agréés par les assurances.
- répondre aux objectifs et performances visés du projet : thermique, acoustique, labels, environnement, ...

Ces variantes, propositions, suggestions, etc., seront **chiffrées obligatoirement à part de l'offre forfaitaire de base.**

Les variantes proposées qui auront une incidence économique sur le lot, devront présenter l'incidence financière par rapport à l'offre de base (moins-value et/ou plus-value).

Les variantes proposées qui auront une **incidence technique et/ou économique sur d'autres lots, seront appréhendée par le lot présentant la variante.**

En aucun cas les solutions proposées, constituant ces variantes, ne pourront se substituer d'autorité aux prescriptions du CCTP de base.

En tout état de cause, ces variantes doivent être soumises à la validation de la part de l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre, du bureau de contrôle, du maître d'ouvrage et ne peuvent se substituer d'autorité aux prescriptions du présent dossier, celles-ci formant base de celui-ci.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.11 PLANNING

0.11.1 Planning prévisionnel

Le planning cadre prévisionnel des travaux joint au dossier permet aux entreprises d'évaluer les moyens à mettre en œuvre (humains et matériels) pour répondre dans les délais, compte tenu des techniques préconisées.

Par leur offre, les entreprises valident le planning proposé, tant sur le délai imparti à leur corps d'état que sur le délai global.

Au cas où elles ont des objections à formuler sur ce planning, elles doivent le mentionner dans leur offre.

De plus, elles doivent préciser les temps élémentaires d'intervention permettant de mettre au point un planning beaucoup plus précis, ainsi que les périodes de congés.

Ce planning prévisionnel sera amendé et précisé lors de la phase de préparation de chantier, pour devenir le planning opérationnel.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

0.12 DOE

0.12.1 DOE

Le **Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)**, est à la charge de l'entreprise.

Tous les documents devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas, ou à défaut :

- **1 exemplaire papier + 1 support numérique**, pour l'ensemble des pièces.

Pour un lot donné, chaque exemplaire du dossier DOE se présentera sous la forme d'un ou plusieurs classeurs qui contiendront tous les documents (pièces écrites et plans perforés).

Pour un même lot, tous les classeurs devront être de la même couleur.

Pour les compilations informatiques, les documents seront transmis sous format PDF, les plans seront fournis sous format PDF **et** DWG.

Chaque classeur devra être soigneusement étiqueté avec toutes les références nécessaires :

- Intitulé de l'opération ;
- Nom du lot en clair ;
- Numéro du lot ;
- Nom de l'entreprise ;
- Numéro d'ordre du classeur.

Le premier classeur devra comporter le sommaire complet de l'ensemble du dossier :

- Liste des pièces écrites ;
- Liste des plans.

Et chaque classeur son sommaire particulier.

Tous les documents devront comporter, sur le cartouche, la mention DOE, en gros caractères.

Les plans seront complétés par une série réduite des vues en plan des niveaux, facilement maniables.

Contenu du D.O.E

Le contenu de base commun à tous les lots techniques et ceux non techniques est défini ci-après, les documents particuliers à certains lots à rajouter étant définis dans les C.C.T.P correspondants (stock de pièces détachées, quelques matériaux de rechange, etc.).

A) Pour les lots techniques

Le dossier D.O.E comprendra les pièces suivantes :

- **Pièces écrites :**
 - * Listes des matériels et des produits réellement mis en œuvre avec les fiches commerciales et techniques accompagnées de plans permettant leur repérage à l'intérieur du bâtiment, avec des marques et des produits, adresse et téléphone des fournisseurs, et localisation dans les bâtiments ;
 - * Avis techniques et ATEX éventuels ;
 - * Notice rappelant les hypothèses de calcul pour toutes les zones ;
 - * Notices de fonctionnement des installations ;
 - * Notices d'entretien des installations indiquant la périodicité de ces entretiens.

Pièces graphiques :

- Tous les plans d'exécution des ouvrages ;
- Tous les plans d'atelier et de chantier.

Toutes ces pièces graphiques devront être remises également sur support informatique (CD) compatible avec le logiciel AutoCAD®

B) Pour les lots de finition

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Par opposition aux lots techniques, ce sont tous les autres lots de travaux.

Le dossier D.O.E comprendra les pièces suivantes :

Pièces écrites :

- Liste des produits mis en œuvre ;
- Référence commerciale ;
- Fiche technique ;
- Adresse fournisseur et téléphone ;
- Avis techniques et ATEX éventuels ;
- Notices d'entretien des produits ;
- Fournitures des FDES (Fiches de déclaration environnementale et sanitaire)

Pièces graphiques :

- Plans de repérage des matériaux ;
- Carnets de détails pour les menuiseries intérieures et extérieures.

Dans le cas de projet avec démarche BIM, la fourniture des maquettes format IFC et natifs.

Tous ces documents devront être remis au maître d'œuvre **avant la réception des ouvrages**.

Dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (D.I.U.O)

En vue de l'élaboration du D.I.U.O par le coordonnateur SPS, les adjudicataires fourniront en parallèle au D.O.E, et ce pour chacun des corps d'état concerné, une notice technique accompagnée de plans, dessins, croquis, etc. contenant toutes les recommandations utiles pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages. Cette notice devra souligner notamment celles des dispositions constructives qui joueront un rôle important dans la sécurité, telles que (liste non exhaustive à compléter en fonction du C.G.C.S.P.S et des demandes du coordonnateur S.P.S) :

- Surcharges admissibles des planchers par zone ;
- Précautions pour les percements et scellements ;
- Maintien en position fermée des portes qui contribuent à l'enclouement des escaliers ;
- Fixation des éléments démontables de faux-plafonds ;
- Réfection périodique de peintures intumescentes ;
- Puissance maximum pouvant être demandée à chaque point de livraison du courant électrique, etc.

Chaque entrepreneur participera obligatoirement aux réunions animées par le coordonnateur S.P.S pour la mise au point du D.I.U.O, et complétera les fiches qui lui seront remises à cet effet par le coordonnateur.



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

LOT : N° 1 CURAGE - GROS ŒUVRE

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1 CURAGE - GROS OEUVRE

1.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES - COMMUNS

1.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

1.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration
pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

1.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00** Prescriptions Communes Particulières, en tête du présent document.

1.1.2 DONNÉES ET HYPOTHÈSES DU PROJET

1.1.2.1 Sécurité incendie

Conformément au règlement de sécurité contre l'incendie le bâtiment est classé :

Établissement recevant du public (**E.R.P.**) :

- 1 seul niveau RdC : **ERP** - type **N** : Restaurant et débit de boissons

Catégorie :

5ème catégorie ; moins de 200 personnes

- Périscolaire : effectif maxi 150 personnes

- Collège : effectif prévisionnel 90 personnes

➤ Accueil non simultané des deux entités : effectif < 200 personnes

➤ **A définir, à confirmer avec le contrôleur technique**

Résistance au feu des structures

Dispositions générales : **C012**

Établissement occupant partiellement le bâtiment

- catégories : **5ème**

- structure : **SF de degré 1/2h**

- plancher : **CF de degré 1/2h**

➤ **A confirmer avec le contrôleur technique**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.1.2.2 Charges Permanentes - Charges d'Exploitation

Charges permanentes :

Outre le poids propre de la structure, sont comptées dans les charges permanentes le poids des ouvrages dissociables et indissociables

- suivant CCTP du lot GO et plans de principe de structures (le cas échéant)

Charges d'exploitation :

Conformément aux Eurocodes 1 et aux contraintes du programme

- suivant CCTP GO et plans de principe de structures (le cas échéant)

Retenu pour le projet :

- Salle à manger : 250 daN/m²

- Cuisine collective : 500 daN/m²

➤ A définir / à confirmer avec le contrôleur technique

Note MOE :

- Il n'est pas prévu d'intervention sur la structure pour le changement de destination des locaux

- Cuisine collective : usage d'un Office pour liaison froide

1.1.2.3 Charges climatiques

Charges climatiques :

- **Neige** : d'après la carte de l'annexe nationale à l'EC1 partie 3 : **région A1 / Sk = 0.45 kN/m²**

- **Vent** d'après la carte de l'annexe nationale à l'EC1 partie 4 : **zone 2** avec une valeur de base de la vitesse de référence du Vent **Vb,0 = 24 m/s.** / catégorie de terrain : **IIIB**

1.1.2.4 Actions sismiques

Données générales :

Département : **35** (35340)

Ville - Commune : **LA BOUXIERE**

Construction : **Existante** (RdC / R+1 / Combles perdus)

Type de construction : **ERP**

Note MOE :

> le projet se limite à la restructuration du niveau RdC uniquement

> le niveau R+1 n'est pas en usage (ex logements)

Zone de sismicité : 2 (faible)

Catégorie d'importance du bâtiment :

III : les établissements scolaires / les établissements sanitaires et sociaux

Exigences parasismiques réglementaires :

Bâti neuf

Sans objet

Bâti existant

L'objectif minimal de la réglementation sur le bâti existant est la non-aggravation de la vulnérabilité du bâtiment.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU, le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements et hypothèses données pour la présente opération.

La justification du comportement de ces matériaux et éléments de construction sera apportée par présentation des P.V. d'essais ou notes de calculs suivant D.T.U.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.1.2.5 Potentiel radon

Suivant cartographie établie par l'IRSN du potentiel radon des formations géologiques la commune est classée en **catégorie 3**.

Catégorie 3

Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations. Les formations concernées sont notamment celles constitutives de massifs granitiques (massif armoricain, massif central, Guyane française...), certaines formations volcaniques (massif central, Polynésie française, Mayotte...) mais également certains grès et schistes noirs.

Sur ces formations plus riches en uranium, la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire. Les résultats de la campagne nationale de mesure en France métropolitaine montrent ainsi que plus de 40% des bâtiments situés sur ces terrains dépassent 100 Bq.m-3 et plus de 10% dépassent 300 Bq.m-3.

1.1.2.6 Étude de pollution

Sans objet. Il n'est pas prévu d'étude de pollution. (noté pour informations)

1.1.3 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

1.1.3.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

1.1.3.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

1.1.3.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

1.1.3.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...

- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...

- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés

- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

1.1.3.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

1.1.3.6 DOE

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

1.1.3.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR

- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

1.1.4 ETUDES COMPLEMENTAIRES - GESTION DE CHANTIER

1.1.4.1 Constat d'huissier

L'entrepreneur doit avant démarrage des travaux faire un constat d'huissier avec photos des abords du chantier (clôtures avoisinantes, murs périphériques, ouvrages d'art, trottoir, végétation, mobilier d'éclairage et autres émergences techniques, voies d'accès au chantier, ...) et qui sera diffusé à la maîtrise d'ouvrage, à la maîtrise d'œuvre, à l'aménageur (le cas échéant) et aux services techniques de la Ville (les cas échéants).

Localisation :

Pour les besoins du projet, notamment :

- état des avoisinants : ouvrages - façades des propriétés en limite séparatives, murets, clôtures, ...

- état des accès depuis la voie publique : revêtements des voiries - cheminements, trottoirs, bordures, éclairages publics, aménagements urbains, ...

- état des abords du bâtiment et aménagements extérieurs prévus conservés

- état des ouvrages conservés du bâtiment : façades, menuiseries extérieures, couverture, gouttières et descentes EP, débord de toit, rampes - perron, garde-corps et main courantes, ...

1.1.4.2 Implantation des ouvrages

Sans objet. Il n'est pas prévu d'extension. Tous les ouvrages d'aménagements extérieurs seront implantés par l'entreprise titulaire du lot concerné. (noté pour information)

1.1.4.3 Relevés - Trait de niveaux

Outre la réalisation des traits de niveaux courants de chantier, l'entreprise devra effectuée un relevé précis des côtes altimétriques des niveaux extérieurs (au droit des portes extérieures existantes et créées) et les niveaux intérieurs, notamment avant et après démolition des planchers les cas échéants et repérage des nouveaux planchers les cas échéants.

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.4.4 DICT, sondages de reconnaissances

Avant de commencer les travaux, le titulaire du présent corps d'état devra faire un recensement des réseaux existants sur le site.

Réf. de la DT : DT

La réfection de tous dégâts occasionnés sur un réseau sera à la charge du titulaire du présent corps d'état.

Avant tout commencement de travaux et de sondage de réseaux, il convoquera les différents concessionnaires y compris les services techniques de la Ville les cas échéants.

Pour la réalisation des différentes phases, tout dévoiement de réseaux existants sera à la charge du titulaire du présent lot.

Seront pris en compte : les réseaux d'assainissement, EP, EU, l'alimentation en eau potable, en électricité, communications électroniques, éclairage extérieur, gaz.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.4.5 Études BA

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble de l'étude béton et des plans béton.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne tenue des ouvrages, doit contrôler et à ses frais que les fondations forfaitaires définies soient bien compatibles avec la nature du sol rencontré.

Nota :

Conformément aux normes en vigueur, il sera tenu compte dans les dimensionnements des ouvrages des phases transitoires (gradient thermique), des effets du retrait, et géométrie du bâtiment.

Cette prise en compte conduira l'entrepreneur à retenir des dispositions constructives particulières (qualité du béton, phasage, cure, joint de reprise de bétonnage de clavetage, ou de pré fissuration, ferrailage - position, enrobage, espacement, pourcentage, armatures de peaux - , etc.).

La fissuration des ouvrages béton apparents ou recevant une lasure sera considérée comme préjudiciable (exigence d'aspect).

La limitation et le calcul de W_k est requis. Le critère w_{max} sera limité à 0.1mm

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.4.6 Gestion des déchets

Sans objet. (noté pour information)

Pour rappel :

Le nettoyage du chantier et l'évacuation des gravats - déchets, seront effectués **par chaque entreprise titulaire**.

Il ne sera pas prévu la mise en place de bennes communes / collectives de tri des déchets de chantier.

Le tri des gravats - déchets sera donc assuré **par chaque entreprise titulaire**.

Les frais de gestion des déchets seront donc supportés **par chaque entreprise titulaire**.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre, le dépôt sauvage et même l'enfouissement sont interdits.

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.4.7 Gestion du Compte Prorata

L'entrepreneur du présent lot devra la mise en place et la gestion du **Compte Prorata**.

Principe de gestion

Le fonctionnement et les principes du compte prorata sont fixés dans une convention spéciale conclue entre les entrepreneurs participant au chantier.

Contrôle

Il pourra être constitué un comité de contrôle comme suit :

- un représentant du Gros-Oeuvre
- un représentant du groupe Clos Couvert (Couverture, Façades, MExt, ...)
- un représentant du groupe Équipement (Plomberie, Chauffage - ventilation, Électricité, Ascenseur, ...)
- un représentant du groupe Parachèvements - Finitions (Cloisons, Menuiseries, Plafonds, Revêtements de sol, Peinture, ...)

Les membres entrepreneurs du comité sont désignés à la majorité simple des entreprises du groupe que chacun représente. Chaque entrepreneur du groupe dispose d'un nombre de voix proportionnel à l'importance du montant initial de son marché par rapport à la somme des montants initiaux des marchés des entrepreneurs du même groupe.

Quitus

Aucun règlement pour solde ne pourra être effectué par le Maître d'Ouvrage au profit de chacun des entrepreneurs, s'il n'a pas présenté une attestation délivrée par la personne chargée de la gérance du compte prorata, justifiant qu'il a soldé le montant de la

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

part qui lui incombe.

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.5 INSTALLATIONS DE CHANTIER

1.1.5.1 Panneau de chantier

Fourniture et pose d'un panneau de chantier, à vocation réglementaire et d'information, ayant une dimension adaptée.

Il comportera les indications suivantes :

- consistance du programme ;
- montant des travaux ; montants des subventions éventuelles ; répartition des montants
- image et/ou perspective du projet ;
- référence du permis de construire ;
- lieu du dépôt du permis de construire ;
- nom et coordonnées (logo) du Maître d'Ouvrage ;
- nom et coordonnées (logo) des partenaires financiers
- noms et coordonnées (logo) des intervenants de l'Assistance du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre ;
- noms et coordonnées (logo) des intervenants du bureau de contrôle et du coordonnateur SPS ;
- désignation des lots, raisons sociales et coordonnées (logo) des titulaires de chaque lot, et toutes autres indications exigées par la réglementation.

Il est tenu de demander au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'œuvre, les renseignements qu'il lui manque.

Ce panneau devra avoir été approuvé par le Maître d'Ouvrage tant pour sa réalisation que pour son emplacement.

La conception graphique est à la charge du Maître d'Ouvrage qui communiquera à l'Entrepreneur les données nécessaires à sa réalisation.

Ce panneau sera monté sur une ossature bois et/ou métallique et comprendra toute ossature, fondations, scellements, contreventements, jambes de forces, dispositifs d'éclairage permanent.

Il pourra en fonction de l'avancement des travaux être déplacé, autant de fois que nécessaire et ce, à la charge du présent lot, sans coût complémentaire pour le Maître d'Ouvrage.

L'entrepreneur doit l'entretien et la préservation et, en cas de détérioration, le remplacement de ce panneau pendant toute la durée des travaux.

Localisation :

1 panneau de chantier à planter à l'entrée de la parcelle

1.1.5.2 Signalétique localisation de chantier

L'attributaire du présent lot devra mettre en place une signalétique de chantier, pour informer les accès aux entreprises :

- Panneaux directionnels et/ou d'information ; dimensions adaptées
- Implantation avec accord du MOA et de la MOE
- Ouvrages associés pour leur mise en place suivant implantations

Note :

Sur voie publique : la mise en place ne devra pas gêner les autres panneaux de signalisation ; l'entreprise devra effectuer les démarches administratives et s'assurer des modalités éventuelles nécessaires auprès des services dédiés.

Localisation :

Pour les besoins du projet

Mise en place de signalétiques entrée / sortie

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.1.5.3 Accès chantier - Voie chantier

Accès chantier

L'entreprise procédera aux démarches utiles auprès des services techniques de la ville pour l'obtention des autorisations requises au vu de son accès au chantier.

Les participations financières requises par les différentes administrations restent à la charge de l'entreprise.

Voie d'accès chantier

Sans objet. (noté pour information)

L'accès au chantier se fera depuis l'accès existant.

Enrobé existant > constat d'huissier avant intervention

Mise en place de signalétiques entrée / sortie

Nota :

L'usage d'une surface d'enrobé nouvellement refaite sera proscrite ; l'entreprise du lot GROS OEUVRE devra baliser cette surface pour éviter toutes circulations, tous stationnements, toutes zones de stockages - cantonnement.

1.1.5.4 Clôture de chantier - grillagée - mobile

Au début du chantier, l'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture et la pose de la clôture provisoire du chantier, posés sur plots, avec incorporation d'un portail de chantier pour les véhicules et d'un portail de chantier indépendant pour les piétons avec serrure de sûreté ou cadenas, y compris le balisage et les éléments divers d'interdiction rentrant dans le cadre de la sécurité. Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise titulaire du présent lot devra assurer la maintenance en parfait état de cette clôture et de ces portails, sur le périmètre du chantier.

Toute modification ultérieure de cette clôture ne sera réalisée qu'aux frais de l'entreprise demandeuse.

Compris dépose en fin de chantier

De type **Heras - modèle M**, ou équivalent approuvé

- clôture mobile avec panneaux grillagées ; crochets anti-soulèvement

- ossatures adaptées : plots béton, platines à chevillées, ...

- compris toutes suggestions de mise en œuvre : terrassements, plots et/ou massifs de fondations, jambes de force à lester et/ou à cheville, ...

- hauteur : 2.00 m

Localisation :

Voir PIC d'intention joint au dossier

Prévision : linéaire de 70m

1.1.5.5 Portail de chantier - accès chantier véhicules

Sans objet. (noté pour information)

L'accès au chantier se fera depuis le portail existant

Portail existant > constat d'huissier avant intervention

Mise en place d'un cylindre chantier pendant toute la durée de celui-ci ; remise en place du cylindre actuel en fin de chantier

Localisation :

Voir PIC d'intention joint au dossier

1.1.5.6 Contrôle d'accès

Sans objet. Il n'est pas prévu de portique contrôle d'accès. (noté pour informations)

1.1.5.7 Empierrement Voie d'Accès - Base de vie - Cantonnement - Stockage

Sans objet. (noté pour information)

L'accès au chantier se fera depuis l'accès existant. Enrobé existant > constat d'huissier avant intervention

L'aire de cantonnement - stockage se fera sur l'emprise de l'accès existant. Enrobé existant > constat d'huissier avant intervention

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

La base vie sera installée sur l'emprise de la cour existante (suivant raccordement EU possible pour les sanitaires). Enrobé existant > constat d'huissier avant intervention

Le maître d'ouvrage renseignera en début de chantier (remise de plan de masse annoté éventuel), les espaces disponibles pour le chantier et les espaces interdits.

Nota :

L'usage d'une surface d'enrobé nouvellement refaite sera proscrite ; l'entreprise du lot GROS OEUVRE devra balisé cette surface pour éviter toutes circulations, tous stationnements, toutes zones de stockages - cantonnement.

Localisation :

Voir PIC d'intention joint au dossier

1.1.5.8 Base vie

L'entrepreneur devra prendre en compte toutes les contraintes liées à la position de cette opération sur le site et son environnement

L'entreprise **devra fournir** avec son offre **son plan d'installation de chantier** (PIC).

Durant la période de préparation, un plan complet d'installation de chantier sera approuvé par toutes les entreprises et les services compétents de la ville le cas échéant.

Voir articles du CCAP et PGC de l'opération pour les diverses installations à la charge du présent lot

"Base vie" : à prévoir à minima dans offre de base :

- 1 bungalow sanitaires cis lavabos (chauffé), cis raccordements Elec/EU
 - 1 bungalow réfectoire, cis équipts micro-ondes - frigo, cis raccordements Elec
 - 1 bungalow vestiaires (chauffé), cis raccordements Elec
- > durée : suivant planning joint au dossier

Les frais d'installations de chantier seront établis pour **toute la durée du chantier TCE, toutes phases**, et intégreront tous les frais associés :

- ~~- occupation des sols sur domaine public~~
- frais de raccordements des alimentations, des réseaux
- ~~- plateforme empierré emprise base de vie~~
- ~~- plateforme empierré emprise cantonnements, stockages~~
- entretiens et nettoyages des installations
- installations communes et protections collectives des cheminements de chantier : escaliers, plate formes, ...

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise devra assurer la maintenance en parfait état de cette base de vie et ouvrages associés.

Toute modification ultérieure éventuelle de cette base de vie ne sera réalisée qu'aux frais de l'entreprise demandeuse.

Compris dépose en fin de chantier et remise en état des emprises.

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.5.9 Branchements de chantier

L'entrepreneur devra prendre en compte toutes les contraintes liées à la position de cette opération sur le site et son environnement

Voir articles du CCAP et PGC de l'opération pour les divers branchements à la charge du présent lot

Branchements demandés pour le présent projet :

- branchement **eau** : raccordement sur le réseau existant à proximité ; mise en place d'un comptage ; pour les besoins de la base vie et points d'eau sur le chantier

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- branchement **électrique** : raccordement sur le réseau existant à proximité, mise en place d'un comptage ; pour les besoins de la base vie et points d'accès électrique sur le chantier
- branchement **téléphone** : sans objet usage des téléphones portables des intervenants sur le chantier
- raccordements de tous les réseaux des installations de chantier, **EU, EP**, pour les besoins de la base vie et évacuations provisoires sur le chantier

Les frais de branchements de chantier seront établis pour **toute la durée du chantier TCE, toutes phases**, et intégreront tous les frais associés :

- frais de demandes administratives, les cas échéants
- frais de raccordements des alimentations, des réseaux
- entretiens et nettoyages des installations

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise devra assurer la maintenance en parfait état de ces branchements, raccordements, comptages et ouvrages associés.

Toute modification ultérieure éventuelle de ces branchements ne sera réalisée qu'aux frais de l'entreprise demandeuse.

Compris dépose en fin de chantier et remise en état des réseaux et des abords les cas échéants.

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.5.10 Éclairage de chantier

Installation d'un éclairage des circulations verticales et horizontales en très basse tension de sécurité (TBTS) 25V, ou en basse tension protégé par disjoncteur différentiel 30 mA.

Installation d'un éclairage permettant l'évacuation sûre et facile du personnel, en particulier depuis les escaliers, sous-sols, zones aveugles. Installation d'un balisage lumineux assurant la reconnaissance des obstacles, des changements de direction et des cheminements vers les sorties.

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise devra assurer la maintenance en parfait état de ces branchements - raccordements et ouvrages associés.

Toute modification ultérieure éventuelle de ces branchements ne sera réalisée qu'aux frais de l'entreprise demandeuse.

Compris dépose en fin de chantier et remise en état des emprises.

Note :

L'éclairage et le niveau d'éclairage du poste de travail est à la charge de chaque entreprise intervenante

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.1.5.11 Protections collectives

Installation des tous les ouvrages rentrant dans la protection collective :

- circulations des engins sur le site
- circulation des piétons sur le site et dans le bâtiment
- passerelles et plateformes d'accès aux ouvrages
- protection collective provisoire en toiture terrasse, posée à l'avancement : par le lot GO, puis par le lot ETAN
- escaliers provisoires - tours d'escaliers, les cas échéants
- garde-corps au droit des ouvertures extérieures / intérieures, en protection des risques de chutes
- garde-corps au droit des trémies de planchers, en protection des risques de chutes
- obturation provisoire des réservations - trémies en planchers, en protection des risques de chute d'objets - matériaux
-

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise devra assurer la maintenance en parfait état de ces protections et ouvrages associés.

Compris dépose à l'avancement de chantier et remise en état des emprises.

Localisation :

Pour les besoins du projet

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.1.5.12 Gardiennage - Télésurveillance de chantier

Sans objet. Il n'est pas prévu de gardiennage - télésurveillance de chantier. (noté pour informations)

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES - CURAGE DEMOLITIONS

1.2.1 DÉPOSE DES MATÉRIAUX AMIANTES

Dans le cas de présence d'amiante ou de plomb, l'entreprise appliquera la législation en vigueur en matière de dépose de matériaux amiantés et plombés.

La méthodologie de l'entreprise devra être obligatoirement validée par les organismes officiels de prévention (Inspection du travail, CRAM, QPP BTP, Médecine du travail)

Les entrepreneurs devront se rendre sur les lieux du chantier pour apprécier exactement les travaux à exécuter, leur importance, leur nature et leur texture.

Ils affirment notamment avoir apprécié toutes les sujétions et difficultés d'exécution

Ils devront particulièrement appréhender les contraintes d'approvisionnement des matériaux, l'évacuation des déchets et gravois et la réalisation de certains travaux.

L'entreprise ne pourra prétendre à aucune plus-value pour respecter ces consignes et son offre sera réputée incorporer l'ensemble des contraintes et mesures nécessaires.

Le titulaire du présent lot du présent lot devra la dépose des matériaux amiantés par moyens mécaniques ou autres. Les déchets de matériaux en amiante-ciment doivent être mis sur palettes ou dans des racks (de dimensions supérieures à celles des matériaux) recouverts d'un film en matière plastique au fur et à mesure de leur production, puis acheminés vers une installation de stockage autorisée de classe 2 ou 3. Les déchets doivent être évacués du chantier avant d'engager d'autres phases de travaux, notamment de démolition

DÉPOSE DE L'AMIANTE NON-FRIABLE :

Dépose manuelle par procédé humide :

Cette technique est privilégiée dans tous les cas où les risques électriques sont nuls. La méthodologie consiste à saturer sans excès, sous risque de surplus d'eau à aspirer et à décontaminer avant rejet, le matériau non friable en place sur les supports avec de l'eau et/ou fixateur. La méthodologie consiste à saturer sans excès, sous risque de surplus d'eau à aspirer et à décontaminer avant rejet, le matériau non friable en place sur les supports avec de l'eau et/ou fixateur. Le support mis à nu est nettoyé et aspiré, il recevra, après le contrôle, un traitement au produit mouillant (surfactage) afin de neutraliser d'éventuelles fibres résiduelles.

Dépose manuelle par voie sèche :

La technique de l'enlèvement à sec vise à retirer le matériau amiante non friable des surfaces à l'état sec, sans utiliser d'eau pour réduire les émissions de poussières. Si toute autre méthode de retrait d'amiante n'est pas possible, cette technique est alors utilisée en dernier recours.

Démontage des installations obsolètes ou gênantes :

Tous les matériels ou installations en contact avec l'amiante qui sont à évacuer ou qui interdisent l'accès à l'amiante sont démontés, décontaminés et sortis par le sas "matériel" ou le sas "personnel" le cas échéant.

Les matériels et installations non décontaminables sont découpés à une taille permettant leur conditionnement et évacués en déchets "Amiante". Les matériels ou installations à remettre en place sont décontaminés et sortis provisoirement. Ils seront remis en place après démontage du confinement extérieur. Les matériels ou installations restant en place sont décontaminés avant confinement de la zone puis protégés par un film polyéthylène hermétique en 1 ou plusieurs couches. Ce film est enlevé en même temps que le confinement intérieur et avant le contrôle libératoire. Le plan de retrait précise les matériels et installations jugés décontaminables ou non décontaminables après contrôle visuel.

Conditionnement et évacuation des déchets :

Les déchets peuvent être de l'amiante non friable ou des consommables (filtres, gants, combinaisons jetables, sur bottes, chiffons) ou des matériels ou matériaux contaminés par l'amiante. Tous les déchets sont soigneusement conditionnés au fur et à mesure de leur dépose dans un premier emballage qui est soigneusement aspiré puis lavé dans le compartiment intérieur du sas "matériel" ou "douche" avant conditionnement dans un deuxième emballage et évacuation par bennes ou conteneurs dans des big-bags jusqu'à

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

une décharge de classe 1, 2, 3 ou une usine d'inertage.

Nettoyage fin chantier :

Ce nettoyage sera réalisé soit pour une réutilisation des locaux soit pour la déconstruction complète de l'ouvrage. L'ensemble de la zone confinée, de son contenu, de la surface désamiantée et du confinement est soigneusement brossé, aspiré et lavé au tissu humide après la fin de la dépose d'amiante. Les sacs d'aspirateurs usagés et les tissus de nettoyage fin sont évacués en déchets amiantés.

Inspection visuelle et contrôle libératoire :

Une inspection visuelle contradictoire est effectuée entre le chef de chantier, le Conducteur de Travaux, le Responsable Technique, le Maître d'Œuvre ou le Maître d'Ouvrage. Après un repos de 12 heures minimum, des prélèvements d'air sont réalisés par un préleveur agréé (et recensé sur la liste des sous-traitants et prestataires de services) à l'intérieur du confinement (contrôle Libératoire = 1ère Restitution). Ces prélèvements sont analysés au microscope électronique à transmission (M.E.T) et seul un résultat favorable (< 5 fibres / litre) du laboratoire, agréé COFRAC, permet de passer aux phases suivantes.

Autres contrôles :

Pendant toute la durée du travail en confinement, des contrôles d'empoussièrement sont effectués à l'extérieur du confinement par microscopie optique (M.O.C.P) ou électronique (M.E.T) (contrôles périmétriques) pour vérifier qu'il n'y a pas de pollution de l'environnement par les travaux. Lors des périodes d'enlèvement d'amiante, des contrôles de niveau d'empoussièrement sont effectués au moins une fois par semaine (ou plus suivant les modalités définies dans le plan de retrait) par microscopie optique (M.O.C.P) dans le vestiaire, dans les compartiments pour un sas à 3 parties, et au niveau des déprimogènes. Les eaux usées évacuées sont contrôlées par mesure des Matières En Suspension (M.E.S.) et en cas de dépassement du seuil de 30 mg/litre, il faut apporter une attention particulière sur la fréquence des changements de filtres.

1.2.1.1 Rapport Diagnostic Amiante Avant Travaux

Un rapport de diagnostic amiante a été établi et joint au présent dossier

Rapport n° 25129709/S1/1/AM-RTV_V1 – en date du 17/02/2024

➤ Présence d'amiante :

- Sas 1 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe | Enduits lissés, projetés ou talochés
- Sas 1 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de faïence
- Circulation : Plafonds -> Enduits lissés, projetés ou talochés | Peintures décoratives
- Sas 2 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe | Enduits lissés, projetés ou talochés
- Sas 1 : Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de faïence

Selon art. 2.3 du rapport :

"Malgré des similitudes d'aspects et de mise en œuvre, nous avons obtenus des résultats hétérogènes concernant les prélèvements d'enduit plâtre + peinture de plafond dans les locaux WC PMR, sas 1, Circulation, sas2 et WC.

- P35 : présence de fibres d'amiante
- P36 : absence de fibres d'amiante

En l'état il conviendra de considérer l'ensemble de ces plafonds comme étant amiantés."

1.2.1.2 Plan de retrait

L'entrepreneur établira un plan de retrait en se conformant aux dispositions réglementaires, législatives, recommandations CNAM, fiches OPPBTP, etc.

Localisation :

Pour les besoins de projet

1.2.1.3 Confinement

Avant tout commencement de dépose, l'entreprise aura à sa charge l'installation de chantier. Cette dernière devra être entièrement autonome et comprendra les éléments suivants :

Alimentation :

L'armoire électrique de l'entreprise devra être indépendante. L'installation électrique provisoire est à l'entière charge financière de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

l'entreprise ainsi que son branchement sur l'armoire générale.

L'entreprise devra prévoir l'apport d'un groupe électrogène afin de palier à toute déficience du réseau public et éviter l'arrêt des aspirateurs

Confinement :

Montage du confinement par calfeutrement des ouvrages amiantés :

- film polyane double peau de 200 microns d'épaisseur minimum, avec recouvrement entre les lés de 20 cm minimum
- bandes adhésives entre lés
- mousse polyuréthane.

Extracteur :

Mise en place d'extracteur d'air (débit entre 1800 m³/h et 10000 m³/h), avec caisson de filtration, d'une capacité permettant un renouvellement d'air de 4 volumes/heure minimum.

La filtration comprendra 3 filtres dont un filtre THE d'une efficacité de 99,997% selon la norme NFX 44.013

Dépoussiérage régulier

Le dépoussiérage de l'enceinte confinée se fera par aspiration à l'aide d'aspirateurs industriels équipés de filtres absolus ainsi que de brosses et embouts divers

- cette opération concerne l'ensemble des matériaux et matériels compris dans la zone
- les filtres sont changés autant de fois que nécessaire, à la charge de l'entreprise
- le sol de la zone de travail sera maintenu constamment propre pour un ramassage régulier des déchets et par nettoyage

Dépose du confinement

Dépose du confinement après inspection visuelle probante, démantèlement des couches de polyane

Repliement des installations de chantier et nettoyage

L'entreprise procédera ensuite au repliement de ses installations de chantier et d'un nettoyage général avant demande de réception des travaux

Localisation :

Pour les besoins de projet

1.2.1.4 Méthodologie de dépose

Toutes dispositions concernant la sécurité des travailleurs seront prises en concertation préalable avec les organismes de prévention (OPPBTP/ CRAM / Inspection du Travail) pour convenir d'une méthodologie validée par le biais d'un plan de retrait précisant les points suivants :

- moyens de dépose (limitation de l'émission de fibres).
- protections collectives de la zone de travail.
- protections individuelles (équipements respiratoires, vêtements de travail).
- contrôle du personnel.
- stockage et évacuation des déchets en décharge de classe 1.
- contrôles divers.
- fourniture des PV de traitement des déchets.

Localisation :

Pour les besoins de projet

1.2.1.5 Analyse des poussières d'amiante dans l'air

Des prélèvements et analyses d'air seront exécutés pendant les travaux et en fin de travaux en M.E.T. dans chaque zone de travail. L'eau sera également analysée avant rejets aux égouts.

a) prélèvement et analyse air au microscope optique à contraste de phase (M.O.C.P.)

Une fois par semaine, un laboratoire agréé prélèvera, pendant une heure, l'air dans le SAS où le personnel exécutant changera ses vêtements propres

Le laboratoire prélèvera également l'eau après filtration afin de vérifier le rejet à moins de 5 microns.

b) prélèvement libérateur en M.E.T. (Microscope électronique à transmission)

A chaque niveau, il sera prélevé 10 m³ d'air, suivant la législation après analyse au microscope électronique, les résultants devront être inférieures à 5 fibres au litre pour pouvoir enlever le confinement et rendre propre le local.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

L'entreprise garantit au maître de l'ouvrage la conformité aux déchets, arrêtés et normes en vigueur. Elle est en outre pleinement responsable de l'obtention des accords administratifs nécessaires à l'accomplissement de ses travaux et de tous les frais en résultant.

Outre le nettoyage général des matériaux et matériels ainsi que du bâtiment de toutes salissures et poussières, l'assainissement final de l'air ambiant devra permettre d'atteindre un taux d'empoussièrement en fibres d'amiante inférieur à 5 fibres par litre d'air. Les mesures seront effectuées par un organisme agréé à la charge de l'entreprise. Elles seront renouvelées jusqu'à l'obtention du résultat recherché et seront réalisées conformément à la norme NFX 43.050 relative à la détermination de la concentration des amiantes par microscopie électronique à transmission (méthode indirecte).

L'entreprise s'engage à effectuer tous les travaux nécessaires complémentaires de nettoyage, à ses frais, et ce autant que nécessaire jusqu'à obtention de la valeur mentionnée ci-dessus.

Localisation :

Pour les besoins de projet

1.2.1.6 Dépose en démolition des ouvrages amiantés

Dépose en démolition, sans réemploi, des ouvrages amiantés

Selon rapport diagnostic amiante et précision dans la localisation ci-dessous.

Localisation :

Ensemble des ouvrages amiantés, rapport diagnostic amiante, plan existant (démolition) et constat sur site, plus particulièrement :

- cloisons de distributions de toutes natures, compris parements de finition faïences, plinthes et colles associées, des wc pmr (x2)*
- faïence et colle associée des sas 1 et 2*
- plinthe et colle associée de la circulation, sur la largeur de la circulation, au droit des pans de mur avec élargissement d'ouverture (x2)*

Note :

- les plinthes et colles associées des sas 1, 2 et circulation, sont prévues conservées > mise en place d'une ba13 collée sur l'existant (lot CLS) et/ou mise en place d'une toile de verre peinte sur l'existant (lot PEI) et/ou mise en peinture des plinthes carrelage conservées (lot PEI)*
- les enduits en parois des sas 1-2 et circulation, sont prévues conservées > mise en place d'une ba13 collée sur l'existant (lot CLS) et/ou mise en place d'une toile de verre peinte (lot PEI) et/ou mise en peinture des plinthes carrelage conservées (lot PEI)*
- les enduits en plafonds des sas 1-2 et circulation, sont prévues conservées > mise en place d'une ossature autoportante de mur à mur pour support de plafonds suspendus (lot CLS)*

1.2.1.7 Évacuation des déchets

Les déchets de matériels et équipements peuvent être de l'amiante non friable ou des consommables (filtres, gants, combinaisons jetables, sur bottes, chiffons) ainsi que les déchets issus du nettoyage (débris et poussières) ou des matériels ou matériaux contaminés par l'amiante.

Tous les déchets seront soigneusement conditionnés au fur et à mesure de leur dépose dans des doubles sacs étanches étiquetés, puis soigneusement aspiré, lavé dans le compartiment intérieur du sas "matériel" ou "douche" avant conditionnement dans un deuxième emballage et devront être acheminés vers une installation de stockage de classe 1 ou une installation de traitement par vitrification et évacuation par bennes ou conteneurs dans des big-bags jusqu'à une décharge de classe 1, 2, 3 ou une usine d'inertage.

Les déchets seront palettisés suivant règlement en vigueur, avant d'être évacués.

Ils seront évacués en décharge.

La classe sera déterminée en fonction de la réglementation en vigueur, le transport assuré par un transporteur agréé.

Rappel : le ou les sites de décharge(s) réceptionnant ces matériaux devra(ont) être indiqué(s) sur l'offre.

Localisation :

Pour les besoins de projet

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.2.1.8 PV fin de travaux

Établissement d'un document de recollement et démarches prévues à l'article du présent document.

En fin de travaux, il sera procédé, en présence, du Maître d'Oeuvre et du Maître d'Ouvrage à la réception des travaux avec établissement d'un PV de réception.

Localisation :

Pour les besoins de projet

1.2.1.9 Repliement du chantier désamianté et enlèvement du confinement

Après rapport favorable de l'organisme de contrôle (inférieur à 5 fibres/litre), les opérations de mise à disposition ont lieu :

- Débranchement des groupes déprimogènes, des aspirateurs, et des éclairages,
- Repliement de l'ensemble du matériel ;
- Enlèvement des sas ;
- Repliement des installations de la "base vie"

Restitution des locaux :

- Le Maître d'Ouvrage diligent, sous sa propre autorité, dans un délai minimum de 3 jours et maximum de 3 semaines, admet un contrôle d'empoussièremment de type M.E.T (appelé 2ème Restitution) au titre du Décret du 12 Septembre 1997 n° 97-855.

Suivi d'exposition des opérateurs :

- Un suivi d'exposition aux fibres d'amiante des opérateurs est réalisé. Le dossier de chantier (résultat M.O.C.P et M.E.T) est à disposition du Médecin du Travail. Un récapitulatif mensuel, personnalisé, d'exposition au risque d'amiante est réalisé par la société.

Localisation :

Pour les besoins de projet

1.2.1.10 Travaux en sous-section 4

Intervention en sous-section 4, au droit des ouvrages amiantés

Selon rapport diagnostic amiante et précision dans la localisation ci-dessous.

Localisation :

Au droit des ouvrages amiantés, rapport diagnostic amiante, plan existant (démolition) et constat sur site, plus particulièrement :

- percements en parois suivant besoins et localisation énumérées à l'article correspondant : traversée refend entre salle 1 et circulation
- percements en parois suivant besoins et localisation énumérées à l'article correspondant : traversée refend entre salle 2 et circulation
- percements en parois suivant besoins et localisation énumérées à l'article correspondant : traversée refend entre sanitaires F. et circulation
- percements en parois suivant besoins et localisation énumérées à l'article correspondant : traversée refend entre sanitaires G. et circulation

1.2.3 CURAGE INTERIEUR TCE

L'entreprise devra se faire confirmer la neutralisation des réseaux par les lots concernés avant intervention.

L'entreprise devra le repérage et la protection des ouvrages conservées avant intervention de curage.

1.2.3.1 DÉPOSE MOBILIERS - APPAREILLAGES - EQUIPEMENTS D'USAGE

1.2.3.1.1 Dépose mobiliers - appareillages - équipements d'usage

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous le mobiliers - appareillages - équipements d'usage, compris le démontage ou le descellement, le bouchement des trous et raccords, protection

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Comprenant également : dépose des ouvrages suivants :

- meubles de toute nature
- mobiliers divers : tables, chaises, bureaux, meubles de rgt
- tableaux d'affichages
- appareillages sanitaires : miroirs, accessoires sanitaires, ...
- ...

Compris : tri et évacuation en décharge

Note 1 :

Il est demandé une mise à nue complète des locaux sur la zone d'intervention des travaux.

Note 2 :

L'entreprise devra avoir confirmation que le maître d'ouvrage a déposé et récupéré les ouvrages qu'il souhaitait avant intervention. Le maître d'ouvrage demandera peut-être la mise à disposition de certains ouvrages ; coordination et repérage à prévoir avant intervention (récupération dans le cadre de sa maintenance de site) ; dans ce cas le dépose sera en dépose soignée pour réemploi.

Localisation :

Ensemble des mobiliers, meubles, appareillages - équipements divers, suivant plan existant (démolition) et constat sur site

Et également :

- dépose et évacuation des cimaises et moulures murales
- dépose et évacuation des panneaux bois en parois
- dépose et évacuation des stores intérieurs
- dépose et évacuation des tubes de penderies
- dépose et évacuation des panneaux de liège en parois
- dépose tapis de sol encastré
- dépose miroirs

1.2.3.2 DÉPOSE DES FLUIDES

L'entreprise devra se faire confirmer la neutralisation des réseaux par les lots concernés avant son intervention.

Dans le cas d'appareils et/ou équipements prévus récupérés, ces derniers seront déposés par les lots concernés ; l'entreprise devra se faire confirmer la dépose - récupération par les lots concernés avant son intervention.

1.2.3.2.1 Ouvrages d'électricité

Dépose en démolition, sans réemploi (*voir Note ci-dessous*), de tous les ouvrages d'électricité (courants forts et courants faibles) et ouvrages associés :

- tableaux électriques
- terminaux lumineux : luminaires, plots, ...
- prises cis boîtiers (prises de courants, interrupteurs, inverseurs, ...)
- gaines électrique et alimentations diverses des installations électriques et ouvrages associés (gainés, supports, ...) ; de toutes natures

Compris : tri et évacuation en décharge

Note :

L'entreprise devra avoir confirmation que le maître d'ouvrage a déposé et récupéré les ouvrages qu'il souhaitait avant intervention. Le maître d'ouvrage demandera peut-être la mise à disposition de certains ouvrages ; coordination et repérage à prévoir avant intervention (récupération dans le cadre de sa maintenance de site) ; dans ce cas le dépose sera en dépose soignée pour réemploi.

Localisation :

Ensemble des ouvrages d'électricité suivant plan existant (démolition) et constat sur site

A prévoir également dépose des câbles / gaines (hors service) situés dans la galerie du vide sanitaire (contrôle avec lot concerné des ouvrages à conserver) ; nettoyage de la galerie

1.2.3.2.2 Ouvrages de plomberie et sanitaires

Dépose en démolition, sans réemploi (*voir Note ci-dessous*), de tous les ouvrages de plomberie, sanitaires et ouvrages associés :

- appareils sanitaires

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- appareillages et équipements sanitaires
 - alimentations EC-EF et ouvrages associés (supports, ...) ; de toutes natures
 - canalisations d'évacuation EU-EV et ouvrages associés (supports, ...) ; de toutes natures
 - production d'eau chaude sanitaire par ballons électriques et ouvrages associés (supports, ...)
- Compris : tri et évacuation en décharge

Note :

L'entreprise devra avoir confirmation que le maître d'ouvrage a déposé et récupéré les ouvrages qu'il souhaitait avant intervention. Le maître d'ouvrage demandera peut-être la mise à disposition de certains ouvrages ; coordination et repérage à prévoir avant intervention (récupération dans le cadre de sa maintenance de site) ; dans ce cas le dépose sera en dépose soignée pour réemploi.

Localisation :

*Ensemble des ouvrages de plomberie et sanitaires suivant plan existant (démolition) et constat sur site
A prévoir également dépose des canalisations de réseau EU situées dans la galerie du vide sanitaire (contrôle avec lot concerné des ouvrages à conserver) ; nettoyage de la galerie*

1.2.3.2.3 Ouvrages de chauffage

Dépose en démolition, sans réemploi (*voir Note ci-dessous*), de tous les ouvrages de chauffage et ouvrages associés :

- émetteurs de chauffage (radiateurs, panneaux rayonnants, ...) et ouvrages associés (robinets, supports, ...)
- alimentations et ouvrages associés (supports, ...) ; de toutes natures
- production de chaleur et ouvrages associés (supports, ...)

Compris : tri et évacuation en décharge

Note :

L'entreprise devra avoir confirmation que le maître d'ouvrage a déposé et récupéré les ouvrages qu'il souhaitait avant intervention. Le maître d'ouvrage demandera peut-être la mise à disposition de certains ouvrages ; coordination et repérage à prévoir avant intervention (récupération dans le cadre de sa maintenance de site) ; dans ce cas le dépose sera en dépose soignée pour réemploi.

Localisation :

*Ensemble des ouvrages de chauffage suivant plan existant (démolition) et constat sur site
A prévoir également dépose des canalisations de chauffage (hors service) dans la galerie du vide sanitaire (contrôle avec lot concerné des ouvrages à conserver) ; nettoyage de la galerie*

1.2.3.2.4 Ouvrages de ventilation

Dépose en démolition, sans réemploi (*voir Note ci-dessous*), de tous les ouvrages de ventilation et ouvrages associés :

- gaines de ventilation de toutes sections et de toutes natures et ouvrages associés (raccordements, pièges à sons, supports, ...)
- caisson de ventilation simple flux et ouvrages associés (supports, ...)
- centrale de traitement d'air double flux et ouvrages associés (supports, ...)

Compris : tri et évacuation en décharge

Note :

L'entreprise devra avoir confirmation que le maître d'ouvrage a déposé et récupéré les ouvrages qu'il souhaitait avant intervention. Le maître d'ouvrage demandera peut-être la mise à disposition de certains ouvrages ; coordination et repérage à prévoir avant intervention (récupération dans le cadre de sa maintenance de site) ; dans ce cas le dépose sera en dépose soignée pour réemploi.

Localisation :

Ensemble des ouvrages de ventilation suivant plan existant (démolition) et constat sur site

1.2.3.3 DÉPOSE DE MENUISERIES EXTÉRIEURES - SERRURERIE

1.2.3.3.1 Dépose complète Fenêtres - Portes - Fermetures

Sans objet à la charge du lot MEXT (noté pour information)

Localisation :

Suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- ensemble des menuiseries extérieures, compris fermetures, niveau RdC et Combles

1.2.3.4 DÉPOSE DE MENUISERIES INTÉRIEURES

1.2.3.4.1 Tout ouvrage intérieur

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de menuiseries intérieures compris le démontage ou le descellement, le bouchement des trous et raccords, protection

Comprenant également : dépose des ouvrages suivants :

- bloc-porte : huisserie, bâti, porte, ...
 - châssis, ...
 - cloisonnements bois pleins et/ou vitrés, ...
 - escalier bois, cis garde-corps, main courante, ...
 - mobiliers bois : meubles, paillasses, agencements divers, ...
 - tablettes, plateaux, ...
 - plinthe bois
 - cimaise bois
 - moulures bois associées
- Compris : tri et évacuation en décharge

Localisation :

*Ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site
Et notamment :*

- plinthe bois dans les locaux vestiaires 1-2, local LT, WC, sas

Note :

A la charge du MOA :

- dépose soignée et récupération des tableaux
- dépose soignée des patères - lisses bois

1.2.3.5 DÉPOSE DU CLOISONNEMENT - PLAFOND

1.2.3.5.1 Cloison de doublage (maçonnée)

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de cloisons de doublage maçonnées et ouvrages associés :

- ouvrages de petits éléments de toute nature
- ouvrages béton armé associé (chaînages, linteaux, ...)
- parements
- ouvrages de finitions, de raccordements, ...

La démolition des cloisons de distribution maçonnées s'entend également avec les parements de finition se trouvant sur les cloisons déposées (exemple : faïence, rvt mural, ...)

Compris : tri et évacuation en décharge

Recharge béton et/ou remplissage chape au sol, à la charge du présent lot, parfaitement arasée, sur emprise des doublages déposés

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en sous-face de plancher et/ou plafond conservé, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des doublages déposés

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en parois, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des doublages déposés

Localisation :

Ensemble des ouvrages de cloisons de doublages suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site, plus particulièrement :

- salle 1 : dépose partielle du doublage en façade Nord et Sud, sur future emprise de l'Office (office, plonge) pour permettre création nouveaux doublages adaptés en locaux humides

1.2.3.5.2 Cloison de doublage (cloison légère)

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de doublages de façades, de refends le cas échéants et ouvrages associés

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

:

- parements
- ossatures intermédiaires
- ossatures secondaires
- isolant

- profilés de finitions, de raccordements, ...

La démolition des cloisons de doublage s'entend également avec les parements de finition se trouvant sur les cloisons déposées (exemple : faïence, rvt mural, ...)

Compris : tri et évacuation en décharge

Recharge béton et/ou remplissage chape au sol, à la charge du présent lot, parfaitement arasée, sur emprise des doublages déposés

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en sous-face de plancher et/ou plafond conservé, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des doublages déposés

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en parois, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des doublages déposés

Localisation :

Ensemble des ouvrages de cloisons de doublages suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site, plus particulièrement :

- infirmerie - bureau : dépose partielle du doublage en façade Nord et Sud, sur future emprise de l'Office (débaras sage et Self) pour permettre création nouveaux doublages adaptés en locaux humides

1.2.3.5.3 Cloison de distribution (cloison légère)

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de cloisons de distributions et ouvrages associés :

- parements
- ossatures intermédiaires
- ossatures secondaires
- isolant

- profilés de finitions, de raccordements, ...

La démolition des cloisons de distribution s'entend également avec les parements de finition se trouvant sur les cloisons déposées (exemple : faïence, rvt mural, ...)

Compris : tri et évacuation en décharge

Recharge béton et/ou remplissage chape au sol, à la charge du présent lot, parfaitement arasée, sur emprise des cloisons déposées

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en sous-face de plancher et/ou plafond conservé, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des cloisons déposées

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en parois, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des cloisons déposées

Localisation :

Ensemble des ouvrages de cloisons de distributions suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

1.2.3.5.4 Cloison de distribution (maçonnée)

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de cloisons de distributions maçonnées et ouvrages associés :

- ouvrages de petits éléments de toute nature
- ouvrages béton armé associé (chaînages, linteaux, ...)
- parements

- ouvrages de finitions, de raccordements, ...

La démolition des cloisons de distribution maçonnées s'entend également avec les parements de finition se trouvant sur les cloisons déposées (exemple : faïence, rvt mural, ...)

Compris : tri et évacuation en décharge

Recharge béton et/ou remplissage chape au sol, à la charge du présent lot, parfaitement arasée, sur emprise des cloisons déposées

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en sous-face de plancher et/ou plafond conservé, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des cloisons déposées

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de chaux en parois, à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise des cloisons déposées

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Ensemble des ouvrages de cloisons de distributions suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

1.2.3.5.5 Plafond démontable

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de plafonds démontables et ouvrages associés :

- plafonds suspendus de toutes natures : dalles plâtre, minérales, bois, métalliques, pvc, plaques, ...
- ossatures intermédiaires, compris suspentes et fixations
- ossatures secondaires, compris suspentes et fixations
- isolant
- membrane
- profilés de finitions, de raccordements, ...

Compris : tri et évacuation en décharge

Localisation :

Ensemble des ouvrages de plafonds démontables suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

1.2.3.5.6 Plafond non démontable

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de plafonds non démontables et ouvrages associés :

- enduit plâtre ou autre
- parements de toutes natures : placo, lattis bois ou nergalto + plâtre, bois, métallique, pvc, ...
- ossatures intermédiaires, compris suspentes et fixations
- ossatures secondaires, compris suspentes et fixations
- isolant
- membrane
- profilés de finitions, de raccordements, ...

Compris : tri et évacuation en décharge

Localisation :

Ensemble des ouvrages de plafonds non démontables suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

1.2.3.6 REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCE

1.2.3.6.1 Sol scellé

Sans objet. (noté pour information)

Le carrelage existant est prévu conservé.

Localisation :

Ensemble des ouvrages de revêtements de sols scellés suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

1.2.3.6.2 Faïence - Carrelage mural

RVT (faïence)

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de revêtements de parois et ouvrages associés :

- revêtement de finitions : faïence, carrelage mural, ...
- profilés de joints, profilés de finitions, de raccordements, ...

Mise à nu du support brut : grattage du support, balayage, nettoyage, ...

Compris : tri et évacuation en décharge

Recharge ou remplissage enduit plâtre ou mortier de ciment en parois (matériaux adaptés au supports), à la charge du présent lot, parfaitement dressée, sur emprise de la faïence déposée, pour rebouchage et dressage de façon ponctuelle ou générale, des détériorations causées par la dépose de la faïence.

Le support devant permettre la pose de nouvelle faïence par le lot RVT DE SOL ou travaux de peinture par le lot PEINTURE.

Localisation :

Ensemble des ouvrages de faïence sur supports existants conservés suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.2.3.6.3 Dépose sols souples

Dépose en démolition, sans réemploi, de tous les ouvrages de revêtements de sols souples et ouvrages associés :

- revêtement de finitions
- ragréage
- profilés de joints, profilés de finitions, de raccords, ...

Mise à nu du support brut : grattage du support, balayage, nettoyage, ...

Compris : tri et évacuation en décharge

Localisation :

Ensemble des ouvrages de revêtement de sols collés suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site

1.2.4 DECONSTRUCTION

1.2.4.1 DECONSTRUCTION - DEMOLITION

1.2.4.1.1 Déconstruction - Démolition d'ouvrages isolés - ouvrages divers

A la charge du présent lot la déconstruction - démolition d'ouvrages isolés du bâtiment existant conservé.

Les travaux de déconstruction comprennent :

- amenée et repli du matériel
- installation de chantier
- mise en place d'un parc à bennes pour tri sélectif des déchets et gravats
- déconstruction extérieure et/ou intérieure, matériaux de toutes natures
- chargement, transport et frais de décharge
- Déchets Spécifiques (DS) > traitement spécialisé - recyclage, ...
- Déchets Dangereux (DD) > décharge de classe 1, incinérateur spécifique, recyclage après décontamination, ...
- Déchets non dangereux et non inertes - Déchets Industriels Banals (DIB) > décharge de classe 2, recyclage (après tri pour les déchets de démolition mélangés avec déchets non minéraux), incinérateur, ...
- bordereau de suivi de déchets

Note :

Les déposes du mobilier et des appareils - équipements récupérables reste à la charge du maître d'ouvrage, dont les interventions devront être réalisées avant l'intervention du présent lot.

Localisation :

Suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site, plus particulièrement :

- *démolition dalle béton extérieure au droit des portes niveau rdc façade Nord ; u2*
- *démolition seuil au droit des portes niveau rdc façade Nord, pour création façon de caniveau pour garde d'eau seuil de la porte ; u2*
- *démolition seuil au droit de la porte niveau rdc façade Sud, pour création façon de caniveau pour garde d'eau seuil de la porte ; u1*
- *dépose clôture angle Sud-Est du bâtiment (à proximité future PAC Unité Ext) ; repose en fin de chantier*
- *dépose clôture portail piéton angle Nord-Est du bâtiment (à proximité tableau élec ext) ; repose en fin de chantier*

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES - GROS OEUVRE

1.3.1 CONFORTATION, RÉPARATION ET TRANSFORMATION

1.3.1.1 PERCEMENT POUR BAIES

Le titulaire du présent lot devra le traçage sur murs pour la création/modification d'ouvertures de baies.

Le perçement ne sera réalisé qu'après vérification de la neutralisation d'éléments divers type câbles électriques ou autres canalisations.

Les travaux comprendront :

- sondages destructifs et/ou carottages pour connaissance des éléments à déposer
- étaitements nécessaires en fonction des charges situées au droit de chaque intervention
- protection des ouvrages adjacents
- délimitation de la zone d'intervention (protection des biens et des personnes) ; signalisations
- création d'un poste de travail pour limiter les nuisances (sonores, poussières, ...) en site occupé
- dimension ouvertures suivant plans EXE de l'entreprise concernée

1.3.1.1.1 Création/Modification ouverture dans paroi maçonnée

Réalisation d'une création d'ouverture dans parois maçonnée, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

- sciage soigné de la paroi
- passivation des aciers
- réalisation de linteau en 1/2 passe si nécessaire
- reprise des tableaux et voussures en béton armé suivant cas, toutes armatures et coffrage bois soigné
- façon de reprise des seuils ou appuis
- calfeutrements
- bandes dressements pour recevoir châssis et/ou menuiseries

Tri et évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Dimensions suivant plans

Nota :

Les dimensions des ouvertures extérieures et intérieures seront à contrôler à l'issue des relevés et traçages des traits de niveaux en début chantier et pendant l'avancement de celui-ci, et notamment après démolition des sols et/ou planchers.

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment :

- agrandissement ouverture extérieure pour porte neuve avec passage libre de 0.90m et élargisseur de tableau pour ite ép. 50mm de chaque côté (côte tableau actuelle 0.90m) : porte accès cage d'escalier intérieur menant au r+1, façade Nord
- création ouverture intérieure pour passage libre entre Salle 1 / Bureau (future Plonge)
- création ouverture intérieure pour passage libre entre Salle 1 / Infirmerie - WC (future Office)
- agrandissement ouverture intérieure pour passage libre entre Circulation / Salle 1
- agrandissement ouverture intérieure pour passage libre entre Circulation / Salle 2

Note :

Pour toutes les menuiseries extérieures existantes conservées ; voir articles ci-après pour réfection des jambages, linteaux et appuis, afin de recevoir les menuiseries neuves.

1.3.1.2 TROUS, SAIGNEES, SCHELLEMENTS, CALFEUTREMENTS, PERMÉABILITÉS

Le titulaire du présent lot devra le traçage sur murs et/ou plancher pour la création des percements.

L'intervention ne sera réalisée qu'après vérification de la neutralisation d'éléments divers type câbles électriques ou autres canalisations.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Les travaux comprendront :

- sondages destructifs et/ou carottages pour connaissance des éléments à déposer
- étaielements nécessaires en fonction des charges situées au droit de chaque intervention
- protection des ouvrages adjacents
- délimitation de la zone d'intervention (protection des biens et des personnes) ; signalisations
- création d'un poste de travail pour limiter les nuisances (sonores, poussières, ...) en site occupé
- dimension ouvertures suivant plans EXE de l'entreprise concernée

1.3.1.2.1 PERCEMENT DE TROUS

1.3.1.2.1.1 Percement en parois

Réalisation de percement de mur pour la création d'une traversée, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

- carottage et/ou sciage soigné de la paroi
- passivation des aciers
- réalisation de linteau en 1/2 passe si nécessaire
- reprise de l'encadrement en béton armé suivant cas, toutes armatures et coffrage bois soigné
- dépose - repose de pierres - moellons
- calage et scellement des pierres
- feuillures pour recevoir cadre et/ou grilles
- calfeutrements

Évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Dimensions suivant plans

Note :

Prévoir déblais- remblais en pied des élévations pour les percements en infra.

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment :

- *percement refend (voile béton), niveau infra, pour création passage d'homme entre la galerie du VS et VT sous emprise Office ; prévision dimension 0.60x0.80ht m ; u1*
- *percement façade, niveau plénum plafond rdc, pour création sortie rejet d'air vicié vmc simple flux des Sanitaires ; façade Nord ; prévision diamètre 125mm ; u1*
- *percement façade, en soubassement, niveau infra, pour création courette anglaise pour ventilation naturelle de la galerie du VS ; façade Est ; prévision dimension 0.30x0.30ht m ; u1*
- *percement façade, en partie basse, niveau rdc, pour création passage réseaux liaisons fluides PAC Unité Extérieur vers installations intérieures ; façade Est ; prévision diamètre 180mm ; u1*
- *percement façade, en soubassement, niveau infra, pour création passage réseaux alim élec PAC Unité Extérieure et réseaux dans galerie VS ; façade Est ; prévision diamètre 100mm ; u1*
- *percements en refends, niveau rdc, en plénum de plafond suspendu, pour passage gaine de ventilation simple flux ; Sanitaires ; prévision diamètre 160mm ; u2*
- *percements en refends, niveau rdc, en plénum de plafond suspendu (sous poutre ba ai +2.68m) : pour passage canalisation condensat ; cheminement Salle 1 vers Sanitaires F. (via la Circulation) ; prévision diamètre 50mm ; u2*
- *percements en refends, niveau rdc, en plénum de plafond suspendu (sous poutre ba ai +2.68m) : pour passage canalisation condensat ; cheminement Salle 2 vers Sanitaires G. (via la Circulation) ; prévision diamètre 50mm ; u2*
- *percements en refends, niveau rdc, en plénum de plafond suspendu (sous poutre ba ai +2.68m) : pour passage réseaux divers ; Salle 1-2 vers Circulation ; prévision diamètre 100mm ; u4*
- *percements en refend, niveau rdc, en plénum de plafond suspendu (sous poutre ba ai +2.68m) : pour passage réseaux divers ; Office vers Vestiaires ; prévision diamètre 100mm ; u2*
- *percements en refend, niveau rdc, en partie basse : pour passage réseaux d'évacuation Eu des auges de la Circulation vers les Sanitaires F. ; prévision diamètre 50mm ; u1*

Note :

Si les prévisions prévues dans la localisation ne sont pas utilisées, ce poste fera alors l'objet d'un avenant de travaux en moins-value.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

L'entreprise devra clairement identifier sur son devis les prix unitaires e chaque type de percements (position, section-diamètre, nb).

1.3.1.2.1.2 Percement en plancher

Réalisation de percement de plancher pour la création d'une traversée, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

- carottage et/ou sciage soigné du plancher
- passivation des aciers
- réalisation d'un chevêtre béton ou métallique si nécessaire
- reprise de l'encadrement en béton armé suivant cas, toutes armatures et coffrage bois soigné
- feuillures pour recevoir cadre et/ou grilles
- calfeutrements

Évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Dimensions suivant plans

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site et besoins des lots techniques :

- traversée en plancher intermédiaire, plancher haut du rdc, pour passage gaines ventilation de la double flux ; Salle 1 ; prévision diamètre 400mm ; u2
- traversée en plancher intermédiaire, plancher haut du rdc, pour passage gaines ventilation de la double flux ; Salle 2 ; prévision diamètre 400mm ; u2
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage réseau élec pour alim TD (dans local LT) depuis galerie VS ; vide technique au droit douche Vest. 1 ; prévision diamètre 100mm ; u1
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage canalisation d'évacuation EU ; Vestiaire 1 ; lavabos ; prévision diamètre 120mm ; u1
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage canalisation d'évacuation EU ; Vestiaire 1 ; douche vest 1 ; prévision diamètre 120mm ; u1
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage canalisation d'évacuation EU ; Office ; prévision diamètre 60mm ; u1
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage canalisation d'évacuation EU (caniveaux de sol) ; Office, Self, Plonge, Sas ; prévision diamètre 250mm ; u4
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage canalisation d'évacuation EU ; Sanitaires (évacuations WC) ; prévision diamètre 120mm ; u4
- traversée en plancher bas du rdc, pour passage canalisation d'évacuation EU ; Sanitaires (siphon de sol) ; prévision diamètre 100mm ; u2
- découpe plancher bas du rdc pour intégration de caniveau de sol avec boîtier télescopique panier filtre de Limatec (au lot RVT) ; 700x700mm pour caniveau de 450*430mm ; ht 100mm ; u4

Note :

Si les prévisions prévues dans la localisation ne sont pas utilisées, ce poste fera alors l'objet d'un avenant de travaux en moins-value.

L'entreprise devra clairement identifier sur son devis les prix unitaires e chaque type de percements (position, section-diamètre, nb).

1.3.1.2.2 SAIGNEE DANS PLANCHER

1.3.1.2.2.1 Saignée dans plancher béton

Réalisation de saignée dans plancher béton, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

- carottage et/ou sciage soigné du plancher béton
- passivation des aciers
- reprise fondations et soubassements suivant nécessité au droit de la saignée
- reconstitution du plancher après mise en place des canalisations : lit de sable en fond de saignée et en enrobage des canalisations
- liaisonnement plancher - rebouchage
- calfeutrements

Évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Dimensions suivant plans

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site, plus particulièrement :

- vestiaire 1-2, wc : pour création nouveau réseau EU, pour attentes EU (x3) : douche vest. 2, wc, douche vest. 1 ; traversée de plancher pour raccordement dans galerie VS ; prévision dév. : 7.00m
- plonge, office : pour création nouveau réseau EU, pour attentes EU (x3) : lavabos vest. 2, caniveau plonge, caniveau office ; traversée de plancher pour raccordement dans galerie VS ; prévision dév. : 7.00m
- sanitaires F et G : pour création nouveau réseau EU, pour attentes EU (x2) : wc sanitaires F et G ; traversée de plancher pour raccordement dans galerie VS ; prévision dév. : 2x0.80=1.60m

1.3.1.3 REFECTION SUPPORT POUR MENUISERIES EXTERIEURES

Le titulaire du présent lot devra le traçage sur murs pour la réfection des supports pour menuiseries extérieures.

L'intervention ne sera réalisée qu'après vérification de la neutralisation d'éléments divers type câbles électriques ou autres canalisations.

Les travaux comprendront :

- sondages destructifs et/ou carottages pour connaissance des éléments à déposer
- étaielements nécessaires en fonction des charges situées au droit de chaque intervention
- protection des ouvrages adjacents
- délimitation de la zone d'intervention (protection des biens et des personnes) ; signalisations
- création d'un poste de travail pour limiter les nuisances (sonores, poussières, ...) en site occupé
- dimension ouvertures suivant plans EXE de l'entreprise concernée

1.3.1.3.1 Réfection des seuils avec "faux caniveau"

Pour les seuils au droit des portes, pour répondre aux dispositions constructives suivantes :

- rejingot de 25mm
- forme en pente de 10%
- garde d'eau de 5cm
- accessibilité pmr, seuil - ressaut inférieur à une hauteur de 2cm

Réalisation d'une réfection de seuil d'ouverture existante et/ou modifiée en dimension, avec mise en place d'un "faux caniveau"

- seuil en mortier fibré haute résistance hydrofugé dans la masse, sans débord sur façade ; compris façon de rejingot avec gorge arrondie

Fourniture et pose d'une grille caillebotis de section et hauteur suivant étude de l'entreprise et comprenant :

- grille en acier galvanisé ; fente ou maille au choix de l'architecte
- classe B 125
- cornières et/ou équerres de fixations de la grille

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment : pour toutes les portes existantes conservées et/ou modifiées, recevant une menuiserie neuve

- porte accès à la cage d'escalier (accès au r+1), façade Nord, dév. 0.90m
- porte entrée restaurant, façade Nord, dév. 1.40m
- porte sortie restaurant, façade Nord, dév. 1.40m
- porte entrée annexe, façade Sud, dév. 2.00m

Note :

Porte entrée office, façade Ouest : seuil existant conservé en l'état ; garde d'eau non nécessaire, auvent de protection

1.3.1.3.2 Réfection des appuis

Sans objet (noté pour information)

Appuis existant en béton moulé ; hypothèse retenue : présence de rejingot.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.3.1.3.3 Réfection bandes de dressements pour menuiseries extérieures

Réalisation d'une réfection de bandes dressements sur support maçonné, en tableau et linteau d'ouverture existante et/ou modifiée en dimension, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

Préparation du support

- dépose en démolition des supports non adhérents
- reprise des supports

Réalisation de bandes de redressement pour appuis des dormants de baies

- mortier fibré haute résistance hydrofugé dans la masse

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant, compris préparation du support, coffrage adapté

Tri et évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Dimensions suivant plans

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment :

- pour toutes les ouvertures existantes conservées et/ou modifiées, recevant une menuiserie neuve

Note :

Changement des menuiseries extérieures limité au niveau rdc.

1.3.1.4 BOUCHEMENT - CALFEUTREMENT

1.3.1.4.1 Rebouchages - Calfeutrements en parois

Réalisation d'un rebouchage - calfeutrement de murs, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

- préparation des supports : nettoyage, ancrages nécessaires
- passivation des aciers
- fermeture en maçonnerie de petits éléments ou en béton armé suivant cas, toutes armatures et coffrage bois soigné
- enduit étanche sur maçonnerie si située en façade extérieure ; destiné à rester apparente ou à recevoir une peinture de finition
- enduit ciment sur maçonnerie si située en intérieure ; destinée à rester apparente (non doublé) ou besoin feu suivant épaisseur éléments utilisés
- restitution de la structure : épaisseur, stabilité et/ou CF de la paroi
- calfeutrements et finitions, enduit le cas échéant

Évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Dimensions suivant plans

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment :

- dépose châssis extérieur et bouchage baie extérieure : façade Nord, WC pmr des Sanitaires F. ; prévoir enduit étanche face extérieure ; ouverture de 0.70x0.55ht m ; u1
- dépose châssis extérieur et bouchage baie extérieure : façade Nord, WC pmr des Sanitaires G. ; prévoir enduit étanche face extérieure ; ouverture de 0.70x0.55ht m ; u1

1.3.1.5 INTERVENTION SUR OUVERTURE EXISTANTE

Le titulaire du présent lot devra le traçage sur murs pour la création d'ouvertures de baies.

Le percement ne sera réalisé qu'après vérification de la neutralisation d'éléments divers type câbles électriques ou autres canalisations.

Les travaux comprendront :

- sondages destructifs et/ou carottages pour connaissance des éléments à déposer
- étaielements nécessaires en fonction des charges situées au droit de chaque intervention
- protection des ouvrages adjacents
- délimitation de la zone d'intervention (protection des biens et des personnes) ; signalisations
- création d'un poste de travail pour limiter les nuisances (sonores, poussières, ...) en site occupé

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- dimension ouvertures suivant plans EXE de l'entreprise concernée

1.3.1.5.1 Sciage des appuis

Réalisation d'un sciage des appuis débordants dans parois maçonnée, comprenant en complément des prestations évoquées en titre du chapitre :

- sciage soigné de l'appui
- passivation des aciers
- calfeutrements
- enduit de bouchage et de finition

Tri et évacuation des gravats

Nettoyage de la zone

Dimensions suivant plans

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment :

- tous les appuis débordants des ouvertures existantes conservées et/ou modifiées ; intervention limitée aux ouvertures du niveau rdc

Note :

Sciage des débords des appuis pour permettre la réalisation ultérieure (hors présent projet), d'une ITE de l'ensemble des façades du bâtiment.

1.3.2 OUVRAGES DIVERS ET FINITIONS

1.3.2.1 Courette de ventilation de VS - type MEA

Fourniture et pose de courette de ventilation de VS de type **Courette d'Aération de chez MEA**, ou équivalent approuvé

- corps en polyester armés de fibres de verre, charges minérales, additifs
- dimension : standard fabricant
- grille de couverture : maille 30/10 ou maille 30/30 ou métal déployé
- classes de charge : A15 - passage piétons
- couleur du corps : blanc

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- terrassements déblais - remblais
- rehausses possibles jusqu'à 7 éléments
- plaque de montage sur isolants extérieur adapté de type MEAfix, en cas de soubassement isolé

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan futur et constat sur site ; notamment :

- pour ventilation naturelle de la galerie du vide sanitaire, en extrémité de galerie, VH, en pignon Est ; u1

1.3.2.2 Réservations / percements / calfeutrements

L'entreprise devra toutes les réservations, mises en place de fourreaux, etc., afin d'éviter au maximum les percements et reprises après coulage d'ossatures et murs, les mises en place dans les coffrages des éléments de toutes natures fournis par les différents corps d'état, les feuillures pour permettre la pose de tous éléments bois ou métalliques par les entreprises de menuiseries et de serrurerie, compris mise en place de cales en bois dur, tous étaielements nécessaires à la bonne réalisation des travaux, ainsi que toutes sujétions pouvant apparaître en cours de chantier, les contreventements pour assurer la stabilité de l'ossature, la façon de parement très soignée pour toutes les parties demeurant vues sur poteaux ou poutres, incluant les valeurs de tous travaux complémentaires : ponçage, recouplement des balévrès, élimination des bullages ou défauts de planimétrie

A la charge du présent lot :

- l'exécution de tous les trous, trémies, feuillures, tranchées, scellements, calfeutrements et rebouchements nécessaires à l'exécution de l'ensemble de tous les ouvrages TCE
- après pose des ouvrages des corps d'état secondaires, les trémies des planchers et percements des murs seront obturés pour

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

obtenir l'isolement acoustique et le degré coupe-feu réglementaire

- les scellements et calfeutrements seront faits au mortier de ciment ou mortier bâtard
 - le passage des gaines, câbles et canalisations dans les parois lourdes doit être réalisé par mise en attente d'un fourreau avec interposition d'un matériaux résilient entre ce fourreau et l'élément traversant
 - rebouchage en pied de toutes les gaines techniques
 - tous les rebouchages de trémies et réservations sans restriction de diamètres ainsi que les calfeutrements avec un matériau dense type mortier lourd autour des fourreaux enserrant les éléments élastiques fournis et posés par les lots techniques concernés. Le présent lot doit vérifier avant tout rebouchement, la présence des fourreaux élastiques et leur longueur suffisante (10 cm de part et d'autre des parois) autour de toutes gaines et canalisations
 - pour une réservation non utilisée, elle sera bouchée avec un matériau possédant une masse surfacique équivalente à celle de la paroi considérée
 - l'emploi de plâtre pour ces travaux est formellement interdit, hormis pour les raccords d'enduit de ce même matériau
- Les rebouchages et calfeutrements dans les dalles et voiles seront réalisés avec un soin particulier et parfaitement étanche à l'air

- En cas de demande abusives de réservations (réservations non utilisées ou vide de plus de 10cm autour du réseau / équipement), les réservations concernées seront rebouchées par l'entreprise ayant demandée la réservation ou par le présent lot aux frais de l'entreprise demandeuse.

Localisation :

Pour les besoins du projet

1.3.3 RÉSEAUX INTÉRIEURS

Avant exécution des dallages ou dalle portée ou autres planchers, les travaux comprennent tous les réseaux enterrés et/ou suspendus sous plancher, placés à l'intérieur du bâtiment depuis les pénétrations en façade jusqu'aux attentes intérieures et depuis les attentes intérieures jusqu'aux sorties à +1.00m de la façade

1.3.3.1 Réseaux EP - EU

1.3.3.1.1 Tranchées Déblais - Remblais pour réseaux EU-EP

Déblais

- terrassement en tranchée dans sol de toute nature, compris sujétions pour pompage, blindage, ...
- évacuation à la décharge des terres excédentaires ou impropres au réemploi
- avant la pose des canalisations, réseaux, lit de sable de 0,10 m d'épaisseur minimum

Remblais

- lit de sable de 10 cm au-dessus des canalisations, réseaux, ...
- remblai en terres conformes à la technologie de l'emploi, et compactage

Localisation :

Pour les réseaux EU-EP décrits ci-après

1.3.3.1.2 Canalisations EU

Canalisations en PVC ou Béton, de diamètre suivant étude de l'entreprise et toutes pièces de raccordement nécessaires.

- tuyaux en PVC classe CR 4 ou CR 8 pour les diamètres jusqu'à 250 mm
- tuyaux en béton centrifugé armé série 135 pour diamètres supérieurs ou égaux à 300 mm
- tuyaux en fonte, ou CPVC HTA suivant configuration et emplacement
- pièces spécifiques : coudes, secteurs de coudes, culottes et embranchements, manchons de dilatation, manchons, manchettes, réductions, tampons, tés de visites, ...

Les canalisations seront posées en respectant soigneusement les pentes du projet = minimum 2%

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise, notamment :

- vestiaire 1-2, wc : pour création nouveau réseau EU, pour attentes EU (x3) : douche vest. 2, wc, douche vest. 1 ; traversée de plancher pour raccordement dans galerie VS ; prévision dév. : 7.00m
- plonge, office : pour création nouveau réseau EU, pour attentes EU (x3) : lavabos vest. 2, caniveau plonge, caniveau office ;

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

traversée de plancher pour raccordement dans galerie VS ; prévision dév. : 7.00m

- sanitaires F et G : pour création nouveau réseau EU, pour attentes EU (x2) : wc sanitaires F et G ; traversée de plancher pour raccordement dans galerie VS ; prévision dév. : 2x0.80=1.60m

Note :

Le réseau aérien dans la galerie du vide sanitaire est à la charge du lot PLOMBERIE.

1.3.3.1.3 Canalisations EU - Réseaux Cuisine (fonte ou PVC HTA)

Canalisations en fonte ou PVC HTA, de diamètre suivant étude de l'entreprise et toutes pièces de raccordement nécessaires.

- tuyaux en fonte, ou CPVC HTA suivant configuration et emplacement

- pièces spécifiques : coudes, secteurs de coudes, culottes et embranchements, manchons de dilatation, manchons, manchettes, réductions, tampons, tés de visites, ...

Les canalisations seront posées en respectant soigneusement les pentes du projet = minimum 2%

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, plus particulièrement réseaux sous la zone office, pour les réseaux spécifiques suivant recommandations du cuisiniste

1.3.3.1.4 Attentes EU

Réalisation des attentes EU intérieures

- tuyaux en PVC classe CR 4 ou CR 8 pour les diamètres jusqu'à 250 mm

- tuyaux en béton centrifugé armé série 135 pour diamètres supérieurs ou égaux à 300 mm

- tuyaux en fonte, ou CPVC HTA suivant configuration et emplacement

- diamètres suivant besoins des lots techniques

- pièces spécifiques : coudes, secteurs de coudes, culottes et embranchements, manchons de dilatation, manchons, manchettes, réductions, tampons, tés de visites, ...

Pose scellée dans le plancher, sortie en attente à +0.20m du sol fini, compris bouchons de fermetures

Implantations suivant plans techniques des lots concernées

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise

1.3.3.1.5 Attentes EU - Réseau Cuisine

Réalisation des attentes EU intérieures

- tuyaux en fonte, ou CPVC HTA suivant configuration et emplacement

- diamètres suivant besoins des lots techniques

- pièces spécifiques : coudes, secteurs de coudes, culottes et embranchements, manchons de dilatation, manchons, manchettes, réductions, tampons, tés de visites, ...

Pose scellée dans le plancher, sortie en attente à +0.20m du sol fini, compris bouchons de fermetures

Implantations suivant plans techniques des lots concernées

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, plus particulièrement réseaux sous la zone office, pour les réseaux spécifiques suivant recommandations du cuisiniste

1.3.3.1.6 Attentes EU - Réseau Cuisine - Caniveaux

Suggestions particulières pour les attentes des caniveaux de la cuisine :

- diamètre supérieur aux diamètres de sorties des caniveaux pour raccordements

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, plus particulièrement pour tous les caniveaux de la zone cuisine

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

1.3.4 RESEAUX SOUPLES

Le principe consiste à raccorder le bâtiment aux arrivées situées en limite de parcelle.

Les modalités d'exécution des travaux seront conformes aux prescriptions du fascicule 71 et de l'exploitant.

1.3.4.1 Tranchées Déblais - Remblais pour réseaux Divers

Déblais

- terrassement en tranchée dans sol de toute nature, compris sujétions pour pompage, blindage, ...
- évacuation à la décharge des terres excédentaires ou impropres au réemploi
- avant la pose des canalisations, réseaux, lit de sable de 0,20 m d'épaisseur minimum

Remblais

- lit de sable de 20 cm au-dessus des canalisations, réseaux, ...
- bande avertisseuse en grillage plastifié de couleur normalisée
- remblai en terres conformes à la technologie de l'emploi, et compactage

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, notamment :

- pour les réseaux avec fourreaux décrits ci-après

1.3.4.2 Fourreaux

Fourreaux en PVC de diamètre suivant plans techniques et études de l'entreprise et toutes pièces de raccordement nécessaires.

- couleur suivant destination / usage des fourreaux (CFO - rouge, Gaz - jaune, Eau - bleu, CFa/PTT - vert)
- intérieur des fourreaux lisse
- emboîtement des fourreaux assuré de telle sorte que les surfaces intérieures ne laisseront apparaître aucune cassure ou obstacle
- fourreaux avec aiguille en fil de fer galvanisé

Les fourreaux seront posés en respectant soigneusement les rayons de courbures

Localisation :

Suivant plans, détails sur le cadre dpgf et études de l'entreprise, notamment :

- CHAUFFAGE : fourreau pour liaison fluides entre la PAC Unité Extérieure et pénétration dans le bâtiment en infra en pignon Est (galerie du VS) ; prévision 1 Ø 160mm ; dév. 9.00m

- ELEC - CFO : fourreau pour alimentation électrique entre la PAC Unité Extérieure et pénétration dans le bâtiment en infra en pignon Est (galerie du VS) ; prévision 1 Ø 90mm ; dév. 9.00m

1.3.5 OUVRAGES EXTERIEURS

1.3.5.1 Dallette béton

Réalisation, d'une dalle / dallette béton de type terre plain sur hérisson, comprenant :

Terrassement

Couche de forme

- dressement, purges éventuelles, compactage du fond de forme assortit d'un contrôle de la teneur en eau
- géotextile anti-contaminant
- couche de forme d'épaisseur 30 cm minimum en grave naturelle concassée (0/31.5mm)

Isolation

néant

Couche de réglage + film

- couche de sable d'épaisseur 2 cm minimum, compacté

Béton

- forme en béton armé de 0.13 m d'épaisseur minimum et suivant étude B.A et surcharges
- compris bêtes de rives, formes de pente, etc. et suivant plans, étude et configuration
- béton de composition et dosage conforme à la réglementation et aux normes NF EN 206-1 et NF P 18-201 (DTU 21) en vigueur
- classe d'exposition et de résistance minimale : XF1 - C25/30

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- finition : balayé

Armatures - Treillis soudés

- treillis soudés et acier HA pour chapeaux et chevêtres

Localisation :

Suivant plan de masse, plus particulièrement :

- dalle béton formant rampe palier de l'entrée restaurant, en façade Nord, prévision : 4.90x1.90m

- dalle béton formant rampe palier de la sortie restaurant, en façade Nord, prévision : 4.90x1.90m

- dalle béton support de PAC Unité Extérieure, prévision : 2.00x1.20m

1.3.5.2 Impluvium - Bandes gravillonnées

Réalisation d'un impluvium - bande gravillonnée, comprenant :

- préparation du support, terrassements, ...

- géotextile

- gravillons roulés 16/32

- feuillard métallique enterré pour délimitation avec espaces verts ; acier galvanisé

Largeur : mini 0.50m en pied de façade courante ; autre largeur suivant plan de masse et plan de rdc

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, plus particulièrement :

- en pied de façade Est ; dév. 8.10m ; à prévoir sur toute la largeur dans la bande entre le pignon Est et le muret pierre (largeur variable de 1.40 à 2.30m)



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

LOT : N° 2 CHARPENTE BOIS

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

2 CHARPENTE BOIS

2.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

2.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

2.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00** Prescriptions Communes Particulières, en tête du présent **tome 2**.

2.1.2 DONNÉES ET HYPOTHÈSES DU PROJET

2.1.2.1 Sécurité incendie

Conformément au règlement de sécurité contre l'incendie le bâtiment est classé :

Établissement recevant du public (**E.R.P.**) :

- 1 seul niveau RdC : **ERP** - type **N** : Restaurant et débit de boissons

Catégorie :

5ème catégorie ; moins de 200 personnes

- Périscolaire : effectif maxi 150 personnes

- Collège : effectif prévisionnel 90 personnes

➤ Accueil non simultané des deux entités : effectif < 200 personnes

➤ **A définir, à confirmer avec le contrôleur technique**

Résistance au feu des structures

Dispositions générales : **C012**

Établissement occupant partiellement le bâtiment

- catégories : **5ème**

- structure : **SF de degré 1/2h**

- plancher : **CF de degré 1/2h**

➤ **A confirmer avec le contrôleur technique**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

2.1.2.2 Actions sismiques

Données générales :

Département : **35** (35340)

Ville - Commune : **LA BOUXIERE**

Construction : **Existante** (RdC / R+1 / Combles perdus)

Type de construction : **ERP**

Note MOE :

> le projet se limite à la restructuration du niveau RdC uniquement

> le niveau R+1 n'est pas en usage (ex logements)

Zone de sismicité : **2** (faible)

Catégorie d'importance du bâtiment :

III : les établissements scolaires / les établissements sanitaires et sociaux

Exigences parasismiques réglementaires :

Bâti neuf

Sans objet

Bâti existant

L'objectif minimal de la réglementation sur le bâti existant est la non-aggravation de la vulnérabilité du bâtiment.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU, le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements et hypothèses données pour la présente opération.

La justification du comportement de ces matériaux et éléments de construction sera apportée par présentation des P.V. d'essais ou notes de calculs suivant D.T.U.

2.1.3 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

2.1.3.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

2.1.3.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

2.1.3.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

2.1.3.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

2.1.3.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

2.1.3.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

2.1.3.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

2.1.4 ETUDES COMPLEMENTAIRES - INTERFACE CHANTIER

2.1.4.1 Études de structure

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble de l'étude de structure des ouvrages en bois du projet.

Localisation :

Pour les besoins du projet

2.1.5 DÉPOSE - DÉMOLITION - ADAPTATION

2.1.5.1 Révision et reprise de la charpente existante

Révision et reprise de la charpente existante conservée

- découpes et dépose soignée des éléments défectueux
- mise en place de pièces de remplacement et/ou de renforcement en sapin brut de sciage traité, de sections et dimensions adaptées, compris assemblages éventuels.
- pièces de bois simples ou moisées, non liées à la charpente existante ou rendues solidaires de l'existante par boulons ou étriers, selon le cas

Compris trous et scellements nécessaires le cas échéant, et toutes façons et suggestions

Localisation :

Suivant plans état actuel - état futur, constatations sur place et études de l'entreprise

- ouvrages de la charpente bois conservé de la toiture de la partie Office : prévision financière forfaitaire de 500.00 € HT à prévoir dans offre de base

Note :

Si la prévision n'est pas utilisée, ce poste fera alors l'objet d'un avenant de travaux en moins-value.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

2.1.6 TRAITEMENT DES BOIS

2.1.6.1 Traitement curatif et préventif des bois en place

Sans objet. (noté pour information)

2.1.7 OUVRAGES DIVERS DE CHARPENTE

2.1.7.1 Solivages porteur - Zone et/ou Chemin technique

Fourniture et pose de solivage **porteur** en **sapin traité**, de section en rapport avec étude entreprise et dispositions du projet, qui portera soit de ferme à ferme, soit de poutre à poutre, soit de façade à charpente, compris muralières - lindiers, sabots métalliques et toutes fixations nécessaires ou scellement suivant le type de support

- section en rapport avec les charges reprises : voir cctp des autres lots (ossatures secondaires, plafonds, isolant, membrane, équipements techniques, ...)

- l'entraxe des solives en adéquation avec les portées, section des solives et charges d'exploitations

- les fixations par attaches et sabots métalliques seront galvanisées, avec interposition d'un feutre 36 S avec la maçonnerie

- protection pour tous bois noyés ou en contact avec les ouvrages B.A.

Sections des bois suivant configuration et étude de l'entreprise

Note :

L'entreprise devra prendre en compte la charge des équipements technique prévu sur le plancher des combles techniques (CTA double flux, ...), pour déterminer la section - entraxe des solives, ép. de plancher bois.

L'entreprise devra intégrer dans son offre toutes les suggestions d'encastrement scellement des poutres, solives, lindiers, dans les murs en pierres / terres, compris blocage, rebouchage au mortier de chaux.

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, notamment :

- emprise de l'ensemble des locaux de l'office et vestiaires formant comble technique au-dessus de l'office - vestiaires

2.1.7.2 Plancher bois sur solivage

Fourniture et pose d'un plancher bois sur solivage :

- dalle de plancher de lamelles orientées en bois résineux **Kronoply OSB3+**, ou équivalent approuvé

- usage en milieu humide

- épaisseur : **22mm**

- 4 rainures languettes

Pose sur solivage existant conservé > prévoir calage pour rattrapage de niveau

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Toutes suggestions de découpes au droit chevêtres, trappes, passage de réseaux, ...

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, notamment :

- emprise de l'ensemble des locaux de l'office formant comble technique de l'office

2.1.7.3 Bande résiliente

Interposition entre solives et plancher bois, d'une bande résiliente de type Phaltex, ou équivalent approuvé :

- épaisseur : **10mm**

Localisation :

Sur solives support de plancher bois décrit ci-avant

2.1.7.4 Garde-corps - Zone et/ou Chemin technique

Sans objet. (noté pour information)

Il est prévu un plancher sur toute la surface des combles.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

2.1.7.5 Contre-chevonnage

Fourniture et pose d'un contre-chevonnage en **sapin traité** de section appropriée :

- l'entraxe des contre-chevrons sera fonction des portées et du poids des plafonds prévus suspendus
- chandelles suspendues pour compensation épaisseur isolant prévu en rampant
- compris découpes, chevêtres
- protection pour tous bois noyés ou en contact avec les ouvrages B.A.

Sections des bois suivant configuration et étude de l'entreprise

Base : entraxe maxi : **0.60m**

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, notamment :

- *emprise complète des combles de la partie office*

Note :

Isolation thermique posée en rampant en 2 couches : 1ère couche de 200mm entre pannes et 2ème couche de 200mm sous les pannes.

2.1.7.6 Chevêtres - Trémies

Réalisation de façons de chevêtres et/ou de trémies :

Éléments bois en **sapin traité**, de section en rapport avec étude de l'entreprise et dispositions du projet

Couverture :

Façon de chevêtre : réservation dans chevonnage, empannage, contre-chevonnage, ...

Dimensions suivant besoins du présent lot et besoins des lots techniques

Écart au feu, dilatation, isolation thermique, ...

Plancher :

Façon de trémie : réservation dans solivage, plancher, ...

Dimensions suivant besoins du présent lot et besoins des lots techniques

Écart au feu, dilatation, isolation thermique, ...

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise : suivant besoins du présent lot et besoins des lots techniques, notamment :

- *en charpente de solivage de plancher porteur pour passage gaines de ventilation de l'office*
- *en charpente de solivage de plancher porteur pour trappe d'accès*

2.1.8 ISOLATION

2.1.8.1 Isolation sous rampant - LdR - ép 210+150mm

Fourniture et pose d'isolant sous avis technique valide composé de :

de type **Rockcomble nu de chez ROCKWOOL** ou équivalent approuvé

- panneau isolant en **Laine de Roche**, mono densité, non revêtu
- masse volumique nominale : 32 à 35 kg/m³
- réaction au feu : **A1** Incombustible
- NF EN ISO 10456 - étiquetage sanitaire : A+
- épaisseur : **210 + 150 mm** - coefficient **R = 6.00 + 4.25 = 10.25 m² K/W**

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant :

Pose :

- 1ère couche : **210mm entre** les pannes support de la couverture
- 2ème couche : **150mm sous** les pannes support de la couverture ; **pose croisée**

Complément pour points singuliers ; continuité parfaite de l'isolant en tout point

Toutes suggestions de maintien de l'isolant

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, en sous face de couverture ardoises, notamment :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- *volume de couverture des combles techniques sur emprise de l'office*

2.1.8.2 Écran pare-vapeur - clst feu : B

Fourniture et pose d'un écran pare-vapeur et d'étanchéité à l'air de type **Aerovap B de chez SALOLA**, ou équivalent approuvé

- perméabilité à la vapeur d'eau **Sd**, EN 1931 : **90m**
- résistance à la pénétration de l'eau, EN 13111 : **W1**
- réaction au feu : **B**

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- continuité périphérie et recouvrement
 - jonctions soignées avec les autres éléments de construction faisant office de pare-vapeur
 - bandes adhésives transparentes de type Aerotape, ou équivalent approuvé : filme PE + grille de renfort
- Traitement étanche de toutes traversées de membrane

Note :

- bande de jonction : membrane plafond / membrane en parois (pare-vapeur en face intérieure)
- bande de jonction : aux droits traversées de membrane

Localisation :

En sous-face de l'isolation décrite ci-avant

2.1.8.3 Lattage de maintien isolation - membrane

Fourniture et pose d'un lattage en **sapin traité** de section appropriée :

- l'entraxe des lattes sera fonction des portées et du poids des éléments maintenus
- compris découpes, chevêtres

Sections des bois suivant configuration et étude de l'entreprise

Localisation :

En sous-face de l'isolation décrite ci-avant

2.1.8.4 Isolation verticale contre paroi - LdR - ép 140mm

Fourniture et pose d'isolant sous avis technique valide composé de : de type **Rockmur kraft de chez ROCKWOOL** ou équivalent approuvé

- panneau isolant en **Laine de Roche**, mono densité, revêtu
- masse volumique nominale : 32 à 36 kg/m³
- réaction au feu : **A1** Incombustible
- NF EN ISO 10456 - étiquetage sanitaire : A+
- épaisseur : **140mm** - coefficient **R = 4.00 m² K/W**

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant :

Pose :

- verticale contre élévation maçonnée

Complément pour points singuliers ; continuité parfaite de l'isolant en tout point

Toutes suggestions de maintien de l'isolant

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise, notamment :

- *pignons Ouest et Est du volume de couverture des combles techniques sur emprise de l'office*



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

LOT : N° 3 COUVERTURE ARDOISES

Dossier : D24-06

Phase : DCE

Date : mars 2025

Indice : V0

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

3 COUVERTURE ARDOISES

3.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

3.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

3.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00** Prescriptions Communes Particulières, en tête du présent document.

3.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

3.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, suivant les articles du présent CCTP, pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du CCTP**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

3.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

3.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

3.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

3.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

3.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

3.1.3 DÉPOSE - DÉMOLITION - ADAPTATION

3.1.3.1 Dépose fenêtre de toit - Réfection couverture ardoises

Dépose fenêtre de toit et réfection couverture ardoises, comprenant :

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)
- dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises
- dépose fenêtre de toit et ouvrages associés
- découpes dépose des liteaux et/ou volige bois
- complément chevronnage sur emprise fenêtre de toit déposé
- complément liteaunage sur emprise fenêtre de toit déposé

Fourniture et pose de couverture en ardoises comprenant :

de type **Cupa6 de chez CUPAPIZARRAS**, ou équivalent approuvé

- ardoises naturelles d'Espagne 1er choix ; ardoise naturelle, non carbonaté de compression tectonique
- **classe A1 -T1 - S1** conforme à la norme EN 12 326 et marque NF
- modèle : **rectangulaire**
- dimensions : **dito existant**
- teinte : **gris foncé**

Compris : tri et évacuation en décharge

Nettoyage de la zone

Localisation :

Suivant plans état actuel - état futur, constatations sur place et études de l'entreprise

- dépose fenêtre de toit remplacée par couverture ardoise : versant Nord, emprise Office

3.1.3.2 Création sortie de toiture - vmc double flux

Reprise couverture ardoises, comprenant :

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)
- dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises
- découpes dépose des liteaux et/ou volige bois ; adaptation complément support bois
- découpes dépose des chevrons ; réalisation de chevêtre ; adaptation complément ouvrages bois

Compris : tri et évacuation en décharge

Nettoyage de la zone

Fourniture et pose d'une sortie de couverture ardoises, pour ventilation, vmc Double Flux, comprenant :

de type **SPN de chez TUVACO**, ou équivalent approuvé

- acier galvanisé de forte épaisseur avec peinture thermolaquée

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- teinte **RAL 5008 (gris bleu ardoise)**

Section suivant plans et besoins du lot technique

Mise en place au droit des gaines du lot technique

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant ; toutes suggestions de raccordements et d'étanchéité avec la couverture

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- 1 entrée d'air frais et 1 sortie d'air vicié pour la ventilation double flux des Salles 1-2 : Ø 350mm ; u2

3.1.3.3 Création sortie de toiture - rejet caisson d'extraction hotte office

Reprise couverture ardoises, comprenant :

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)

- dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises

- découpes dépose des liteaux et/ou volige bois ; adaptation complément support bois

- découpes dépose des chevrons ; réalisation de chevêtre ; adaptation complément ouvrages bois

Compris : tri et évacuation en décharge

Nettoyage de la zone

Fourniture et pose d'une sortie de couverture ardoises, pour ventilation, vmc Double Flux, comprenant :

de type **SPN de chez TUVACO**, ou équivalent approuvé

- acier galvanisé de forte épaisseur avec peinture thermolaquée

- teinte **RAL 5008 (gris bleu ardoise)**

Section suivant plans et besoins du lot technique

Mise en place au droit des gaines du lot technique

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant ; toutes suggestions de raccordements et d'étanchéité avec la couverture

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- 1 sortie d'air vicié du caisson d'extraction de la hotte de l'office : Ø 400mm ; u1

3.1.3.4 Création sortie de toiture - rejet hotte laverie

Reprise couverture ardoises, comprenant :

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)

- dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises

- découpes dépose des liteaux et/ou volige bois ; adaptation complément support bois

- découpes dépose des chevrons ; réalisation de chevêtre ; adaptation complément ouvrages bois

Compris : tri et évacuation en décharge

Nettoyage de la zone

Fourniture et pose d'une sortie de couverture ardoises, pour ventilation, vmc Double Flux, comprenant :

de type **SPN de chez TUVACO**, ou équivalent approuvé

- acier galvanisé de forte épaisseur avec peinture thermolaquée

- teinte **RAL 5008 (gris bleu ardoise)**

Section suivant plans et besoins du lot technique

Mise en place au droit des gaines du lot technique

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant ; toutes suggestions de raccordements et d'étanchéité avec la couverture

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- 1 sortie d'air vicié de la hotte laverie de la plonge : Ø 315mm ; u1

3.1.3.5 Création sortie de toiture - vmc simple flux

Reprise couverture ardoises, comprenant :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)
 - dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises
 - découpes dépose des liteaux et/ou volige bois ; adaptation complément support bois
- Compris : tri et évacuation en décharge
Nettoyage de la zone

Fourniture et pose d'une sortie de couverture ardoises, pour ventilation, vmc Simple Flux, comprenant :
de type **Intégra de chez VIEILLE MONTAGNE** ou équivalent approuvé

- éléments en zinc **pré patiné**
- teinte : **anthracite**

Section suivant plans et besoins du lot technique

Mise en place au droit des gaines, suivant plans techniques

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant ; toutes suggestions de raccordements et d'étanchéité avec la couverture

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- 1 sortie d'air vicié pour la ventilation simple flux des vestiaires de l'Office : Ø 125mm ; u1

3.1.3.6 Création sortie de toiture - ventilation de chute EU

Reprise couverture ardoises, comprenant :

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)
 - dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises
 - découpes dépose des liteaux et/ou volige bois ; adaptation complément support bois
- Compris : tri et évacuation en décharge
Nettoyage de la zone

Fourniture et pose d'une sortie de couverture pour ventilation de chute EU constituée de sortie plate
de type **Intégra de chez VIEILLE MONTAGNE** ou équivalent approuvé

- éléments en zinc **pré patiné**
- teinte : **anthracite**

Section suivant plans et besoins du lot technique

Mise en place au droit des chutes EU

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant ; toutes suggestions de raccordements et d'étanchéité avec la couverture

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- 1 sortie pour la ventilation primaire de chute EU des vestiaires de l'Office : prévision Ø 100mm ; u1
- 1 sortie pour la ventilation primaire de chute EU des Sanitaires F. et G. : prévision Ø 100mm ; u1

3.1.3.7 Ventilation naturelle de combles

Reprise couverture ardoises, comprenant :

- protection et conservation des ouvrages conservés (isolation de zones, protections particulières, ...)
 - dépose - repose ardoises existantes conservées ; taille des ardoises
 - découpes dépose des liteaux et/ou volige bois ; adaptation complément support bois
- Compris : tri et évacuation en décharge
Nettoyage de la zone

Ventilation naturelle des combles constituée de sortie plate

de type **Intégra de chez VIEILLE MONTAGNE** ou équivalent approuvé

- éléments en zinc **pré patiné**
- teinte : **anthracite**

Section de ventilation suivant études de l'entreprise

Mise en place de chatières en quinconce en point haut et bas de la toiture

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant ; toutes suggestions de raccordements et d'étanchéité avec la couverture

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- sorties pour la ventilation naturelle de la couverture ardoises ; emprise volume de l'Office

MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

PROJET :

**Restructuration du RdC d'un bâtiment
en Service de Restauration**

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

LOT : N° 4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

Dossier : D24-06

Phase : DCE

Date : mars 2025

Indice : V0

4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

4.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

4.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

4.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

4.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00 Prescriptions Communes Particulières**, en tête du présent **tome 2**.

4.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

4.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

NOTE :

Pour le présent projet, l'entreprise devra renseigner la répartition de ses prestations, pour les zones suivantes :

- Pharmacie (niveau RdC)

- Maison de Santé (niveau R+1, compris escalier de secours)

4.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

4.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

4.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

4.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

4.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

4.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

4.1.3 DÉPOSE - DÉMOLITION - ADAPTATION

4.1.3.1 Dépose complète Châssis et Porte

Dépose **très soignée complète en démolition, sans réemploi**, de tous les ouvrages de menuiseries extérieures de toutes natures compris le démontage ou le descellement, le bouchement des trous et raccords, la protection.

Comprenant également :

- dépose des ouvrages associés de fermetures - occultations de tous types, toutes natures : extérieurs (volets, stores, ...) / intérieurs (volets, stores, rideaux, ...)
- dépose des ouvrages associés : bavette d'appuis, coffres, coulisses, commandes, ...

Compris : tri et évacuation en décharge

Note :

Prévoir mise en place de garde-corps provisoire au droit des baies déposées avec risque de chute.

Localisation :

*Suivant plan existant (démolition) / plan projet et constat sur site :
- ensemble des menuiseries extérieures*

4.1.3.2 Adaptation des dormants pour recevoir de nouvelles menuiseries

Sans objet. (noté pour information)

Dépose soignée complète de la menuiserie existante ; compris dépose du dormant

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

4.1.3.3 Réfection doublage isolé - Habillage intérieur

Faisant suite à la dépose complète des menuiseries extérieures, l'entreprise devra la réfection du doublage isolé et finition associée

Réfection doublage

- ossature complémentaire pour fermeture doublage - raccordement
- isolation thermique en laine minérale > laine de roche ; épaisseur suivant doublage existant
- réfection parement par plaque de plâtre compris bandes et joints et/ou par panneau contreplaqué ctbx ou médium hydrofuge

Habillage alu

Habillage intérieur, pour finition linteaux, tableaux et appuis, profilé en aluminium thermolaqué :

- épaisseur **20/10ème**
- formes et pliage suivant dispositions
- ossatures adaptées suivant configuration
- raccords soignés et fixations sur ossatures des menuiseries
- coloris : dito menuiserie

Fixation par dispositifs invisibles et anticorrosion

Compris toutes suggestions de supports adaptés, fixations, dispositifs pour dilatation, forme de pente, accessoires, raccords, éléments d'angles, pièces complémentaires de finitions

Localisation :

Suivant plans : pour toutes les menuiseries neuves prévues au projet en remplacement des menuiseries existantes

4.1.3.4 Fermeture provisoire de chantier

Réalisation de fermeture provisoire de chantier, comprenant :

Fermeture extérieure de type Murs Ossature Bois (MOB)

- mur ossature bois ; sections des bois suivant dimensions
- panneau de contreventement côté extérieur
- film pare-pluie côté extérieur avec liteaunage de maintien
- mise en place isolant thermique dans épaisseur du mob
- panneau de fermeture côté intérieure
- intégration de bloc porte métallique 1 ou 2 vantaux avec cylindre de chantier - signalétique "chantier" sur cloison
- encoffrement avec panneau bois pour protection complète des dormants de menuiseries neuves du projet, dans le cas de porte provisoire prévue dans menuiserie future

Amenée sur site, mise en place, ajustement sur site, déplacement pendant phases chantier, retrait et évacuation en fin de chantier

Fermeture intérieure de type Murs Ossature Bois (MOB)

- mur ossature bois ; sections des bois suivant dimensions
- panneau de contreventement sur 1 côté
- mise en place isolant thermique dans épaisseur du mob
- film polyane et bandes adhésives pour étanchéité parfaite
- panneau de fermeture sur 1 côté
- intégration de bloc porte bois 1 ou 2 vantaux avec cylindre de chantier - signalétique "chantier" sur cloison

Amenée sur site, mise en place, ajustement sur site, déplacement pendant phases chantier, retrait et évacuation en fin de chantier

Localisation :

Pour les besoins du projet ; en prévision :

Fermeture extérieure :

- façade Nord, Salle 1 : en lieu et place de la porte actuelle : 1 porte de chantier sur le dormant de la porte neuve future (protection dormant et habillage pour franchissement seuil)
- façade Sud, Circulation : en lieu et place de la porte actuelle : 1 porte de chantier sur le dormant de la porte neuve future (protection dormant et habillage pour franchissement seuil)

Note :

Mise en place de cylindre de chantier sur les portes provisoires de chantier et/ou sur les portes définitives du projet

Mise en place d'une boîte à clé à code sur le site

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Fourniture de clés de chantier à raison :

- 1 clé pour le MOA

- 2 clés disponibles dans la boîte à clé

4.1.4 MENUISERIES ALU

4.1.4.1 CLASSEMENT - CARACTERISTIQUES GENERALES

NATURE DES MENUISERIES

Menuiseries en aluminium laqué

L'ensemble des menuiseries et profilés utilisés seront en **aluminium thermolaqué** avec label QUALICOAT et label qualité E.C.C.A. .

L'ensemble des menuiseries seront à **rupture thermique** ; elles devront être sous avis technique favorable au CSTB.

Coloris:

- dormant : **mono-color**

- ouvrant : **mono-color** (dito dormant)

- face extérieure : **RAL 7030 - Gris pierre**

- face intérieure : **RAL 7030 - Gris pierre**

Toutes les menuiseries et profilés utilisés seront à " rupture de pont thermique " et conforme à l'étude thermique

Données du projet :

Région : **2**

Catégorie du terrain (= situation d'environnement de la construction) : **Illa** : Campagne avec haie - Vignobles ou bocage - Habitat Dispersé

Hauteur du faîtiage ou acrotère au-dessus du sol : **9m < H < 18m**

Soit classement AEV : **A*3 E*4 V*A2**

Type de vitrages :

- les vitrages seront de type courant ou de sécurité en glace feuilletée suivant réglementation, normes et DTU, configuration et étude de l'entreprise

- les dispositions techniques retenues pour les vitrages situés en allège et en garde-corps devront répondre aux exigences de sécurité vis-à-vis des risques de chutes ou de blessures en cas de heurts.

- dimensions des volumes calculés suivant les règles du DTU avec label CEKAL pareclosé sur 4 chants avec mise en oeuvre suivant avis techniques et recommandation du fabricant

- **épaisseurs et compositions suivant coefficients demandés ci-après**

- **tous les vitrages niveau RdC (non équipé de fermetures) seront équipés d'un vitrage anti-effraction - classe P2A selon EN356 (base feuilleté 44.2)**

- éléments visuels contrastés suivant la norme d'accessibilité handicapés

Type de remplissages divers :

EdR - finition alu laqué (ext)

Élément de Remplissage de type étanche dans la gamme de produits type ISOSTA ou équivalent approuvé

- parement ext : tôle alu laqué

- isolant : polystyrène extrudé, laine minérale, ...

- cadre périphérique traité (feuillure avec retour de tôle - selon mise en oeuvre)

- contre parement éventuel (plaque de plâtre, fibres ciment, contreplaqué, panneau de particules)

- parement intérieur : acier ou aluminium

EdR - finition vitrage réfléchissant (ext)

Élément de Remplissage de type étanche dans la gamme de produits type ISOSTA ou équivalent approuvé

- parement ext : glace trempée émaillée ou sérigraphiée, classique ou réfléchissante, 6 mm ou 8 mm coloris selon nuancier

- isolant : polystyrène extrudé, laine minérale, ...

- cadre périphérique traité (feuillure avec retour de tôle - selon mise en oeuvre)

- contre parement éventuel (plaque de plâtre, fibres ciment, contreplaqué, panneau de particules)

Lot N°4 - MENUISERIES EXTÉRIEURES

date : mars 2025

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- parement intérieur : acier ou aluminium

Note : pour les EdR, l'isolant doit être au moins classé A2-s2, d0 être protégé par un écran thermique

Caractéristiques suivant le bilan thermique pour l'ensemble des vitrages :

L'entreprise devra prendre connaissance du détail de l'étude thermique jointe au dossier, pour les caractéristiques thermiques et solaires de chaque type de châssis et/ou porte du projet.

- coefficient Ug de transmission thermique du vitrage
- coefficient Uf de transmission thermique du vitrage
- coefficient Uw de transmission thermique de l'ensemble
- coefficient FS de facteur Solaire du vitrage nu
- coefficient TL de transmission Lumineuse du vitrage nu
- coefficient FS de facteur Solaire avec menuiserie
- coefficient TL de transmission Lumineuse avec menuiserie
- coefficient de transmission thermique linéique Psi espaceur

> pour le présent projet : RT par Éléments ; garde-fou à respecter

- fenêtres de surface supérieure à 0, 5m², portes-fenêtres, double fenêtres, façade rideaux : **Uw ≤ 1.9 W/(m².K)**

Performance acoustique :

Voie routière classée : pas de voie classée à proximité du projet

Voie ferrée : pas de voie ferrée classée à proximité du projet

Pour les façades (non exposées), l'entreprise répondra pour tous les châssis sur la base des performances acoustiques suivantes :

DnT,A,tr = minimum 30 dB (A)

Étanchéité à l'air :

Compte tenu des objectifs énergétiques demandés, l'entreprise devra veiller à la parfaite étanchéité à l'air du bâtiment pour les prestations la concernant.

- elle devra veiller à assurer cette étanchéité lors du montage et de la pose de ses matériaux et matériels
- elle devra la fourniture et la pose de tous éléments complémentaires nécessaires à l'atteinte de cet objectif
- valeurs de perméabilité à l'air suivant bilan thermique

L'entreprise fournira avec son offre la marque des menuiseries chiffrées et fiches techniques

CONCEPTION DES MENUISERIES

Cadre "dormant"

Ensemble de montants et traverses en profilés assemblés formants châssis fixe ou adaptés aux châssis ouvrants, comprenant :

- précadre par l'intermédiaire d'un cadre dormant en profilé tubulaire fermé suivant configuration et épaisseur de l'isolation intérieure, étanchéité réalisée par joint à la pompe, appliqué sur chantier sur fond de joint préformé de 1ère catégorie, fixation assurée par des douilles ou chevilles conformes au DTU et normes ayant reçu l'approbation du bureau de contrôle. Les attaches devront permettre le réglage dans les trois dimensions
- montants dormants assemblés à coupe d'onglet compris tapées
- traverses hautes, intermédiaires et basses formant plinthe
- évacuation des eaux d'infiltration effectuée sur la traverse basse par des trous, soit par la chambre, soit par la feuillure ; compris profilé de projection face extérieure
- percements pour évacuation des eaux sous ouvrants, pour drainage des feuillures, pose de pare-tempêtes
- réservation et traversée des manœuvres de stores et volets roulants, suivant nécessité
- pièce d'appui, bavette rejet d'eau filante sur appui, façon de pente, compris étanchéité et calfeutrement
- seuil PMR suivant réglementation ≤ 2 cm
- feuillures permettront de recevoir un vitrage simple ou isolant maintenu par joint périphérique en élastomère
- remplissage en produit verrier de nature suivant caractéristiques thermiques et acoustiques données ci-avant

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Pose selon les nus mentionnés sur les plans architecte et dans l'Annexe MExt.

Compris toutes suggestions de supports métalliques : précadre métallique étanche, dormant à ailette élargie, fourrure bois, cornières d'appuis filantes) ; tous les ouvrages complémentaires suivant configuration, hauteur, plans et étude de l'entreprise ; à la charge du présent lot.

Mise en œuvre de membrane d'étanchéité sur précadre et/ou cadre à ailette élargie, pour toutes poses en applique extérieur et pose en tunnel au nu extérieur ; à la charge du présent lot.

Cadre " ouvrant "

Ensemble de montants et traverses en profilés assemblés adapté au dormant suivant type d'ouvrant, comprenant :

- montants et traverses ouvrants assemblés à coupe d'onglet
- feuillures pour recevoir vitrage simple ou isolant maintenu par joint périphérique élastomère
- remplissage en produit verrier de nature suivant caractéristiques thermiques et acoustiques données ci-avant
- **poignée** sur bloc-platine avec fixation invisible en aluminium - **teinte dito menuiserie.**

L'ensemble des châssis ouvrant seront à **ouvrant cachés.**

Quincailleries

Quincailleries de fermeture comprenant :

- principe de renvoi d'angle avec galets réglables tête champignon pour assurer la condamnation des ouvrants
- les galets se verrouillent dans des gâches semi-fourchettes pour assurer une tenue optimale
- facilité de fonctionnement et de réglage
- finition argentée pour les gâches et crémones
- mécanisme de rattrapage de fermeture et sécurité anti-fausse manœuvre sur les oscillo-battants
- ferrage par fiches-platine blanches gainées polyacétal, avec plot de positionnement anti-dévers
- pas de traces noires à l'emplacement des fiches, fonctionnement facilité, très bonne performance au cisaillement et « à l'arraché ».
- Assemblage par vis masquées
- poignées ergonomiques

4.1.4.2 SPECIFICATIONS DIVERSES

4.1.4.2.1 Châssis de type bloc baie ensemble monobloc

Sans objet. (noté pour information)

Il n'est pas prévu de VR sur les châssis du projet.

Tous les châssis recevront un vitrage anti-effraction de classe P5A selon EN356 : vitrage type SP 510

4.1.4.2.2 Mode de pose

Mode de pose dans le cas d'ITE : avec précadre acier galvanisé à chaud ou dormant à ailette élargie, avec membrane d'étanchéité de type élastomère jonction support et menuiseries

Mode de pose dans le cas d'ITI : mise en oeuvre traditionnelle, cornière filante en partie basse + équerre de fixations

4.1.4.2.3 Elargisseur dormant

Mise en place d'élargisseur de dormant pour pose des menuiseries extérieures en mode ITI en vue d'une ITE réalisée ultérieurement (hors projet) :

- menuiserie posée en ITI au nu intérieur doublages intérieur ; pour permettre la mise en œuvre de l'ITE
- ITE : retour isolé en tableaux, sous-face linteaux et appuis des ouvertures extérieures

4.1.4.3 CHASSIS ALU

4.1.4.3.1 Châssis Soufflet - S

Châssis constitué d'un ensemble, composé de :

- châssis à soufflet

Ferrage et quincaillerie estampillés NF composé de :

- pivotement sur ferrure avec articulation réglable pour ajustement intérieur
- tringle coulissante levante et ferme imposte extra-plat avec compas à verrouillage intégré et accroche du compas verrouillé
- manœuvre par poignée
- ouverture à soufflet largeur 200 mm autorisant une aération intensive

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- encombrement réduit : largeur du profil de recouvrement 20 mm
 - tringles horizontale et verticale cachées par un profil de recouvrement à clipper
- Nettoyage de la face extérieure de la vitre par désolidarisation du compas de l'ouvrant.

Dimensions suivant plan ou nomenclature architecte

4.1.4.3.2 Châssis ensemble Fixe - F + à la française FRA

Châssis composé de :

- châssis fixes
- châssis ouvrant à la française 1 ou 2 vantaux dont 1 oscillo-battant
- remplissage double vitrage isolant et/ou panneau plein suivant prescriptions générales

Ferrage et quincaillerie estampillés NF composé de :

- fiches 2D, selon prescriptions générales
- crémone encastrée à double direction avec paneton central (2 à 4 points de verrouillage selon la hauteur)
- pivotement sur ferrure **invisible** avec articulation réglable pour ajustement intérieur
- tringles et compas d'arrêt encastrés dans la traverse haute
- poignée tournante en aluminium laqué.

Dimensions suivant plan ou nomenclature architecte

4.1.4.4 PORTES ALU

Ensemble ou porte vitrée ou pleine extérieure en aluminium, de composition suivante :

Cadre " dormant "

Ensemble de montants et traverses en profilés assemblés formant porte, comprenant :

- précadre par l'intermédiaire d'un cadre dormant en profilé tubulaire fermé suivant configuration et épaisseur de l'isolation intérieure, étanchéité réalisée par joint à la pompe, appliqué sur chantier sur fond de joint préformé de 1ère catégorie, fixation assurée par des douilles ou chevilles conformes au DTU et normes ayant reçu l'approbation du bureau de contrôle. Les attaches devront permettre le réglage dans les trois dimensions
- montants dormants assemblés à coupe d'onglet compris tapées
- traverses hautes, intermédiaires et basses formant plinthe
- évacuation des eaux d'infiltration effectuée sur la traverse basse par des trous ronds, soit par la chambre avant du profil, soit directement à l'horizontale par la feuillure
- percements pour évacuation des eaux sous ouvrants, pour drainage des feuillures, pose de pare tempête
- réservation et traversée des manœuvres de stores et V.R. (suivant projet)
- pièce d'appui, bavette rejet d'eau filante sur appui, façon de pente, compris étanchéité et calfeutrement
- **seuil PMR suivant réglementation ≤ 2 cm**
- feuillures permettront de recevoir un vitrage simple ou isolant maintenu par joint périphérique en élastomère
- remplissage en produit verrier de nature suivant caractéristiques thermiques et acoustiques données ci-avant

Pose selon les nus mentionnés sur les plans architecte et Annexe MExt.

Compris toutes suggestions de supports métalliques ou bois complémentaires suivant configuration, plans et étude de l'entreprise

Cadre " ouvrant "

Ensemble de montants et traverses en profilés assemblés adapté au dormant suivant type d'ouvrant, comprenant :

- montants et traverses ouvrants assemblés à coupe d'onglet
- feuillures pour recevoir vitrage simple ou isolant maintenu par joint périphérique élastomère
- remplissage en élément de remplissage suivant caractéristiques thermiques et acoustiques et nomenclature
- poignée sur bloc-platine avec fixation invisible en aluminium - teinte dito menuiserie.

4.1.4.4.1 Porte aluminium vitrée

Ensemble ou porte vitrée extérieure en **aluminium renforcé - grand trafic** - suivant description ci-avant :

- compris seuil PMR suivant réglementation handicapée
- **caractéristiques thermiques et acoustiques suivant Chapitre "Nature des menuiseries"**
- compris suivant configuration, ossatures complémentaires pour fixations sous plancher béton suivant configuration
- **vitrages de type courants ou de sécurité en glace feuilletée suivant réglementation, normes et DTU, configuration et étude de l'entreprise**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Ferrage général et quincaillerie estampillés NF et composé de :

- paumelles haute résistance à butée et à roulement à billes, quantités et force suivant poids des ouvrants
- serrure à larder / pêne dormant et 1/2 tour suivant configuration
- ferrages et quincailleries particuliers suivant description ci-après

Note :

L'entreprise du présent lot doit l'achat et la pose des cylindres sur ses ouvrages.

Le cylindre sera intégré à l'organigramme géré par le lot MINT

De façon courante, le titulaire du lot MINT fera la commande globale des cylindres pour les portes extérieures et intérieures du projet ; à la charge de l'entreprise du présent lot, de renseignement ses besoins et règlement direct à l'entrepris en charge du lot MINT.

4.1.4.4.2 QUINCAILLERIES ET FERRAGES PARTICULIERS

Fourniture et pose de quincailleries de première qualité avec obligatoirement le label de qualité NF-SNFQ et suivant type décrit ci-après:

4.1.4.4.2.1 Cylindre européen + bouton moleté

Fourniture et pose de cylindre à profil européen dito composition article ci-avant

- avec bouton débrayable

4.1.4.4.2.2 Poignée bâton de tirage

Fourniture et pose de poignée de tirage tubulaire en inox dans la gamme :

- **gamme NT GST** (sur mesure) **série 522** de chez NORMBAU ou équivalent approuvé

Poignée droite sans support intermédiaire

- à extrémités droites

- diamètre : 40mm

- hauteur : 2000mm

Montage Simple ou Double suivant position

- de façon générale prévoir montage double

- coté intérieur et extérieur

4.1.4.4.2.3 Ferme-porte hydraulique à glissière

Fourniture et pose de ferme-porte à glissière - technologie à came, conforme à la norme NF EN 1154, EN 1155, EN 1158 et marqué CE

- **série TS93 de chez DORMAKABA**, ou équivalent approuvé

- choix suivant dimension et poids des portes et suivant position utilisable à droite ou à gauche, montage côté ou opposé aux paumelles

- force de fermeture réglable progressif par vis EN 2-5 / EN 5-7

- glissière réglable en hauteur : standard ou avec régulateur de fermeture pour porte à 2vantaux

- protection anti-vandalisme du capot

- fixations invisibles

- teinte gris argent

- montage normal ou renversé suivant positionnement de la porte.

- limiteur d'ouverture intégré dans la glissière

- unité d'arrêt mécanique pour blocage de la porte en position ouverte

Type agréé pour les portes CF et PF

4.1.4.4.2.4 Crémone pompier - plaque de poussée

Fourniture et pose de crémone "Pompier" en applique de type Plaque de Poussée, conforme à la norme EN 179 et marqué CE

Série Exit PAD de chez DORMA ou équivalent approuvé

- choix suivant dimension des portes et position

- 2 points de verrouillage minimum si posé sur porte 1 vantail

- réversible droite ou gauche

- pêne anti-vandalisme

- pêne et gâche en acier, avec cales de réglage et plaque de montage

- barre de transmission verticale avec cache métallique

Lot N°4 - MENUISERIES EXTÉRIEURES

date : mars 2025

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- fixations invisibles
- teinte gris argent

Type agréé pour les portes simple action CF et PF

4.1.4.4.2.5 Butoirs de porte renforcés à ressort

Fourniture et pose de butée de porte renforcée

réf. 9874 à ressort de chez VACHETTE - ASSA ABLOY ou équivalent approuvé

- scellement et fixation suivant support
- butoirs amortisseur avec tête caoutchouc sur corps en zamack injecté laqué
- teinte au choix

4.1.4.5 NOMENCLATURE MENUISERIES EXTERIEURES ALU

L'entreprise devra joindre et compléter le tableau de nomenclature des menuiseries extérieures joint au dossier **et le renvoyer au format Excel**

Elle pourra faire des modifications ou remarques éventuelles en surlignant celles-ci dans les tableaux

Le montant total sera reporté sur cet article au DPGF

4.1.5 MIROITERIE

4.1.5.1 Protection des personnes contre les heurts

4.1.5.1.1 Vitrage feuilleté Sécurité

Valorisation de l'incidence financière en plus-value pour remplacement du vitrage "standard" prévu en base ci-avant, par la mise en place d'un vitrage **SECURIT**, permettant d'assurer la protection des personnes contre les heurts

- vitrage type **Rglass Protect de chez RIOU GLASS**, ou équivalent approuvé : vitrage feuilleté ; composition suivant dimension des volumes vitrés

Localisation :

Suivant plans, pour tous les châssis et portes du projet

4.1.5.2 Vitrage anti-effraction

4.1.5.2.1 Vitrage classe P5A

Valorisation de l'incidence financière en plus-value pour remplacement du vitrage "standard" prévu en base ci-avant, par la mise en place d'un vitrage anti-effraction de classe **P5A** selon EN356

- vitrage type **PS 100 de chez RIOU GLASS**, ou équivalent approuvé

Localisation :

Pour l'ensemble des châssis et portes vitrées du projet du niveau RdC

4.1.5.3 Contrôle solaire

4.1.5.3.1 Contrôle solaire - RGlass Sun Selec - 71/38

Valorisation de l'incidence financière en plus-value pour remplacement du vitrage "standard" prévu en base ci-avant, par la mise en place d'un ensemble avec d'un vitrage avec contrôle solaire

de type **Rglass SUN Sélec de chez RIOU Glass**, ou équivalent approuvé

en remplacement du vitrage standard à isolation thermique renforcé de type RTherm (N) : TL : 82% / Rle 12% / Facteur Solaire g=65% prévu en base

Vitrage **RSUN 71/38** :

- type de couche : tendre
- substrat : clair
- aspect : neutre
- ép mini. 4* / 16 / 4 (à adapter suivant étude thermique et affaiblissement acoustique) ; * position de la couche
- TL : 72%

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- RLa : 14%
- Facteur solaire g : 38%
- Coefficient Ug - argon : 1.0 W/m².K

Note :

Présentation échantillons double vitrage avec contrôle solaire et doublage vitrage isolant thermique renforcé, pour comparaison des aspects visuels et validation par la MOE - MOA.

Localisation :

Suivant plans ; pour les châssis / portes situés en façade Sud

4.1.5.4 Vitrage décoratif

Valorisation de l'incidence financière en plus-value pour remplacement du vitrage "standard" prévu en base ci-avant, par la mise en place d'un vitrage décoratif

- vitrage type **gamme Rglass DESIGN - Dépoli Acide de chez RIOU GLASS**, ou équivalent approuvé

Localisation :

Suivant plans ; pour les châssis des sanitaires

4.1.5.5 Visualisation des vitrages

Lorsque les vitrages des portes extérieures sont transparents et qu'ils se situent à la fois à moins de 0.60 m et à plus de 1.50 m du sol fini intérieur, ils doivent être rendus visibles.

Pour les portes, la visualisation doit être constituée :

- soit par une poignée d'une surface au moins égale à 400 cm²
- soit par tout autre dispositif de même valeur
- soit par un motif opaque d'un moins 100 cm² situé à environ 1.50 m du sol fini

Pour les autres vitrages, la visualisation doit être constituée par un bandeau d'une surface au moins égale à 400 cm² par mètre de dimension horizontale de vitrage et situé à environ 1 m du sol fini.

L'entrepreneur devra proposer, à l'architecte le dessin et positionnements avant réalisation.

Localisation :

Pour l'ensemble des châssis et portes concernés du projet

4.1.5.6 Vitrophanie

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage le cas échéant.

4.1.6 OUVRAGES DIVERS

4.1.6.1 Elargisseur de dormant

Mise en place d'élargisseur de dormant pour pose des menuiseries extérieures en mode ITI en vue d'une ITE réalisée ultérieurement (hors projet) :

- menuiserie posée en ITI au nu intérieur doublages intérieur ; pour permettre la mise en œuvre de l'ITE
- ITE : retour isolé en tableaux, sous-face linteaux et appuis des ouvertures extérieures

Localisation :

Suivant plans et annexe Menuiseries Extérieures.

4.1.6.2 Grille d'entrée d'air autoréglage

Réalisation des mortaises en usine, localisés en partie haute des menuiseries extérieures, et grilles pose des grilles d'entrée d'air par le présent lot.

Fourniture grilles par le lot VENTILATION.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de parfait achèvement suivant les DTU, normes, avis techniques et prescriptions des fabricants.

Localisation :

Suivant plans et besoins du lot technique concerné

4.1.7 PROTECTION - NETTOYAGE

4.1.7.1 Nettoyage des menuiseries extérieures avant OPR

En plus de la protection de ces ouvrages jusqu'à la fin du chantier, l'entreprise du présent lot devra avant les OPR, la réalisation d'un nettoyage complet de ces ouvrages

- nettoyage des menuiseries extérieures
- nettoyage de la miroiterie
- nettoyage des fermetures et/ou occultations
- nettoyage des ouvrages de finitions : bavette d'appuis, bavette de seuil, seuil des portes, habillages divers, ...
- réglage et remise en jeu des ouvrants
- réglage des fermetures et/ou occultations
- traitement lubrifiant des mécanismes, ferrures, serrure

Le nettoyage s'entend pour les 2 faces : face extérieure et intérieure

Localisation :

Pour l'ensemble du projet



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE

C.C.T.P.

LOT : N° 5 MENUISERIES INTERIEURES

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0

5 MENUISERIES INTERIEURES

5.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

5.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

5.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

5.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00** Prescriptions Communes Particulières, en tête du présent **tome 2**.

5.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

5.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

NOTE :

Pour le présent projet, l'entreprise devra renseigner la répartition de ses prestations, pour les zones suivantes :

- Pharmacie (niveau RdC)

- Maison de Santé (niveau R+1, compris escalier de secours)

5.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

5.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

5.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

5.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

5.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

5.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

5.1.3 PORTES COURANTES DE COMMUNICATION

5.1.3.1 HUISSERIES

5.1.3.1.1 Huisserie bois hêtre à recouvrement

Huisserie en bois **hêtre à recouvrement** pour murs ou cloisons d'épaisseur variable suivant indications des plans, comprenant :

- corroyage 4 parements, assemblage à tenons et mortaises
- adaptation parfaite aux cloisons qu'elle qu'en soit leur épaisseur
- fourniture et pose de contre bâtis aux endroits où ils seront nécessaires
- entrée de gâche à larder pour serrure
- six pattes à scellement minimum par huisserie, à la demande
- traverse d'écartement amovible en pied de chaque huisserie / équerre de pied
- feuillure et joint en fond de gorge dans le cas d'huisserie isophonique
- largeur suivant murs ou cloisons d'épaisseur variable ou bâti pour gros murs

5.1.3.1.2 Huisserie inox pour locaux spécifique classé EC - cuisine collective

Huisserie en **inox 304L** type U ou C (à recouvrement) pour murs ou cloisons d'épaisseur variable suivant indications des plans, comprenant :

- bâti soudé en inox 304L brossé pour fixation sur mur béton ; contre-bâti inox sera nécessaire pour une pose sur cloison Placo ou pour un habillage complet d'un mur maçonné
- joint d'étanchéité silicone en fond de feuillure
- finition soignée – toutes les vis de fixation sont invisibles
- entrée de gâche à larder pour serrure

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- six pattes à scellement minimum par huisserie, à la demande
- traverse d'écartement amovible en pied chaque huisserie / équerre de pied
- largeur suivant murs ou cloisons d'épaisseur variable ou bâti pour gros murs

5.1.3.2 STRUCTURE DES VANTAUX

5.1.3.2.1 Portes finition fibre prépeinte

Portes prépeintes 2 couches d'apprêt, composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée, soit d'une âme pleine lames ou lamelles jointives, lattes, panneau de particules bois, etc. soit d'une âme alvéolée dont les éléments laisseront entre eux des vides de forme géométrique, alvéole, nid d'abeille ou cellules, ou encore soit d'âmes creuses.

Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même. Épaisseur 40 mm.

Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.

5.1.3.2.2 Portes finition stratifiée

Portes composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée d'une âme pleine lames ou lamelles jointives, lattes, panneau de particules bois, lin etc. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même.

Placage 2 faces en stratifié 8/10 dans une gamme notoirement réputée, à savoir : EGGER, FORMICA, POLYREY, PERSTOP, etc.

Rives homogènes à vernir.

Épaisseur 40 mm. Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.

Note :

La gamme de stratifié des portes devra permettre une cohésion avec les autres ouvrages prévus avec une finition stratifiée : habillage, tablette, meubles, ...

5.1.3.2.3 Portes finition tôle acier prélaqué ép. 0.75mm

Portes composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée

- âme pleine ; remplissage laine de roche incombustible A2 S1d0
- encadrement périphérique inox 304
- parement en tôle acier prélaqué - ral std 9010
- protection basse avec tôle inox sur les 2 faces

5.1.3.3 QUINCAILLERIES ET FERRAGES PARTICULIERS

5.1.3.3.1 Serrures à mortaiser

Fourniture et pose de serrure à mortaiser

de type **série 450 de chez ASSA ABLOY** ou équivalent approuvé

- large choix de fonctions
- facilité de fermeture : pêne 1/2 tour bombé limitant le bruit au claquement
- pas de jeu au niveau de la poignée : fouillot équipé d'une lame ressort qui évite le jeu et maintien la poignée bien à l'horizontale
- fonctionne avec cylindre profilé européen, panneton DIN
- trous de fixation traversants, au fouillot de béquillage et au cylindre, adaptés à tous types de rosaces et ensembles (fouillot de condamnation pour D453)
- réversible sans démontage (droite ou gauche)

Coffre

- axe à 50 (sur demande : axe à 40, 55, 60 ou 65 mm)
- hauteur 150 mm
- acier galvanisé
- fouillot : carré de 7 mm (carré de 8 mm sur demande)
- trous de passage rosace au fouillot et au cylindre
- entraxe 70 mm (entraxe de 72 mm sur demande)

Pêne

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- pêne 1/2 tour et pêne dormant oblong nickelés (selon modèles)
- équerre au pêne 1/2 tour (sauf pour D452, D453, D454)
- condamnation à 2 tours (sauf D453, condamnation en 1/4 de tour)
- équerre au pêne 1/2 tour

Tête

- dimensions : 230 x 20 x 3 mm
- acier
- finition peinture époxy, laiton ou inox massif (selon version) ou Process Colors by Vachette sur demande
- bouts ronds, bouts carrés à préciser à la commande

Gâche

- même finition que la tête lorsque celles-ci sont livrées avec la serrure

5.1.3.3.2 Cylindre européen

Fourniture et pose de cylindre européen à double ou simple entrée **sur organigramme du présent lot** :

- cylindre en laiton massif nickelé + 3 clés numérotées
 - système à plusieurs rangées de goupilles multidirectionnelles disposées radialement sur le cylindre.
 - élément mobile sur la clé pour déverrouillage de 3 goupilles supplémentaires au fond du cylindre
 - goupilles indécélables visuellement et tactilement, rendant impossibles toutes tentatives de crochetage
 - garantie : 10 ans par le fabricant
- série VIP+** de chez VACHETTE - ASSA ABLOY ou équivalent approuvé

5.1.3.3.3 Ensembles en inox sur rosaces

Fourniture et pose de garnitures de portes en **inox sur rosace**, carré adapté à la serrure, ensemble complet, 2 faces de type **Linox de chez VACHETTE - ASSA ABLOY** ou équivalent approuvé

- finition inox brossé
- ensemble solidarisé avec ressorts de rappel
- béquille suivant modèle retenu : droite, courbée, arrondie avec retour ; longueur standard **130 mm**, diamètre **19 mm**
- rosace diamètre 52 mm à fixation invisible
- sous-rosace métallique avec fixation par 2 vis bouchons traversante
- rosaces correspondantes pour fonction BDC, clé L, clé I, condamnation, condamnation avec voyant et aveugle
- 5 modèles de béquilles : réf. : 491, 492, 493, 494 et 500 ; au choix de l'architecte

Note :

Possibilité de 2 modèles de béquilles rallongées pour pmr : 492 XL (2 longueurs : 175 et 240mm) et 492 XXL (longueur : 320mm)

5.1.3.3.4 Ferme-porte hydraulique à glissière

Fourniture et pose de ferme-porte à glissière - technologie à came, conforme à la norme NF EN 1154, EN 1155, EN 1158 et marqué CE

de type **TS93 de chez DORMA** ou équivalent approuvé

- choix suivant dimension et poids des portes et suivant position utilisable à droite ou à gauche, montage côté ou opposé aux paumelles
- force de fermeture réglable progressif par vis EN 2-5 / EN 5-7
- glissière réglable en hauteur : standard ou avec régulateur de fermeture pour porte à 2 vantaux
- protection anti-vandalisme du capot
- fixations invisibles
- teinte gris argent
- montage normal ou renversé suivant positionnement de la porte.

Type agréé pour les portes CF et PF

5.1.3.3.5 Oculus pour porte locaux EC - Cuisine collective

Fourniture et pose d'oculus pour porte pour locaux EC - Cuisine Collective

- oculus format oblong 350*550mm
- vitrage feuilleté Stadip 33.2
- joint EPDM gris

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

PV feu si intégré dans porte CF

5.1.3.3.6 Butoirs de porte

Fourniture et pose de butée de porte

- tête caoutchouc noir sur corps en aluminium

- pose vissée en applique sur plinthe bois ou au sol par chevilles expansives, suivant position des portes

Butée avec pose à hauteur de béquille : **gamme 4126 de chez VACHETTE - ASSA ABLOY** ou équivalent approuvé

Butée avec pose murale : **gamme 4080 de chez VACHETTE - ASSA ABLOY** ou équivalent approuvé

Butée de sol : **gamme 3737 de chez VACHETTE - ASSA ABLOY** ou équivalent approuvé

Note :

Pose de butée au sol à proscrire sauf cas particulier et impossibilité suivant implantation pour autres références.

Pour le chiffrage de base, pour chaque local (pour chaque vantail) prendre comme référence : butée **gamme 4126** avec pose à hauteur de poignée pour chaque vantail de chaque porte + **un forfait de 10 unités supplémentaires** de butée **gamme 4080** avec pose murale.

L'entreprise devra également la fourniture et pose des butoirs de portes, **au droit de toutes les portes extérieures ouvrant vers l'intérieur.**

5.1.3.4 EQUIPEMENTS DIVERS

5.1.3.4.1 Poignée de rappel pmr

Fourniture et pose d'une poignée de rappel pmr

- poignée de tirage en aluminium

- dimension : lg 225mm, diamètre 19mm ; vide entre la poignée et la porte 54mm

- rosaces à fixation invisible

5.1.3.4.2 Protection de porte

Sans objet (noté pour information)

Il n'est pas prévu de protection de porte pour le présent projet

5.1.3.4.3 Protection basse de porte - Inox

Plaque de protection basse de porte

de type **Plac'Inox de chez SPM Gerflor Group**, ou équivalent

- inox qualité alimentaire **304L**

- ép. : 10/10ème

- finition : brossé

Mise en œuvre par encollage

Dimensions suivant largeur bloc-porte ; hauteur 400mm

Note :

Il n'est pas prévu de pliage avec retour sur chant des portes

5.1.3.4.4 Oculus bois

Fourniture et pose d'oculus pour porte standard et/ou feu

- oculus standard format rectangulaire 400*300mm ou rond diamètre 400mm

- oculus standard pour détection enfants format rectangulaire 1200*400mm ; partie basse à moins de 50cm du sol fini

- vitrage feuilleté Stadip 33.2

PV feu si intégré dans porte CF

5.1.3.5 PRESTATIONS SPÉCIFIQUES

5.1.3.5.1 Valorisation pour lasure avant pose

Valorisation pour application impression lasure en atelier des ouvrages bois : huisserie, bâtis ; avant pose de ces ouvrages

A la charge du présent lot :

- impression lasure en usine ou atelier

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- approvisionnement sur site

Note :

L'entreprise devra se mettre en relation avec le titulaire du lot PEINTURE, pour compatibilité couche d'impression et couches de finition.

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT, notamment :

- huisseries - bâtis des blocs portes

5.1.3.5.2 Organigramme

L'entreprise du présent lot devra l'établissement de l'organigramme.

L'organigramme sera du type :

- **1 passe général**

- **1 passe partiel "à nommer"**

- **1 passe partiel "à nommer"**

L'organigramme sera étudié en concertation avec le maître d'ouvrage

Les autres entreprises (MEXT, SER, ...) concernées par un cylindre rattaché à l'organigramme, doivent la fourniture et la mise en œuvre des cylindres sur leurs ouvrages.

L'entreprise du présent lot doit :

- la fourniture et pose des cylindres pour tous les ouvrages de son lot MINT.

- la coordination avec les autres lots devant la fourniture de cylindres sur leurs portes afin de réaliser la synthèse et la commande globale des cylindres sur organigramme

- établissement du tableau de combinaison avec remise au MOA

L'entreprise établira cet organigramme, sous sa seule responsabilité, il ne devra l'établir qu'après accord écrit du Maître d'Ouvrage qui se réserve le droit au préalable de modifier les combinaisons pré-établies dans la phase préparatoire avec l'ensemble des parties concernées

- les clés seront livrées avec un porte-clés étiqueté, pour l'ensemble des clés de l'opération objet du présent descriptif

Localisation :

Pour les besoins du projet.

5.1.3.5.3 Anti-pince doigts - côté charnières

Fourniture et pose d'anti-pince doigt côté charnière

de type gamme **Antigua**, ou équivalent approuvé

côté charnières, la protection est assurée par le même joint fixé sur la porte et son montant grâce à 2 profils

- joints en caoutchouc qualité SEBS recyclable ; largeur suivant position besoin ouverture ; teinte : blanc ou gris

- profilé pré percé : laqué blanc ou gris

- hauteur standard : **2.00m**

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT

5.1.3.5.4 Anti-pince doigts - côté feuillures

Fourniture et pose d'anti-pince doigt côté feuillures

de type gamme **Antigua**, ou équivalent approuvé

côté feuillure, la protection est assurée par le même joint fixé sur la porte et son montant grâce à 2 profils

- joints en caoutchouc qualité SEBS recyclable ; largeur suivant position besoin ouverture ; teinte : blanc ou gris

- profilé pré percé : laqué blanc ou gris

- hauteur standard : **2.00m**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT

5.1.3.6 NOMENCLATURE DES PORTES

L'entreprise devra joindre et compléter le tableau de nomenclature des menuiseries intérieures joint au dossier **et le renvoyer au format Excel**

Elle pourra faire des modifications ou remarques éventuelles en surlignant celles-ci dans les tableaux

Le montant total sera reporté sur cet article au DPGF

5.1.4 FAÇADES DE GAINES ET TRAPPES

5.1.4.1 Façades de gaines techniques - EI30

Fourniture et pose de façades de gaines techniques, classement feu **EI30**, comprenant :

de type **Comec** ou équivalent approuvé

- bâti - huisseries en bois massif formant cadre avec traverse basse ; finition à peindre
- porte, **en feuillure**, en panneau bois médium d'épaisseur minimum suivant degré CF-PF ; finition à peindre
- **charnières invisibles** ; ouverture à 94°
- joint intumescent
- crémone 3 points
- serrure à carré et/ou triangle (modèle agréé, suivant gaine dédiée, par le gestionnaire du réseau de distribution) avec rosace
- grille de ventilation (suivant gaine dédiée)
- classement feu : B-s2, d0 (M1)

P.V. classement feu à fournir

Dimension : largeur suivant plans x hauteur sous plafond

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

*- façade placard pour tableau électrique général dans le Local LT : de 0.60*2.10 - ht socle plinthe 0.09m (= ht plinthe carrelage)*

5.1.4.2 Trappes de gaines techniques

Fourniture et pose de trappes de gaines techniques, comprenant :

de type **Comec** ou équivalent approuvé

- bâti - huisseries en bois massif formant cadre ; finition à peindre
- portillon, **en feuillure**, en panneau bois médium d'épaisseur minimum suivant degré CF-PF ; finition à peindre
- joint intumescent
- batteuse à carré
- classement feu : B-s2, d0 (M1)

Dimensions suivant plans

Localisation :

*En prévision : trappe CF EI30 ; de 0.50*0.50m ; u2*

5.1.4.3 Trappes en plafonds

Fourniture et pose de trappes isolées en plafond, classement feu EI30, comprenant :

type **Comec** ou équivalent approuvé

- bâti - huisseries en bois massif formant cadre ; finition à peindre
- portillon, **en feuillure**, en panneau bois médium d'épaisseur minimum suivant degré CF-PF ; ouverture vers le bas ; finition à peindre
- isolant 60mm - 41dB
- raidisseur en cornière alu suivant dimension
- joint intumescent

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- joint isophonique
 - paumelles ; nb suivant dimensions et poids
 - fermeture crémone 2 points en applique ; verrouillage central par carré de 6
 - classement feu : B-s2, d0 (M1)
 - finition : cadre et portillon : prépeint
- Prévoir bandeau médium 22mm pour pose en plafond placo
P.V. classement feu à fournir

Dimension suivant plans

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

*- Sas : trappe pour accès aux combles : 900*900mm ; u1 ; ouverture par le haut (accès aux combles)*

5.1.5 PLINTHES - TABLETTES - MOULURES

5.1.5.1 Plinthe droite - ht 7cm - médium

Fourniture et pose de plinthes droites

- plinthe en panneau de fibres de bois (MDF)
- panneau **standard**
- hauteur : **70mm**
- épaisseur : **12mm**
- angles : droit
- aspect : raboté, poncé fin
- finition : **brute**
- découpes et assemblages soignés
- finition à peindre par le lot PEINTURE

Toutes suggestions de pose et de finitions

Localisation :

Suivant Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds ; de façon générale : en périphérie des locaux recevant un sol souple

- à prévoir uniquement sur cloison neuve

- ajout prévision linéaire de 20.00m ; à prévoir dans offre de base

Note :

Si la prévision n'est pas utilisée, ce poste fera alors l'objet d'un avenant de travaux en moins-value.

5.1.5.2 Encadrement ouverture - bois massif abouté - Hêtre

Réalisation d'un encadrement d'ouverture 3 ou 4 faces, suivant positions, des ouvertures extérieures et/ou intérieures, en panneau bois massif abouté

- ossature secondaire en bois
- panneau massif abouté
- essence : **hêtre**
- épaisseur : **19mm**
- angles : rayon de 5mm
- aspect : raboté, poncé fin
- finition : **brute**
- découpes et assemblages soignés
- finition à lasurer par le lot PEINTURE
- **fixations invisibles**

Toutes suggestions de pose et de finitions

Dimension suivant plans et détails architecte

Localisation :

Suivant plans, notamment :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- Salle 1 / Circulation : encadrement 3 faces de l'ouverture dans refend (largeur parois + débord de 10mm)
- Salle 2 / Circulation : encadrement 3 faces de l'ouverture dans refend (largeur parois + débord de 10mm)

5.1.5.3 Moulures en bois

Moulures comprenant coupes d'onglet et fixation par pointes têtes d'homme

- section avec arêtes droites
- essence dito support

Localisation :

Suivant études de l'entreprise

5.1.6 AGENCEMENTS - MOBILIERS - AMENAGEMENTS

5.1.6.1 Porte manteaux individuels sur lisse bois

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage ou de l'exploitant dans le cadre des aménagements extérieur et/ou intérieur.

5.1.6.2 Agencement - Mobilier - Équipements d'exploitation

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage ou de l'exploitant dans le cadre de l'aménagement intérieur et de l'usage professionnels prévus.

- table et chaises des salles à manger
- bancs et casiers des vestiaires
- présentoirs, panneaux d'affichages, cimaises pour suspentes, ...
- équipements professionnels
- ...

5.1.7 AMENAGEMENTS SANITAIRES

5.1.7.1 Cabines sanitaires préfabriquées - Petite Enfance

Fournitures et pose de cabines préfabriquées adaptée Petite Enfance de type Cabine - **Modèle Bambino de chez KALYSSE**, ou équivalent approuvé

Généralités :

Cabine complète :

- **ht façade 1200 mm** (panneau 1100mm + pieds +/- 100mm)
- **ht refends 1130mm** (panneau 1030mm + pieds +/- 100mm)
- **ht porte 1120 mm** (panneau 1000mm + vide/sol +/- 120mm)
- stratifié massif de 10 mm d'épaisseur finition satiné lisse
- panneau garanti en ambiance humide
- classement au feu : **M2**
- chants des panneaux arrondis et polis
- teinte au choix : **31 coloris** dans la gamme

Détails techniques :

- refends autoportants en une seule pièce suivant profondeur
- pièces d'assemblage (étriers et équerres) en nylon gris foncé
- fixation au mur de fond par 3 étriers ; assemblage des meneaux de façade sur refends et murs d'extrémité par 4 équerres
- poteau de renfort suivant nécessité
- pied vérin en polyfor armé de fibres de verre permettant un réglage de vide au sol de 90 à 130mm ; coloris gris foncé ; cache vis
- visserie inox à empreinte spéciale anti-effraction ; invisible en façade
- verrou pivotant en polyfor armé de fibres de verre gris foncé avec voyant libre/occupé rouge et blanc décondamnable de l'extérieur
- **poignée ludique** ; forme au choix (plusieurs choix possibles) ; teinte au choix dans la gamme (plusieurs choix possibles)
- paumelles multifonctionnelles en polyfor armé de fibres de verre gris foncé ; 2 paumelles par porte.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- système anti-pince doigts

Finitions

- **gravures ludiques sur les portes** (plusieurs choix possibles)

Accessoires :

- bipatère en inox gris RAL 7040

A la charge de l'entreprise :

- études d'implantation détaillés avec plans
- transport, emballage et fourniture des éléments
- installation et manutention
- fixations des piétements
- montages et réglages - raccordements et essais
- nettoyage et déblaiement des emballages
- protection jusqu'à la livraison de chantier

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise

- WC Sanitaires F : u1

- WC Sanitaires G : u1

5.1.7.2 Séparateur d'urinoirs

Fourniture et pose de séparateur d'urinoirs, en panneau stratifié compact : de type **Standard de chez KALYSSE**, ou équivalent approuvé

- panneau stratifié compact
 - ép. 10mm
 - dimensions : 1350 / 410mm
 - fixations : au mur par 3 équerrés nylon / au sol par pied vérin en polyfor armé de fibre de verre
 - visserie inox à empreinte spéciale anti-effraction
 - teinte au choix : **31 coloris** dans la gamme
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Note :

Hauteur à ajuster dito ht cabine basse wc enfant

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise

- Sanitaires G : u1

5.1.8 SIGNALÉTIQUES

5.1.8.1 Signalétique de sécurité

5.1.8.1.1 Plan général d'intervention

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage et/ou de l'exploitant dans le cadre des installations des moyens de lutte contre les incendies.

5.1.8.2 Signalétique synoptique - Orientation

5.1.8.2.1 Panneau de signalétique synoptique général

Sans objet. (noté pour information)

Signalétique (extérieure et intérieure) prévu au lot 14 SIGNALETIQUE.



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE

C.C.T.P.

**LOT : N° 6 DOUBLAGES - CLOISONS -
PLAFONDS SUSPENDUS**

Dossier : D24-06

Phase : DCE

Date : mars 2025

Indice : V0

6 DOUBLAGES - CLOISONS - PLAFONDS SUSPENDUS

6.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

6.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

6.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration
pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

6.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00 Prescriptions Communes Particulières**, en tête du présent document.

6.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

6.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

6.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

6.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

6.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

6.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

6.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

6.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

6.1.3 CLOISONS DE DOUBLAGES - PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURES

Doublage sur ossature métallique constitué de :

- ossatures métalliques en acier galvanisé
- parement en plaque préfabriqués à bords amincis suivant description ci-après
- isolation en panneau ou rouleau suivant description ci-après
- les joints entre les panneaux seront traités par bandes de calicot
- traitement des chants apparents par enduit plâtre ou plaque de plâtre de 2 cm d'épaisseur.
- les angles saillants recevront une bande armée métallique toute hauteur
- les cloisons coupe-feu elles seront montées obligatoirement sous dalle BA
- les cloisons des pièces humides seront posées sur des U en plastique
- mise en place d'un joint souple de 5 à 10 mm d'épaisseur aux 2 bords du rail plastique
- pose d'un film polyéthylène dépassant, après relevé d'au moins 2 cm du niveau fini

Compris toutes les sujétions de pose et renforts pour grande hauteur, de finitions et de raccordements suivant prescriptions du fabricant

- renforts bois et/ou pour appareils lourds, appareils sanitaires, barre de maintien handicapés, etc... suivant configuration
- habillage de poteaux, poutre, about de plancher BA par un parement BA13 dans le cas d'alignement et de continuité de cloisons
- etc...suivant étude de l'entreprise

6.1.3.1 Doublage isolé - 1ba13 standard - lv 100mm

Fourniture et pose de doublage sur ossatures métalliques composé de :

système **Optima** ou équivalent approuvé

- ossatures métalliques en acier galvanisé : profilé, entraxe suivant hauteur admissible
- lisses, éclisses, fourrures appuis
- parement en plaque de plâtre 12.5 mm d'épaisseur
- réaction au feu : classement : A2-s1, d0

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Compris toutes les suggestions de pose, de finitions et de raccordements suivant prescriptions du fabricant

Isolation thermo-acoustique

système **Optima** ou équivalent approuvé

- lisses, éclisses, fourrures appuis

- isolant **GR32 roulé revêtu kraft** de chez ISOVER, ou équivalent approuvé

- ép. **100mm - R=3.15 m2 .K/W**

- classement feu : Euroclasse : **F**

- écran de protection thermique : parement ba13

Compris toutes les suggestions de pose, de finitions et de raccordements suivant prescriptions du fabricant

Note :

- pose toute hauteur jusqu'en sous-face de toiture ou plancher (ou solivage) haut de chaque niveau concerné

- continuité d'isolant au droit en recoupement de refends

- continuité de l'écran de protection thermique

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

- Office : doublage façade Nord au droit des locaux office et self

- Office : doublage façade Sud au droit des locaux plonge et débarrasage

- Office : doublage vide technique (non isolé), pour cheminement alim élec au dos de la douche Vest. 1

6.1.3.2 Habillage parois plaque visée - 1ba13 standard

Habillage paroi par plaque visée sur doublage stiel existant

- parement en plaque de plâtre standard de 12.5 mm d'épaisseur

- réaction au feu : classement : A2-s1, d0

Pose visée sur doublage parement doublage stiel existant

- garnissage des joints par bandes calicot et enduit conforme aux prescriptions du fabricant

- bandes armées au droit des angles saillants

Compris toutes les sujétions de mise en œuvre, de finitions et de raccordements suivant prescriptions du fabricant

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

- Office : habillage des doublages des espaces douches des vestiaires 1-2

6.1.3.3 Habillage parois plaque collée - 1ba13 std

Habillage paroi par plaque de plâtre composé de :

- parement en plaque de plâtre standard de 12.5 mm d'épaisseur

- réaction au feu : classement : A2-s1, d0

Pose collée par plots au plâtre adhésif suivant cahier des charges du fabricant

- garnissage des joints par bandes calicot et enduit conforme aux prescriptions du fabricant

- bandes armées au droit des angles saillants

Compris toutes les sujétions de mise en oeuvre, de raccordements et de finitions

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

- Sanitaires : habillage des parois (3 côtés) des WC pmr des sanitaires F. et G.

- Sanitaires : habillage parois refend côté escalier, des sanitaires F. et G.

- Office : habillage refend côté self, débarrasage, cis retours sur ouvertures intérieures créées

6.1.3.4 Valorisation pour plaques locaux EC

Plaques de plâtre spécifiques suivant configuration et règles DTU

Valorisation en plus-value sur plaque standard décrite ci-avant

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Remplacement d'une plaque en plâtre standard par une plaque composée d'un cœur en plâtre très hydrofugé compris entre 2 parements non cartonnés et non tissés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité

- - plaque haute dureté avec un niveau de résistance aux chocs élevé : I selon la norme EN520
- - couleur de parement orange pour permettre un repérage rapide sur chantier

de type **Prégywab - Ba13**, ou équivalent approuvé

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

- Office : doublage façade Nord au droit des locaux office et self
- Office : doublage façade Sud au droit des locaux plonge et débarrasage
- Office : habillage refend côté self, débarrasage, cis retours sur ouvertures intérieures créées

6.1.3.5 Valorisation pour plaques hydrofugées

Plaques de plâtre spécifiques suivant configuration et règles DTU
Valorisation en plus-value sur plaque standard décrite ci-avant

Remplacement d'une plaque en plâtre standard par une plaque hydrofugées coté pièce humide

Localisation :

Suivant plans, plus particulièrement :

- Sanitaires : habillage des parois (3 côtés) des WC pmr des sanitaires F. et G.
- Sanitaires : habillage parois refend côté escalier, des sanitaires F. et G.
- Office : habillage des doublages des espaces douches des vestiaires 1-2

6.1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTIONS - PLAQUES DE PLÂTRE SUR OSSATURES

Cloisons à ossature métallique et parements en plaques de plâtre cartonnés, constituées de :

- ossatures métalliques constituées de rails et de montants en acier galvanisé et de largeur adaptée aux caractéristiques mécaniques demandées et suivant les hauteurs de plancher à plancher
- montants simples ou doublés dos à dos, avec un entraxe de 0.40 ou 0.60 m de largeur
- chaque parement sera constitué de 1, 2 ou 3 plaques de plâtre cartonné standard, ou d'autre qualité, vissées sur les ossatures métalliques
- vide entre les parements en panneaux isolants semi-rigides de laine de verre, pose entre les montants
- joints entre les panneaux traités par bandes de calicot
- les angles saillants recevront une bande armée métallique toute hauteur
- joints mastic en pied et sous l'épaisseur des parements
- les cloisons coupe-feu elles seront montées obligatoirement sous dalle BA
- les cloisons des pièces humides seront posées sur des U en plastique
- mise en place d'un joint souple de 5 à 10 mm d'épaisseur aux 2 bords du rail plastique
- pose d'un film polyéthylène dépassant, après relevé d'au moins 2 cm du niveau fini

Compris toutes les sujétions de pose, de finitions et de raccordements suivant prescriptions du fabricant

- renforts bois et/ou pour appareils lourds, appareils sanitaires, barre de maintien handicapés, etc... suivant configuration
- habillage de poteaux, poutre, about de plancher BA par un parement BA13 dans le cas d'alignement et de continuité de cloisons
- imposte sur porte de communication, gaines techniques, ...
- etc. suivant étude de l'entreprise

6.1.4.1 Cloisons de 72/48 avec isolant - 31 db - EI30

Fourniture et pose de cloison en plaques de plâtre sur ossatures métalliques composée de :

- ossatures de 48 mm de largeur ; profilé, entraxe suivant hauteur admissible
- isolant en laine minérale de 45 mm d'épaisseur
- **1 plaques de plâtre de 13 mm par parement**
- résistance au feu : EI 30

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- **affaiblissement acoustique : RA 31 dB (A)**
- épaisseur finie de la cloison : 72 mm

Note :

- pose toute hauteur jusqu'en sous-face de toiture ou plancher haut
- en imposte des bloc-portes et/ou châssis

Localisation :

- Suivant plans : cloisons cotées 72mm, plus particulièrement :*
- *Office ; tous les locaux : vestiaires 1-2, local LT, WC, sas, office, plonge*
 - *Sanitaires : sanitaires F. et G., WC pmr des sanitaires F. et G.*
 - *Local LT : placards TD*

6.1.4.2 Valorisation pour plaques locaux EC

Plaques de plâtre spécifiques suivant configuration et règles DTU
Valorisation en plus-value sur plaque standard décrite ci-avant

Remplacement d'une plaque en plâtre standard par une plaque composée d'un cœur en plâtre très hydrofugé compris entre 2 parements non cartonnés et non tissés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité

- - plaque haute dureté avec un niveau de résistance aux chocs élevé : I selon la norme EN520
- - couleur de parement orange pour permettre un repérage rapide sur chantier

de type **Prégywab - Ba13**, ou équivalent approuvé

Localisation :

- Suivant plans, plus particulièrement :*
- *Office : ensemble des parois des locaux de l'Office : office, plonge*

Note :

Les parements des cloisons des vestiaires 1-2, sas, LT, WC, sont à traiter en plaques standards

6.1.4.3 Valorisation pour plaques hydrofugées

Valorisation de l'incidence financière par rapport à la base, pour la mise en place d'une plaque spécifique en remplacement de la plaque ba13 standard décrite ci-avant :

Plaque de plâtre hydrofugée à deux bords amincis
de type **Placomarin ou Prégydro** ou équivalent approuvé

- plaque de construction à bords amincis
- ép. **12.5 mm**

- réaction au feu : classement : **A2-s1, d0**

Compris toutes les suggestions de pose, de finitions et de raccordements suivant prescriptions du fabricant

Localisation :

- Suivant plans, plus particulièrement :*
- *Sanitaires : ensemble des parois des locaux sanitaires : sanitaires F. et G. , WC pmr des sanitaires F. et G.*
 - *Office : habillage des parois des espaces douches des vestiaires 1-2*

Note :

Les parements des cloisons des vestiaires 1-2, sas, LT, WC, sont à traiter en plaques standards

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

6.1.5 GAINES TECHNIQUES

6.1.5.1 Gaine technique verticale - EI60 - erp

Réalisation de gaine technique verticale CF - ERP :

Feu : coupe feu de traversée = au degré coupe-feu de la paroi franchie (mur ou plancher)

- EI60

Composition :

- ossature métallique : profilé, entraxe suivant hauteur admissible
- isolation laine de verre : panneau non revêtu ; ép. 45mm ; classement au feu : A1
- parement 1 x 1 plaque de plâtre BA 25s

Note :

La notion de gaine s'entend :

- pour des gaines adossées ou non à une paroi, contre élévation maçonnée, donc 2 faces ou 3 faces

Note :

La gaine sera réalisée **après passage des réseaux** par le lot concerné.

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- gaine pour liaisons fluides entre la PAC unité extérieur et les unités intérieures : gaine verticale dans l'angle de la salle 2 ; de plancher à plancher : 4 faces ; section intérieure 1100x130mm ; prévision 1u x 3.00ht m = 3.00m
- gaine pour besoins lots techniques ; de plancher à plancher : 4 faces ; section intérieure 300x300mm ; prévision 2u x 3.00ht m = 6.00m

Note :

Si la prévision n'est pas utilisée, ce poste fera alors l'objet d'un avenant de travaux en moins-value.

6.1.6 PLAFONDS DÉMONTABLES

Plafonds démontables, constitués de :

- ossature en alu laqué suspendus avec éléments de suspension et tiges filetées de réglage de planitude, compris tous accessoires de pose et de raccord (entretoises, verrous, clips, cavaliers, équerres), compris ossature primaire complémentaire, si nécessaire, avec lisses et poutres en profilés tubulaires ou en fer IPE, IPN de sections appropriées, compris et tous percement, scellement, fixation mécanique.
- semelle des profils T ou profil spécifique, revêtus d'un parement laqué de teinte au choix de la maîtrise d'œuvre, suivant palette du fabricant
- traitement spécial des ossatures pour milieu humide suivant destination

L'ensemble de l'ossature (primaire secondaire et suspente) sera prévu pour répondre aux normes de protection incendie : système de suspension renforcée, peinture agréée, dilatation, etc., dispositions parasismiques du DTU, feuillards de contreventement, conditions d'appuis de l'ossature, etc.

- panneaux, dalles ou lames en plâtre, fibres minérales, laine de bois ou métalliques suivant description ci-après

L'entreprise devra inclure dans son offre toutes les sujétions suivantes :

- cornières à becquet pour abouts de rives au droit des murs et cloisons fixes
- profils de rives en L ou façon de joint creux suivant indications sur plans pour finition en périphérie contre les parois
- collerettes métalliques au droit des poteaux ou murs circulaires
- dispositifs pour empêcher le soulèvement des dalles sous l'influence des courants d'air ou des différences de pression
- renforts au droit des luminaires fixés et suspendus par le Lot Électricité
- toutes découpes et réservations pour incorporation des éléments fournis et posés par les différents corps d'état (électricité, chauffage, ventilation, détection, etc.)

Les éléments des faux-plafonds devront être démontables indépendamment les uns des autres

L'ensemble réalisé conformément aux prescriptions et spécifications techniques de mise en oeuvre du fabricant, ainsi que dispositions du P.V. d'essais du CSTB

Plan de calepinage soit joint au dossier, soit à étudier par l'entreprise et à soumettre au Maître d'Oeuvre pour approbation

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Les coloris sont au choix du maître d'œuvre dans toute la gamme du fabricant

Note 1 :

En présence de membrane pare-vapeur ou frein vapeur ; pas de perforation de la membrane pour mise en place des suspentes ou de l'ossature secondaire.

L'ossature sera fixée au travers du contre lattage support de membrane, avec comme points de fixation les éléments de charpente.

Note 2 :

Calepinage de plafond à prévoir pour prise en compte des éléments intégrés au plafond : panneaux rayonnants, éclairage, bouches de soufflage et/ou de reprise pour la double flux, suivant plans des lots techniques concernés.

6.1.6.1 Ossatures primaires longue portée

Fourniture et pose d'ossatures métalliques primaires pour longue portée entre appuis de type Profilé Stil Prim 100 avec Rail R Stil Prim, foutture PRF Stil F530, ou équivalent approuvé de type VIC 80-100-120, ou équivalent approuvé

Compris toutes sujétions de pose et pièces complémentaires, équerres et éclisses de raccordement, etc.

Localisation :

Suivant étude de l'entreprise pour les besoins de ses ouvrages, plus particulièrement :

- sanitaires F et G., circulation : pour support plafond suspendus (pour éviter percement pour les fixations des suspentes de l'ossature du plafond suspendu, en sous-face de plancher béton avec enduit amianté)

6.1.6.2 Dalles démontables - Rep FP01 Parafon Hygiène 600*600*18

Fourniture et pose de plafond en dalles minérales composé de : série **Parafon Hygiène de chez ARMSTRONG**, ou équivalent approuvé

- dimensions 600 x 600mm
- épaisseur : 18mm
- bords **droits (A)**
- ossature apparente **T de 24mm** / teinte : **blanche**
- coefficient d'absorption acoustique α_w : **0.95 (classe A)**
- atténuation latérale de bruit : nc
- indice de réflexion à la lumière = 82%
- réaction au feu : **B-s1, d0**

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds

6.1.6.3 Dalles démontables - Rep FP02a Blanka 600*600*20

Fourniture et pose de plafond en dalles minérales composé de : série **Blanka de chez ROCKFON**, ou équivalent approuvé

- dimensions 600 x 600mm
- épaisseur : 20mm
- bords **droits (A)**
- ossature apparente **T de 24mm** / teinte : **blanche**
- coefficient d'absorption acoustique α_w : **1.00 (classe A)**
- atténuation latérale de bruit : Dnfw = 26dB
- indice de réflexion à la lumière = 87 %
- résistance à l'humidité : 100 % RH
- réaction au feu : **A1**

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

6.1.6.4 Dalles démontables - Rep FP02b Blanka 1200*600*20

Fourniture et pose de plafond en dalles minérales composé de :
série **Blanka de chez ROCKFON**, ou équivalent approuvé

- dimensions 1200 x 600mm
- épaisseur : 20mm
- bords **droits (A)**
- ossature apparente **T de 24mm** / teinte : **blanche**
- coefficient d'absorption acoustique α_w : **1.00 (classe A)**
- atténuation latérale de bruit : Dnfw = 26dB
- indice de réflexion à la lumière = 87 %
- résistance à l'humidité : 100 % RH
- réaction au feu : **A1**

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds

6.1.6.5 Valorisation pour ossature anticorrosion renforcée

Ossature spécifique anticorrosion renforcée pour locaux classé EC
Valorisation en plus-value sur ossature standard décrite ci-avant

Classe C

> 90% HR risque de condensation ; locaux à forte hygrométrie avec ambiance non agressive ; les locaux sont considérés comme normalement ventilés et chauffés.

(le dépassement d'un seul de ces critères conduit à la classe immédiatement supérieure)

Ossatures et accessoires

- matériau galvanisé peint des deux côtés

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Pour le plafond décrit ci-avant, pour les locaux suivants :

Office : office, plonge

6.1.6.6 Clips anti-soulèvement

Fourniture et pose de clips anti-soulèvement :

de type **HDC de chez ROCKFON**, ou équivalent approuvé

- profilé adapté à l'épaisseur des dalles et type de pose

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Pour le plafond décrit ci-avant, pour les locaux suivants :

Office : office, plonge

6.1.7 OUVRAGES ASSOCIES

6.1.7.1 Pose de huisseries, bâti, châssis dans cloisons

Pose et fixation des huisseries, bâtis et châssis divers incorporés dans ses ouvrages, bois ou métalliques, fournies et approvisionnées à chaque niveau par le lot Menuiseries Intérieures.

Les huisseries et bâtis porteront des talons compatibles avec les épaisseurs de chapes rapportées.

L'implantation, les réglages, le nettoyage systématique après travaux ainsi que la verticalité pendant la mise en œuvre des cloisons seront à la charge du présent lot

Localisation :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Suivant Annexe MINT et description des ouvrages au lot MINT

6.1.7.2 Pose de trappes en parois

Pose de trappes fournies par le lot Menuiseries intérieures

La mise en œuvre sera soignée et respectera les contraintes au feu et acoustiques réglementaires

L'implantation, les réglages, le nettoyage systématique après travaux ainsi que la verticalité pendant la mise en œuvre des cloisons seront à la charge du présent lot

Localisation :

Suivant plans et description des ouvrages au lot MINT

6.1.7.3 Habillage bâti support de wc suspendu

Habillage d'ossature support de WC suspendu :

- ossature complémentaire suivant besoins
- parement avec plaques de plâtre cartonnées BA 25 S, vissée aux rails et montants, compris enduit de collage bandes à joints et calfeutrement des têtes de vis et enduits de finition, prête à peindre, (pour mémoire plaque hydrofuge dans locaux humides)
- contrôle de l'ossature à la règle,
- les sujétions au droit des angles rentrants et sortants en périphérie des baies : ceinturage des menuiseries,
- protection des parties basses par interposition d'un polyane de 100 microns relevé de l'épaisseur du sol plus 10 cm et maintien par agrafage.
- étanchéité à l'air en périphérie sera assurée par la mise en place de joints placoplâtre en parties hautes et cueillies latérales, par un ruban, en mousse et cordon de mastic acrylique au sol.

Note :

Habillage à prévoir toute hauteur du sol jusqu'au plafond.

Localisation :

Suivant plans

6.1.7.4 Renforts de cloisons

Fourniture et pose des renforts de cloisons suivant plans des lots techniques et des autres lots, les recommandations des entreprises titulaires des lots correspondants.

Tous les renforts nécessaires aux fixations, scellements divers sont à prévoir.

Toutes les entreprises ayant à charge la pose d'éléments suspendus devra transmettre un plan de principe et de détails du renforts souhaités à l'entreprise titulaire du présent lot.

Localisation :

Suivant plans, étude de l'entreprise et demandes spécifiques des lots techniques :

- appareils sanitaires (lavabos, vasques, ...)
- appareillages sanitaires (barres de relevage, barres de maintien, ...)
- supports d'équipements techniques suivant implantation et position (ballon d'eau chaude, groupe de ventilation, ...)
- aménagements et/ou équipements divers
- ...

6.1.7.5 Traitement des pieds de cloison pièce humide

Réalisation du traitement des pieds de cloisons dans les pièces humides, suivant classement conventionnel du local

- mise en œuvre selon recommandations du fabricant
- toutes suggestions de finitions

Localisation :

Pour l'ensemble des cloisons et contre cloisons délimitant une pièce humide

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

6.1.7.6 Écran de cantonnement - Cuisine ouverte

Réalisation d'un écran de cantonnement, retombées de plafond suspendu composé de :

- ossatures métalliques simple ou double en acier galvanisé
- plaque de plâtre standard de 12.5 mm d'épaisseur sur chaque parement
- stabilité au feu : **SF 1/4h ou E 15-S**
- réaction au feu : classement **A2 S1, d0** (M1)
- habillage sous-face dito parement
- hauteurs et configurations suivant plans

Note :

Écran jointif jusqu'à la sous-face de la toiture ou du plancher haut
Hauteur minimale de 0.50m sous le plafond fini de la cuisine

Localisation :

Suivant indication des plans, notamment :

Prévision : écran de cantonnement de l'Office ouvert sur la salle de restaurant ; dév. 7.50m

6.1.7.7 Jouées de retombées de plafonds

Fourniture et pose de jouées, retombées de plafond suspendu composé de :

- ossatures métalliques simple ou double en acier galvanisé
- plaque de plâtre standard de 12.5 mm d'épaisseur
- réaction au feu : classement M1
- chants recouverts par une équerre de rive support des panneaux, dalles ou lames de faux plafonds
- tous les abouts de plaques de plâtre non butés, restant apparents, seront habillés d'un profilé en acier
- hauteurs et configurations suivant plans

Localisation :

Suivant indication des plans, notamment :

- traitements des différences d'altimétries suivant plans plafonds

6.1.7.8 Suggestion ossature pour accès équiés techniques en plénum

Suggestions conception et position ossature de plafonds suspendus pour accès aux équipements technique en plénum

- suppression profilés porteur pour l'emprise concerné
- entretoise démontable aisément pour faciliter l'accès au plénum

Dimensions suivant plans et besoins lot technique concerné

Localisation :

Suivant indication des plans, notamment :

- Sanitaires : sous emprise groupe ventilation en plénum

6.1.8 FINITIONS - DIVERS

6.1.8.1 Bandes armées

Fourniture et pose sur les angles saillants, de bandes armées métalliques toute hauteur, fournies et posées par le présent lot. Pose suivant directives et préconisation du fabricant

Localisation :

Pour l'ensemble des angles sortants des ouvrages du présent lot

6.1.8.2 Saignées et découpes diverses

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- l'incorporation et repérage des fourreaux électriques au montage des cloisons sur ossatures et pose des doublages (sans les

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

sorties de filerie)

- les saignées et pose de fourreaux électriques dans les cloisons alvéolaires
- le percement et le scellement des bouches de ventilation, fournies et posées par le lot VMC
- découpes et calfeutrements autour des luminaires, grilles de ventilation, coffrets électriques, etc...
- etc... suivant étude de l'entreprise

L'ensemble de ces calfeutrements seront parfaitement étanche à l'air

Localisation :

Suivant étude de l'entreprise pour l'ensemble des travaux du présent lot

6.1.8.3 Rebouchages et raccords divers

L'entreprise aura à sa charge :

- tous les rebouchages de trous dans les ouvrages de plâtre ou plaque de plâtre
- tous les raccords d'enduit, de cloisons, doublages, plafonds isolation etc.... détériorés par les autres corps d'état
- ces raccords devront assurer la continuité de l'isolation thermique, acoustique et des degrés coupe-feu

Localisation :

Suivant étude de l'entreprise pour l'ensemble des travaux du présent lot

6.1.8.4 Joints acryliques - Doublages

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique autour de toutes les menuiseries extérieures

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

6.1.8.5 Joints acryliques - Distributions

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique autour de toutes les menuiseries intérieures, huisseries, bâtis et châssis incorporés dans les ouvrages du présent lot

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

6.1.8.6 Joints acryliques - Plafonds suspendus

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique au droit jonctions cornière de faux plafonds et le support

Localisation :

Pour l'ensemble du projet : au droit de la jonction plafond suspendus / parois ; le long de la cornière de rive

6.1.8.7 Éléments de maintenance

Dans sa proposition forfaitaire, l'entrepreneur est tenu de prévoir un certain nombre d'éléments de plafonds qui seront à fournir à l'utilisateur en fin de chantier

Prévoir le nombre de dalles correspondant à **5% de la surface** de chaque nature de plafonds suspendus démontables

Localisation :

Suivant Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025
Reçu en préfecture le 11/08/2025
Publié le
ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

**Restructuration du RdC d'un bâtiment
en Service de Restauration**

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

**LOT : N° 7 REVÊTEMENTS DE SOLS
DURS**

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0

7 REVÊTEMENTS DE SOLS DURS

7.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

7.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

7.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

7.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00 Prescriptions Communes Particulières**, en tête du présent **tome 2**.

7.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

7.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

7.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

7.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

7.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

7.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

7.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

7.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

7.1.3 DÉPOSE - DÉMOLITION - ADAPTATION

7.1.3.1 Contrôle et réfection des supports existants

Pour les revêtements de sols conservés, l'entreprise devra effectuer tous les sondages nécessaires après état des lieux et reconstitué un support adapté pour recevoir les revêtements de sols neuf :

- support brut béton : bouchage des trous et/ou réservations non réutilisées, bûchage, grenailage éventuelle, ponçage, balayage, dépoussiérage, renformi, etc.
- support carrelage conservé : sondages des carreaux, dépose des parties soufflées, préparation suivant type de carreaux (finition de surface)
- support pvc conservé : sondage du revêtement (contrôle type de sol ; pvc compact ou acoustique ou sous-couche), dépose pvc non adhérent
- parquet : sondage du revêtement (contrôle type de sol ; parquet massif ou contre collé ou stratifié ou sous-couche), dépose parquet non adhérent
- ...

Localisation :

Suivant plan existant (démolition) et constat sur site, également l'Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds, plus particulièrement :

- *Office : emprise de tous les locaux : sol pvc déposé ; support destiné à recevoir un carrelage collé (avec SEL pour les locaux office, self, plonge, débarrasse)*
- *Salle 1-2 : emprise de tous les locaux : sol pvc déposé ; support destiné à recevoir un sol souple collé*
- *Circulation : carrelage existant conservé ; support destiné à recevoir un sol souple collé*
- *Circulation : plinthe carrelée existante conservée sur pan de mur côté Salle 1-2 : reprise des plinthes détériorées, remplacement plinthes les cas échéants, reprise des joints ; destiné à recevoir une peinture au lot PEINTURE*
- *Sanitaires F. et G. : carrelage existant conservé ; support destiné à recevoir un carrelage collé*
- *Sanitaires F. et G. : plinthe carrelée existante conservée : reprise des plinthes détériorées, remplacement plinthes les cas échéants, reprise des joints ; destiné à recevoir une peinture au lot PEINTURE*

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

7.1.4 CHAPES - SOUS COUCHES

7.1.4.1 Système d'Étanchéité Liquide (SEL)

Réalisation d'un Système d'Étanchéité Liquide (SEL), recevant une chape ou un carrelage collé : de type **CEL CERAMIC de chez PRB**, ou équivalent approuvé

SEL :

- résine en dispersion aqueuse :
- mortier fin à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants spécifiques
- consommation : poudre + résine : de 2.5 à 3.5 kg/m²
- renforts d'armatures et bandes adaptées, pour les points singuliers

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- support neuf : plancher béton
- préparation du support
- application 1ère couche + séchage
- application 2ème couche + séchage

Traitement des points singuliers avant la partie courante, selon Cahiers des Charges AT CSTB du **PRB CEL CÉRAMIC**

- angles
- liaison sol / parois
- pieds huisseries
- retombées
- siphons et/ou caniveaux de sol
- ...

Localisation :

Suivant plans, notamment :

Office : emprise des locaux : sas, office, self, plonge, débarrasage

Sanitaires : emprise des wc pmr des Sanitaires F. et G.

Note :

Prévoir prolongation du SEL en débord de 1+.00m par rapport à la ligne de self, côté Salle 1.

Prévoir continuité d'étanchéité sur les socles - surbau, parties verticales et horizontales.

Mise en place d'un siphon de sol dans les WC pmr des sanitaires pour entretien ; hypothèse : sanitaires lavés par pulvérisation d'un produit nettoyant actif pulvérisé et rincé à l'eau ; d'où la nécessité d'une protection à l'eau sous faïence, d'un SEL au sol sous carrelage collé et d'un siphon de sol.

7.1.4.1.1 Remontée en plinthe

Remontée en plinthe sur une hauteur mini de 10cm, du SEL décrit ci-avant

Localisation :

Au droit SEL décrit-ci-avant

7.1.5 SOLS DURS

7.1.5.1 Carrelage en grès

Revêtement de sol en carreaux de grès

- coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- pose des carreaux à l'aide d'une colle ou d'un ciment colle pourvu d'un agrément CSTB, compatible avec le type de support rencontré
- les joints seront calfeutrés au moyen d'une barbotine de ciment ou joints époxy suivant demande ci-après et seront de 3 à 4 mm d'épaisseur, coloris assorti aux carreaux

Compris toutes sujétions :

- coupes droites, biaises et arrondies des carreaux de sol

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- les carreaux coupés en plinthes ne seront pas acceptés
 - joints souples de fractionnement, de dilatation, en périphérie (murs, plinthes, huisseries, seuils, etc.) parfaitement étanches
 - calfeutrement très soigné au niveau des tuyaux et de leurs fixations
 - découpes et réservations à la demande, pour tapis d'entrée, tuyauteries, pieds de huisseries, entrée de gâches, butoirs de portes, etc..
 - scellement du cadre suivant pose de tapis d'entrée
- Conformité à la réglementation d'accessibilité aux personnes handicapés

7.1.5.2 Carrelage en céramique - Rep CAR01 Granito Evo 30*30

Fourniture et pose de carreaux en grès céramique :

collection **Granito Evo de chez PADANA**, ou équivalent approuvé

classement UPEC : selon la "Notice sur le classement UPEC et Classement UPEC des locaux" : Restaurants : Hall : **U4 P3 E2 C1**

- classement : U4 / P3 / E3 / C2

- format **30*30cm**

- carreau **rectifié**

- surface : **Naturel R10 A**

- finition : **mate**

- coloris au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant

Mise en oeuvre suivant recommandations du fabricant

Pose par simple ou double encollage au mortier colle compatible au support rencontré et suivant les conditions d'emploi données dans le cahier du CSTB N°3267 et 3666

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond

7.1.5.3 Plinthe droite assortie - PD rep CAR01

Fourniture et pose de plinthes droites en relevés sur murs, en carrelage, de longueur adaptée au module du carrelage, de même nature et teinte que le carrelage

- section suivant gamme assortie au sol : **9*30cm**

Mise en oeuvre suivant recommandations du fabricant

- pose collée à l'aide de mortier colle et coulage des joints, conforme aux spécifications du fabricant et D.T.U. avec agrément CSTB compatible avec le type de support rencontré

- compris découpe pour profils angles rentrants et angles sortants, avec ajustement d'assemblage en coupe d'onglet, au droit des socles d'habillage des pénétrations de canalisation dans les planchers

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, particulièrement : au droit du carrelage décrit ci-avant

7.1.5.4 Carrelage en céramique - Rep CAR02 Technic 20*20

Fourniture et pose de carreaux en grès céramique :

gamme **Technic de chez CASALGRANDE PADANA**, ou équivalent approuvé

classement UPEC : selon la "Notice sur le classement UPEC et Classement UPEC des locaux" : Restaurants : Cuisine collectives et annexes : **U4 P4s E3 C2**

- format **20*20cm**

- épaisseur : mini **12mm**

- finition : **Sécura R11 (A+B)**

- aspect : mate

- coloris au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant

Mise en oeuvre suivant recommandations du fabricant

- pose par simple ou double encollage au mortier colle compatible au support rencontré et suivant les conditions d'emploi données dans le cahier du CSTB N°3267 et 3666

- pose **droite**

Localisation :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond

7.1.5.5 Plinthe à gorge assortie - PG rep CAR02

Fourniture et pose de plinthes à gorge en relevés sur murs, en carrelage, de longueur adaptée au module du carrelage, de même nature et teinte que le carrelage

- section suivant gamme assortie au sol : **10*20cm**

Mise en oeuvre suivant recommandations du fabricant

- pose collée à l'aide de mortier colle et coulage des joints, conforme aux spécifications du fabricant et D.T.U. avec agrément CSTB compatible avec le type de support rencontré

- mise en place de pièces spécifiques pour le traitement des angles saillants et rentrants

- compris découpes, avec ajustement d'assemblage

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, particulièrement : au droit du carrelage décrit ci-avant

7.1.5.6 Valorisation pour joints haute résistance

Joints hydrofugés à fortes résistances

Valorisation en plus-value par rapport aux joints standards décrits ci-avant

Remplacement des joints standards par des joints à forte résistances

de type **Joint FR de chez PRB**, ou équivalent approuvé

- composition : liants hydrauliques spéciaux, sables de quartz, hydrofuge et adjuvants spécifiques.

- classe selon EN 13888 : CG2 WA

- module d'élasticité : 15 000 ± 5000 MPa

- résistance en compression : ≥ 30 MPa

- réaction au feu (incombustible) : A1 (M0)

- dureté (Shore D) : > 80

- résistance aux agents chimiques : **pH 4 à 14**

- teinte au choix de l'architecte dans la gamme

Mise en œuvre suivant recommandation, du fabricant

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :

Office : office, self, plonge, débarrassage (carrelage rep. CAR02)

7.1.5.7 Joints au-dessus plinthe

Fourniture et application de joint souple de type acrylique, coloris assorti à la plinthe :

- à la jonction plinthes / parois (sur le dessus de la plinthe)

- compris nettoyage

Localisation :

En finition partie haute des plinthes contre parois

7.1.6 REVÊTEMENTS MURAUX

7.1.6.1 Carrelage mural ou Faïence

Revêtement mural en carreaux de grès ou faïence

Pose des carreaux à l'aide d'une colle ou d'un ciment colle pourvu d'un agrément CSTB, compatible avec le type de support rencontré

Le jointoiment des carreaux sera exécuté avec un produit spécialement conçu pour ce type d'ouvrage, dont les caractéristiques devront avoir reçu l'approbation du bureau de contrôle.

Compris toutes les sujétions de pose :

- façon de coupes droites, biaisées, courbes, arrondies, coupe d'onglet sur angles saillant et rentrant, etc...

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- protection des angles saillants et arrêt de faïences par profils définis ci-après
- calfeutrement d'étanchéité entre revêtements muraux et appareils sanitaires
- joints d'étanchéité silicone, à la liaison sol/faïence
- joints acrylique sur le dessus des revêtements

7.1.6.2 Étanchéité SPEC sous faïence - EC

Réalisation d'un Systèmes de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC), recevant une faïence ou un carrelage mural de type **MONOCEL** de chez PRB, ou équivalent approuvé

SPEC :

- résine liquide monocomposant en phase aqueuse
- nombre de couches en spec : 1x800gr/m² ou 2x400gr/m²

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- support neuf et/ou existant
- préparation du support
- primaire d'accrochage suivant nécessité
- application en 1 ou 2 couches

Traitement des points singuliers avant la partie courante : angles, liaison parois / sol, ...

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :

Office : emprise complète de toutes les parois de tous les locaux : office, self, plonge, débarrassage

7.1.6.3 Étanchéité SPEC sous faïence - EB+ collectifs

Réalisation d'un Systèmes de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC), recevant une faïence ou un carrelage mural de type **MONOCEL** de chez PRB, ou équivalent approuvé

SPEC :

- résine liquide monocomposant en phase aqueuse
- nombre de couches en spec : 1x800gr/m² ou 2x400gr/m²

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- support neuf et/ou existant
- préparation du support
- primaire d'accrochage suivant nécessité
- application en 1 ou 2 couches

Traitement des points singuliers avant la partie courante : angles, liaison parois / sol, ...

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :

Office : emprise des parois des espaces douches des vestiaires 1 et 2

Sanitaires : emprise des parois des wc pmr des Sanitaires F. et G. (ht faïence 1.20m)

Sanitaires : emprise pan de murs wc et auges des Sanitaires F. et G. (ht faïence 1.20m)

Note :

Hypothèse : sanitaires lavés par pulvérisation d'un produit nettoyant actif pulvérisé et rincé à l'eau ; d'où la nécessité d'une protection à l'eau sous faïence, d'un SEL au sol sous carrelage collé et d'un siphon de sol.

7.1.6.4 Faïence en céramique - Rep FAI01 - Pavigrès 21 Uni (Gr 2)

Fourniture et pose de carreaux de faïence en grès émaillé :

Collection Pavigrès 21 Uni de chez PAVIGRES, ou équivalent approuvé

- format : **97*97mm**
- aspect : **lisse**
- finition : **mate**
- coloris au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant

Calepinage pour création de décors : **choix de teintes multiples (tarif groupe 2 pour le chiffrage)**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Pose par simple ou double encollage au mortier colle compatible au support rencontré et suivant les conditions d'emploi données dans le cahier du CSTB N°3267 et 3666

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds, plus particulièrement :

Circulation : pan de mur au droit des auges ; dév. 4.50m, ht 1.20m

Sanitaires : Sanitaires F. : WC pmr : périphérie complète, ht 1.20m / wc et auges : pans de murs (côté escalier), ht 1.20m

Sanitaires : Sanitaires G. : WC pmr : périphérie complète, ht 1.20m / wc et auges : pans de murs (côté escalier), ht 1.20m

Office : espace douche des vestiaires 1 et 2 : périphérie complète, toute hauteur

Office : au droit du lavabos des vestiaires 1 et 2 : dév. 1.00m, ht 1.20m

Office : wc : périphérie complète, ht 1.20m

7.1.6.5 Faïence en céramique - Rep FAI02 - Primus Vitoria - blanche

Fourniture et pose de carreaux de faïence :

gamme **Technal de chez PRIMUS VITORIA**, ou équivalent approuvé

- format : **200*200mm**

- finition : lisse

- aspects multiples : mat ou brillant

- teinte : blanche

Pose par simple ou double encollage au mortier colle compatible au support rencontré et suivant les conditions d'emploi données dans le cahier du CSTB N°3267 et 3666

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds, plus particulièrement :

Office : emprise complète de toutes les parois de tous les locaux ; toute hauteur : office, self, plonge, débarrassage

7.1.6.6 Faïence en céramique - Rep FAI03 - Primus Vitoria - couleur

Fourniture et pose de carreaux de faïence :

gamme **Technal de chez PRIMUS VITORIA**, ou équivalent approuvé

- format : **200*200mm**

- finition : lisse

- aspects multiples : mat ou brillant

- coloris au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant (toute la gamme compris rouge)

Calepinage pour création de décors : formats et aspects

Pose par simple ou double encollage au mortier colle compatible au support rencontré et suivant les conditions d'emploi données dans le cahier du CSTB N°3267 et 3666

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestation Sols - Murs - Plafonds, plus particulièrement :

*Office : tous les locaux : office, self, plonge, débarrassage ; à raison de **20% de la surface traitée** de chaque local*

Note :

Il est envisagé le choix d'une couleur pour chaque zone de service : ex. cuisson = rouge, laverie = bleu, préparation = vert, ...

7.1.6.7 Profilé d'arrêt revêtement de mural - alu

Fourniture et pose de profils sur angles saillants et en arrêt des zones de revêtement mural décrit ci-avant et suivant configuration réf **JOLLY** de chez SCHLUTER SYSTEMS ou équivalent approuvé

- alu anodisé chromé brillant

- alu coloré - teinte au choix de l'architecte

- profilés adaptés à la disposition - localisation

- section adaptée aux épaisseurs des revêtements

- accessoires et pièces de finitions

Compris toutes suggestions de pose et de finitions

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Note :

Il n'est pas prévu de profilés au droit des jonctions des MEXT

Il n'est pas prévu de profilés au droit des jonctions des MINT

Localisation :

Pour parfaire les finitions des revêtements muraux décrits ci-avant :

- angles saillants

- arrêt de rives libres (verticales et horizontales)

7.1.6.8 Valorisation pour joints haute résistance

Joints hydrofugés à fortes résistances

Valorisation en plus-value par rapport aux joints standards décrits ci-avant

Remplacement des joints standards par des joints à forte résistances

de type **Joint FR de chez PRB**, ou équivalent approuvé

- composition : liants hydrauliques spéciaux, sables de quartz, hydrofuge et adjuvants spécifiques.

- classe selon EN 13888 : CG2 WA

- module d'élasticité : 15 000 ± 5000 MPa

- résistance en compression : ≥ 30 MPa

- réaction au feu (incombustible) : A1 (M0)

- dureté (Shore D) : > 80

- résistance aux agents chimiques : **pH 4 à 14**

- teinte au choix de l'architecte dans la gamme

Mise en œuvre suivant recommandation, du fabricant

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :

Office : office, self, plonge, débarrassage (faïence rep. FAI 02 et FAI03)

Note :

Comprendre le traitement des joints des plinthes carrelées.

7.1.6.9 Joints d'étanchéité divers

Fourniture et application de joint souple de type silicone spécial anti-moisissures, coloris blanc et/ou transparent :

- à la jonction entre appareils sanitaires / revêtements muraux

- compris nettoyage

Localisation :

En finition au droit des revêtements muraux décrits ci-avant

7.1.7 OUVRAGES ASSOCIES

7.1.7.1 Pare-chocs de protection murale

Fourniture et pose de pare-chocs de protection murale

type **Aronde 170 de chez C/S France**, ou équivalent approuvé

Revêtement lisse et antichoc monté sur un amortisseur continu à l'aide de coussinets de fixation en aluminium dans sa version standard (SCR-170)

Joints d'étanchéité souples sur les bords supérieur et inférieur pour une finition hygiénique

- hauteur : 170mm

- ép. 35mm

- matériau : revêtement en Acrovyn ; antibactérien classé M1 (Bs2d0), coloré dans la masse

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- teinte au choix de l'architecte
- Accessoires de pose et de finitions
- embouts standards
 - embouts d'angles externe
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Note :

- Pare chocs hauts : axe à + 900 mm du sol fini
Pare chocs bas : axe à + 220 mm du sol fini
Laisser un espace de 50 mm entre les lisses et les huisseries.

Localisation :

- Suivant plan, plus particulièrement :*
Office : dév. de 6.50m x 2 niveaux = 13.00m
Self-Débarrassage : dév. de 7.70m x 2 niveaux = 15.40m

7.1.7.2 Protection d'angle

Fourniture et pose d'une protection d'angle
type **SM-20 de chez C/S France**, ou équivalent approuvé

Protection de 76mm de large composée d'un profilé robuste en aluminium et d'un revêtement antichoc Acrovyn à clipser

- longueurs standards : 3.00m
- découpe pour hauteur : **1.00m**
- largeur des ailettes : 76mm
- matériau : revêtement en Acrovyn ; antibactérien classé M1 (Bs2d0), coloré dans la masse
- teinte au choix de l'architecte

Accessoires de pose et de finitions

- embouts standards supérieurs et inférieurs
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Note :

Positionné à partie du dessus de la plinthe

Localisation :

- Suivant plan, plus particulièrement :*
Office - Self - Débarrassage - Plonge : sur tous les angles saillants ; prévision : 8u de 1.0 m de ht

7.1.7.3 Tapis de sol - rigide enroulable encastré

Fourniture et pose de tapis de sol rigide encastré :
de type **Top Clean TREND 12 avec Reps de chez GEGGUS**, ou équivalent approuvé

Cadre profilé aluminium : ajusté sur mesure et assemblé par fixation d'angle et visserie

Remplissage : profilés avec garniture **Reps**

- hauteur : tapis : **12mm** / cadre : **15mm**
- profilé aluminium résistant au gauchissement (alliage ENAW 6060, épaisseur de paroi jusqu'à 1,5 mm) pose sur surface parfaitement plane
- surface : fibre polypropylène, très résistante à l'usure et aux UV, norme anti-dérapante R11 d'après DIN 51130
- base du tapis : insert caoutchouc, isolant phonique permettant un passage sans bruit sur le tapis
- assemblage : câbles inox V2A Ø 2 mm pour les hauteurs 10/13 et 17 mm / câbles en acier zingué gainé de PVC pour les hauteurs 22 et 27 mm.
- verrouillage : boulons zingués et vis inox (anti-corrosion)
- écart entre profilés : 5 mm, rondelles d'écartement en caoutchouc souple
- résistance au feu : remplissage Reps : Cfl-s1
- coloris profils : aluminium naturel

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- coloris garnitures Repts : au choix dans la gamme standard
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
- pose dans cadre
- ragréage en fond de cadre pour ajustement réservation

Dimensions suivant plans

Note :

Dans le cas d'un tapis situé dans locaux recevant un carrelage collé, il sera préféré la mise en place d'un profilé d'arrêt en bord de carrelage pour la réservation du tapis et ainsi, retenir l'épaisseur fini de 10mm.

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :
Office : sas ; de 1.50x1.00m ; u1

Note :

Contrôle ht disponible pour encastrement ; prévu carrelage collé sur support existant conservé.

7.1.7.4 Tapis de sol souple - posé

Fourniture et pose de tapis de sol souple posé :
 de type **Coral Brush de chez FORBO**, ou équivalent approuvé

~~Rouleau ou~~ Tapis suivant position et dimensions
 Bordures de 2.5cm : avec ou sans

- épaisseur : **9 mm**
- classe d'usage commercial : **33** (selon EN1307)
- classement au feu : **Bfl-s1**
- coloris : au choix dans la gamme

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- découpe sur-mesure
- ragréage en fond de réservation pour ajustement altimétrie suivant nécessité

Dimensions suivant plans

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :
- Salle 1 : entrée restaurant ; de 1.40x1.20m ; u1
- Sas : entrée office ; de 1.40x1.20m ; u1

7.1.7.5 Profilé de transition - seuil

Fourniture et pose de profilé de transition en aluminium entre carrelage et revêtement de sol plus fin composé de :
 réf **RENO-V** ou **RENO-U/-RAMP/-RAMP-K** de chez SCHULTER ou équivalent approuvé

- alu naturel anodisé mat
 - alu
 - profilés adaptés à la disposition - localisation
 - section adaptée aux épaisseurs des revêtements
 - accessoires et pièces de finitions
- Compris toutes suggestions de pose et de finitions

Localisation :

Au droit des jonctions de tous les revêtements de sols, plus particulièrement :
- Office : limite entre la partie self - débarrassage / salle 1 ; entre carrelage collé sur SEL et sol pvc ; lg 7.40m ; profilé type Réno U - modèle AEU ou AE RP (alu anodisé)
- Sanitaires F. et G. : entrée des sanitaires ; lg passage de porte 93cm ; u2 ; profilé type Réno U - modèle AEU (alu anodisé)

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

7.1.7.6 Socle - Surbau

Réalisation de socle en béton formant surbau, au droit des canalisations d'alimentation et d'évacuation

- hauteur de plinthe du local
- dimensions adaptées suivant position (pas d'espace libre de moins de 0.20m d'une cloison en retour > dans ce cas socle à agrandir jusqu'à la cloison)

Note :

Socle dans local avec carrelage au sol : finition du dessus dito revêtement sol ; plinthe carrelage assortie ou faïence si absence de plinthe

Socle dans local avec sol souple : finition lissée sur le dessus (peinture au lot PEI) ; plinthe bois au lot MINT (peinture au lot PEI)

Socle dans local avec sol brute (chape): finition lissée sur le dessus (peinture au lot PEI) ; finition lissée sur les faces vues (peinture au lot PEI)

Localisation :

Au droit des canalisations d'alimentation et d'évacuation, notamment :

Office : vestiaires et office ; prévision : 12 unités

Sanitaires ; prévision : 4 unités

Circulation ; prévision : 2 unités

7.1.7.7 Caniveaux - Siphon / Cuisine

Fourniture et pose de caniveaux - siphons de sol pour cuisine collective, comprenant :

- remplissage et scellement au mortier, du caniveau et/ou du siphon, sur emprise réservation du lot GO
- traitement de continuité de l'étanchéité
- fond de joint et joint élastomère en périphérie du cadre du caniveau ; jonction caniveau / carrelage

Caniveau de sol inox de type **Rivière de chez LIMATEC**, ou équivalent approuvé

Modèle Caniveau Rivière **452*432mm**

- caniveau compact avec siphon cloche télescopique
 - **inox 304**
 - garde d'eau de 53mm
 - débit : 2.5l/s
 - grille caillebotis crantée maille d'ouverture 17*20mm
 - classe de résistance : A15 suivant norme EN 1433
 - panier filtre : capacité 1.7 litres
 - finition : décapée, brossée
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
- ajustement et calage pour affleurement parfait
 - fond de joint et joint élastomère en périphérie du cadre

Note :

- Intégration caniveau dans plancher béton existant ; réservation effectuée par le lot GO ; dimensions carottage et réservation à transmettre au lot GO pendant la préparation de chantier

- réservation périphérique : + 10 cm mini par rapport à la dimension du caniveau ou du siphon

- sujétions pour sol carrelage en pose collée sur SEL ; SEL renforcé en périphérie du cadre du caniveau - siphon de sol

Localisation :

*Office : office, self, plonge ; de 452*432mm ; prévision : 3 unités*

7.1.7.8 Siphon de sol - inox

Fourniture et pose d'un siphon de sol inox

modèle **Classique de chez LIMATEC**, ou équivalent approuvé

- siphon en acier inox EN 1.4301
- dimension : 100 x100mm

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- hauteur 34 mm
- sortie verticale diamètre 40 mm, écoulement 0.25 l/s env., garde d'eau 15 mm
- rosette libre à petits orifices de sécurité diamètre 8 mm résistant à une charge répartie de 1.3 kN
- prise de terre

Pose scellée dans réservation du GO, avec affleurement parfait de la grille au nu du sol fini

Compris la confection des joints, la jonction avec le réseau d'évacuation et toutes sujétions de raccordement et de mise en place.

Localisation :

Sanitaires F. et G. : WC pmr ; prévision 2 unités

7.1.7.9 Miroir - sanitaires

Fourniture et pose d'un ensemble miroir composé de :

- encadrement **en aluminium brossé** ton argent
- glace argentée teinte argent ou corail, contre collés sur support adapté
- compris couvre joints et diverses pièces pour une finition parfaite de l'ensemble

Pose **en applique** du miroir

Dimensions suivant plan

Localisation :

Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :

- Vestiaires 1 et 2 : au droit du lavabo ; de 0.60x1.00ht ; 2u
- Sanitaires F. et G. : au droit des lavabos pmr ; de 1.00x0.60ht ; 2u

7.1.8 FINITIONS - DIVERS

7.1.8.1 Joints acryliques - Plinthes

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique sur le dessus de toutes les plinthes posées contre tous types de parois

Localisation :

Pour l'ensemble du projet



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

**LOT : N° 8 REVÊTEMENTS DE SOLS
SOUPLES - PEINTURE**

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0

8 REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES - PEINTURE

8.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

8.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

8.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration
pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

8.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00 Prescriptions Communes Particulières**, en tête du présent **tome 2**.

8.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

8.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

8.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

8.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

8.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

8.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

8.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

8.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

8.1.3 SOLS SOUPLES

8.1.3.1 Sous couche anti-humidité

Réalisation d'une barrière anti-humidité pour recevoir un revêtement de sol souple collé sur plancher bas de type terre-plein ou plancher non porté :

de type **ACCROSOL TECHNIC de chez PRB**, ou équivalent approuvé

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- support neuf : plancher béton
- préparation du support
- exécution manuelle
- 2 couches avec séchage entre les 2 couches

Localisation :

Emprise des sols souples décrits ci-après, sur plancher bas de type terre-plein, dalle portée ou dalle non portée, plus particulièrement :

- Salle 1 et 2
- Circulation

8.1.3.2 Enduit de ragréage - fibré

Réalisation d'un enduit de ragréage fibré des sols recevant un revêtement de sol collé conformément au cahier des prescriptions techniques d'exécution des enduits de lissage de sols intérieurs :

de type **PLANISOL FIBRE de chez PRB**, ou équivalent approuvé

- enduit de ragréage de **type P3**
- épaisseur : mini **15mm**

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- support existant : plancher béton

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- préparation du support
- exécution manuelle avec lisseuse ou pompe à malaxage continu
- 1 seule couche

Note :

Les produits de ragréage utilisés feront l'objet d'un avis technique du CSTB assorti d'un classement " P " au moins égal à celui du revêtement utilisé en finition.

Avant d'entreprendre les ragréages des sols, l'entrepreneur devra provoquer s'il la juge utile la réception des supports en présence du maître d'œuvre et de l'entreprise responsable des travaux.

Localisation :

Circulation : remplissage emprise du tapis de sol encastré

8.1.3.3 Enduit de ragréage

Réalisation d'un enduit de ragréage des sols recevant un revêtement de sol collé conformément au cahier des prescriptions techniques d'exécution des enduits de lissage de sols intérieurs :

de type **PLANIDUR de chez PRB**, ou équivalent approuvé

- enduit de ragréage de **type P3**

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

- support existant : plancher béton
- préparation du support
- exécution manuelle avec lisseuse ou pompe à malaxage continu
- 1 seule couche

Note :

Les produits de ragréage utilisés feront l'objet d'un avis technique du CSTB assorti d'un classement " P " au moins égal à celui du revêtement utilisé en finition.

Avant d'entreprendre les ragréages des sols, l'entrepreneur devra provoquer s'il la juge utile la réception des supports en présence du maître d'œuvre et de l'entreprise responsable des travaux.

Localisation :

Emprise des sols souples décrits ci-après

8.1.3.4 Revêtements vinyliques

Revêtement de sol vinylique composé de :

- envers compact calandré avec armature en fibres de verre
- couche d'usure avec traitement permanent en surface évitant la métallisation
- rémanence rapide et résistance au poinçonnement conformément à la norme NF EN 433
- résistance aux produits chimiques conformément à la norme EN 423
- pose collée en plein, avec colle en émulsion acrylique ou une solution de résine, conformément aux prescriptions d'emploi du fabricant, sur sol préalablement ragréé et dépoussiéré
- compris toutes coupes droites, biaisées ou arrondies, découpes parfaitement ajustées, suivant nécessités et configuration des locaux, tous les nettoyages et préparations des supports avant pose
- plinthes suivant descriptions ci-après
- coloris au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant
- entretien : suivant notice d'entretien du fabricant

Conformité à la réglementation d'accessibilité aux personnes handicapées

Nota : Les émissions de COV respecteront les seuils de la norme prEN 15052 ou du protocole AgBB

8.1.3.4.1 Sol PVC Compact U4 P3 - rep PVC 02 - Eternal 43

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC hétérogène compact composé de :

série **Eternal 43 de chez FORBO**, ou équivalent approuvé

- lés de **2.00m** de largeur
- épaisseur : totale **2.00mm**

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- couche d'usure : **0.70mm**
 - poinçonnement rémanent moyen : **0.02mm**
 - classement **U4 P3 E2/3 C2**
 - classement au feu : **Bfl-s1**
 - indice acoustique d'affaiblissement acoustique - bruits de chocs : ΔL_w : **7dB**
 - coloris au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant
- Pose bord à bord, par simple collage en plein avec une colle émulsion acrylique d'un type préconisé par le fabricant et conformément aux règles de l'Art et indications données dans les fiches techniques du fabricant, sur la chape flottante ou autre support suivant localisation après réalisation du ragréage nécessaire.
- traitement des joints par **soudure à chaud** par apport de cordon vinylique
 - cordon des joints : **teinté** (assorti au sol)

Localisation :

*Suivant plan et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :
Circulation, Salles 1 et 2*

8.1.4 PEINTURE

8.1.4.1 OUVRAGES INTÉRIEURS

8.1.4.1.1 DÉFINITION DES PEINTURES

8.1.4.1.1.1 Composition des peintures mises en œuvre

Toutes les peintures seront en phase aqueuse à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse et bénéficiant du label NF environnement, Ange Bleu ou Ecolabel Européen

8.1.4.1.1.2 Qualités des peintures

Les peintures seront en phase aqueuse à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse et bénéficiant du label NF environnement

Ces peintures devront bénéficier, soit de l'écolabel CE, soit d'une autre norme ou label environnemental européen (Ange Bleu, Cygne Blanc ou équivalent)

L'entrepreneur sera responsable du choix de tous les produits utilisés, en particulier, il devra s'assurer qu'ils conviennent parfaitement à l'emploi envisagé

Il devra pouvoir fournir toutes justifications de l'origine des produits utilisés, notamment par facture

Les performances minimales des produits et leur mode d'emploi devront être indiqués par le fabricant sur les fiches techniques d'information et sur l'étiquette des emballages

La composition des peintures traditionnelles sera conforme aux normes officielles en vigueur au moment de l'exécution des travaux et fera l'objet de vérifications sur des prélèvements en cours de chantier

- FDES Individuelle

- A+

8.1.4.1.1.3 Qualité et degré de brillance des peintures

Les désignations ci-après sont données par référence à la documentation LA SEIGNEURIE. Ce fait n'a pour objet d'imposer ces produits, mais seulement de définir les caractéristiques des produits permettant d'obtenir les résultats recherchés. Les Entrepreneurs auront la possibilité de proposer d'autres peintures de qualité au moins équivalente à cette marque

" Règles général à l'ensemble du projet "

Murs et plafonds :

Pour les locaux divers type sas, poubelles, vélos, parkings, techniques, etc. :

- finition aspect mat

Pour les autres locaux :

- finition aspect mat (plafond), satiné mat ou moyen

Menuiseries et serrureries :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Pour les locaux divers type sas, poubelles, vélos, parkings, techniques, etc. :

- finition aspect satiné moyen

Pour les autres locaux :

- finition aspect satiné brillant

8.1.4.1.2 DÉPOSE - ARRACHAGE - PREPARATION

8.1.4.1.2.1 Préparation support existant peint - plafond

Préparation de support peint existant, en plafond, destiné à être repeint :

- vérification état de la peinture existante : peinture qui s'écaille à certains endroits, peinture farineuse, ou peinture qui s'arrache ; si constat, prévoir décapage de l'ancienne peinture

- ponçage de la peinture existante et dépoussiérage

- lessivage du support adapté au type de peinture (acrylique ou glycéro)

- rebouchages - ponçage des points de fixations ou autres éléments résiduels sur le plafond

Compris : tri et évacuation en décharge, et nettoyage

Localisation :

Ensemble des plafonds peints existants suivant plan existant (démolition) et constat sur site et également suivant Annexe Prestations Sols Murs Plafonds

8.1.4.1.2.2 Préparation support existant peint - parois

Préparation de support peint existant, en parois, destiné à être repeint :

- vérification état de la peinture existante : peinture qui s'écaille à certains endroits, peinture farineuse, ou peinture qui s'arrache ; si constat, prévoir décapage de l'ancienne peinture

- ponçage de la peinture existante et dépoussiérage

- lessivage du support adapté au type de peinture (acrylique ou glycéro)

- rebouchages - ponçage des points de fixations ou autres éléments résiduels sur la paroi

Compris : tri et évacuation en décharge, et nettoyage

Note 1 :

Prévoir le rebouchage - lissage de tous les trous issues des déposes des ouvrages et équipements actuels, compris dépose et/ou calfeutrement chevilles : tableaux d'affichages, porte-manteaux, supports divers d'éclairages (appliques murales), supports divers d'électricité (interrupteurs, prises, ...), supports divers de fluides (canalisations de plomberie ...), supports de fixations d'appareils sanitaires, supports de fixations appareillages sanitaires (distributeurs, barres de relevage, ...), ...

Note 2 :

1) Pour les locaux sans interventions du lot CLOISONS (reprise doublages, cloisons, bouchage d'ouverture, ...)

- subjectile peinture existante : remise en peinture des parois peintes, avec travaux préparatoires évoqués ci-avant

- subjectile toile de verre peinte existante : remise en peinture de la toile de verre peinte existante conservée, avec travaux préparatoires évoqués ci-avant

2) Pour les locaux avec interventions du lot CLOISONS (reprise doublages, cloisons, bouchage d'ouverture, ...)

- subjectile peinture existante : remise en peinture des parois peintes, avec travaux préparatoires évoqués ci-avant

- subjectile toile de verre peinte existante :

- recollage d'une toile de verre à peindre sur toute la surface du pan de mur concerné par l'intervention du lot CLS ; toile de verre neuve aussi bien sur les supports neufs que sur les supports existants

- remise en peinture de la toile de verre peinte existante conservée sur les autres pans de murs, avec travaux préparatoires évoqués ci-avant

Localisation :

Ensemble des parois peintes existantes suivant plan existant (démolition) et constat sur site et également suivant Annexe Prestations Sols Murs Plafonds

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

8.1.4.1.2.3 Préparation support existant peint - ouvrages bois

Préparation de support peint existant, ouvrages bois, destiné à être repeint :

- vérification état de la peinture existante : peinture qui s'écaille à certains endroits, peinture farineuse, ou peinture qui s'arrache ; si constat, prévoir décapage de l'ancienne peinture
- ponçage de la peinture existante et dépoussiérage
- lessivage du support adapté au type de peinture (acrylique ou glycéro)

Compris : tri et évacuation en décharge, et nettoyage

Localisation :

Ensemble des ouvrages bois peints existants suivant plan existant (démolition) et constat sur site et également suivant Annexe Prestations Sols Murs Plafonds, notamment :

- *plinthe bois*

8.1.4.1.2.4 Préparation support existant - carrelage plinthe faïence

Préparation de support carrelage au sol et/ou mural, plinthe carrelage, faïence, existant, destiné à être repeint :

- dépose des joints souples
- nettoyage et dégraissage du support
- ponçage des surface brillante - émaillée
- reprise, recharge et/ou réfection des joints détériorés
- rebouchages - ponçage des points de fixations ou autres éléments résiduels sur la paroi
- application d'un primaire spécifique

Compris : tri et évacuation en décharge, et nettoyage

Localisation :

Ensemble des plinthes carrelées existantes conservées suivant plan existant (démolition) et constat sur site et également suivant Annexe Prestations Sols Murs Plafonds, notamment :

- *Circulation : plinthe carrelage conservée*
- *Sanitaires F. : plinthe carrelage conservée sur murs de refends (x2)*
- *Sanitaires G. : plinthe carrelage conservée sur murs de refends (x2)*

8.1.4.1.2.5 Application anti-moisissure - plafond

Préparation, nettoyage complet et application produit anti-moisissure

de type **AGO Anti-moisissure**, ou équivalent approuvé

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Ensemble des plafonds peints existants suivant plan existant (démolition) et constat sur site

8.1.4.1.2.6 Application anti-moisissure - parois

Préparation, nettoyage complet et application produit anti-moisissure

de type **AGO Anti-moisissure**, ou équivalent approuvé

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Ensemble des parois peintes existantes suivant plan existant (démolition) et constat sur site

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

8.1.4.1.3 PEINTURE PLAFONDS

Travaux préparatoires suivant DTU 59.1 et classe de finition demandée :

État de finition demandée : **Finition B courante**

Teinte : **blanche**

A) Ouvrages en béton brut de coffrage soigné

- brossage, époussetage, égrenage
- impression
- dégrossissage du bullage et des balévres
- enduit pelliculaire repassé (finition A et B) ou non repassé (finition C)
- ponçage et époussetage
- couche d'impression
- révision

B) Ouvrages en plaque de plâtre cartonné et enduit plâtre

- époussetage, impression, rebouchage
- révision des joints
- enduit pelliculaire repassé (finition A) ou non repassé (finition B)
- ponçage et époussetage
- couche d'impression d'apprêt spécial opacifiant mixte acrylique/alkyde
- révision

8.1.4.1.3.1 Peinture acrylique mate sur plâtre

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire de peinture mate garnissante en phase aqueuse
- 1 couche de finition de peinture mate garnissante en phase aqueuse

Note :

Sur plafond placo perforé, pas d'usage de pistolet, application au rouleau.

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond et également sur les poutres béton enduites apparentes dans les Salles 1 et 2

8.1.4.1.4 PEINTURE PAROIS

Travaux préparatoires suivant DTU 59.1 et classe de finition demandée :

État de finition demandée : **Finition B courante**

Teinte : **blanche**

A) Ouvrages en béton brut de coffrage soigné

- brossage, époussetage, égrenage
- impression
- dégrossissage du bullage et des balévres
- enduit pelliculaire repassé (finition A et B) ou non repassé (finition C)
- ponçage et époussetage
- couche d'impression
- révision

B) Ouvrages en plaque de plâtre cartonné et enduit plâtre

- époussetage, impression, rebouchage
- révision des joints
- enduit pelliculaire repassé (finition A) ou non repassé (finition B)

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- ponçage et époussetage
- couche d'impression d'apprêt spécial opacifiant mixte acrylique/alkyde
- révision

8.1.4.1.4.1 Intervention

Intervention sur parois après pose ossature du plafonds suspendus - plafonds démontables (noté pour information)

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

8.1.4.1.4.2 Échantillons de peinture pour choix

Réalisation d'échantillons de peinture sur papier épais, format **A3**, pour choix final avant réalisation

Échantillons à présenter en phase chantier à la demande de l'architecte

Prévision : 6 échantillons

- 3 choix de couleur de peinture dite "**pastel**" - teinte standard
- 3 choix de couleur de peinture dite "**vive**" - teinte soutenue

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

8.1.4.1.4.3 Peinture acrylique satinée sur plâtre

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire de peinture laque satinée en phase aqueuse
- 1 couche de finition de peinture laque satinée en phase aqueuse

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond et également sur les poteaux béton enduits apparents dans les Salles 1 et 2

8.1.4.1.4.4 Valorisation pour teinte

Valorisation de l'incidence financière par rapport à la base teinte "blanche" décrite ci-avant, pour teinte au choix de l'architecte

Valorisation à intégrer dans l'offre de base

Type de peinture suivant précision dans la localisation ci-dessous

- peinture dite "**pastel**" - teinte standard
- peinture dite "**vive**" - teinte soutenue

Localisation :

Suivant plan, plus particulièrement :

- Salle 1 : pan de mur Nord : peinture dite "**vive**" - teinte soutenue
- Salle 1 : sur tous les autres pans de murs : peinture dite "**pastel**" - teinte standard
- Salle 2 : pan de mur Nord : peinture dite "**vive**" - teinte soutenue
- Salle 2 : sur tous les autres pans de murs : peinture dite "**pastel**" - teinte standard
- Circulation : sur tous les pans de murs : peinture dite "**pastel**" - teinte standard
- Sanitaires F. : sur tous les pans de murs : peinture dite "**pastel**" - teinte standard
- Sanitaires G. : sur tous les pans de murs : peinture dite "**pastel**" - teinte standard

8.1.4.1.5 REVÊTEMENTS MURAUX

Travaux préparatoires suivant DTU 59.4 et classe de finition demandée :

- égrenage, brossage et dépeussierage
- impression
- enduit pelliculaire non repassé ou repassé
- ponçage et époussetage
- fixateur de fond, impression maigre, primaire d'accrochage

État de finition demandée : Finition B courante

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Teinte : **blanche**

8.1.4.1.5.1 Toile de verre + peinture satinée

Fourniture et pose de revêtement de type toile de verre à peindre :

Gamme **SKINGLASS TISSE en motif de chez SEIGNEURIE GAUTHIER**, ou équivalent approuvé

- **maille standard : 115g/m²**

- réaction au feu : **B-s1-d0**

- travaux préparatoires et d'apprêts, compris enduit / pré-encollage

- toile de verre collée avec colle spéciale agréée par le fabricant du revêtement

- 2 couches de peinture acrylique satinée en finition

Mise en œuvre suivant recommandation du fabricant

Localisation :

Suivant plans et Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, plus particulièrement :

- sanitaires F. : sur pan de mur côté salle 1

- sanitaires G. : sur pan de mur côté salle 2

8.1.4.1.6 PEINTURE OUVRAGES BOIS BRUTS

Travaux préparatoires suivant DTU 59.4 et classe de finition demandée :

État de finition demandée : **Finition A soignée**

Teinte : **coloris au choix de l'architecte**

- brossage, époussetage

- couche d'impression microporeuse ou de lasure mate d'imprégnation, hydrofuge et fongicide

- ponçage

- rebouchage

- enduit repassé

8.1.4.1.6.1 Lasure semi-filmogène transparente - huisseries & bâtis & châssis bois massif

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire lasure satinée transparente à base de résines acryliques en phase aqueuse

- 1 couche de finition lasure satinée transparente à base de résines acryliques en phase aqueuse

- aspect : **satiné mat**

- teinte : au choix de l'architecte

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT, notamment :

- sur toutes les huisseries & bâtis des portes du projet

8.1.4.1.6.2 Lasure semi-filmogène transparente - tablettes & habillages - bois massif

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire lasure satinée transparente à base de résines acryliques en phase aqueuse

- 1 couche de finition lasure satinée transparente à base de résines acryliques en phase aqueuse

- aspect : **satiné mat**

- teinte : au choix de l'architecte

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT, notamment :

- Salle 1 / Circulation : sur encadrement 3 faces de l'ouverture dans refend

- Salle 2 / Circulation : sur encadrement 3 faces de l'ouverture dans refend

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

8.1.4.1.6.3 Peinture satinée brillante - chants de portes peintes

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire laque satinée brillante en phase aqueuse
- 1 couche de finition laque satinée brillante en phase aqueuse

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT, notamment :

- *chants des portes peintes*

8.1.4.1.6.4 Peinture satinée brillante - façades de gaines techniques

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire laque satinée brillante en phase aqueuse
- 1 couche de finition laque satinée brillante en phase aqueuse

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT, notamment :

- *Salle 1 : façade de placard TD*
- *Sas : façade de placard TD*

8.1.4.1.6.5 Peinture satinée brillante - plinthe médium

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire laque satinée brillante en phase aqueuse
- 1 couche de finition laque satinée brillante en phase aqueuse

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT, notamment :

- *Salles 1 et 2 : plinthes bois existantes*
- *Circulation : plinthe bois neuve prévue uniquement sur cloisons neuves*
- *Sanitaires F. et G. : plinthe bois neuve prévue uniquement sur cloisons neuves (hors emprise parois recevant une faïence ; faïence descendue jusqu'au sol)*
- *prévision linéaire de plinthe neuve de 20.00m à peindre ; à prévoir dans offre de base*

8.1.4.1.7 PEINTURE OUVRAGES BOIS PRÉPEINTS

Travaux préparatoires suivant DTU 59.1 et classe de finition demandée :

État de finition demandée : **Finition B courante**

Teinte : **coloris au choix de l'architecte**

Travaux préparatoires suivant DTU 59.1 et classe de finition demandée :

- brossage, époussetage
- retouches et rebouchage de l'enduit de fond
- ponçage à sec

8.1.4.1.7.1 Peinture satinée brillante - portes prépeintes

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire laque satinée brillante en phase aqueuse
- 1 couche de finition laque satinée brillante en phase aqueuse

Localisation :

Suivant plans, Annexe Prestations Sol-Mur-Plafond, Annexe Composition des Portes Intérieures et descriptions au lot MINT,

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

notamment :

- portes prépeintes

8.1.4.1.8 PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES et METAUX non ferreux

Travaux préparatoires suivant DTU 59.1 et classe de finition demandée :

État de finition demandée : **Finition B courante**

Teinte : **coloris au choix de l'architecte**

Métaux ferreux

- décalaminage
- dégraissage au solvant
- couche primaire inhibitrice de corrosion

Métaux non ferreux

- dégraissage.
- décrochage et rinçage suivant nécessité
- peinture primaire réactive suivant nécessité

8.1.4.1.8.1 Finition satinée brillante - ouvrages divers

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire satinée brillante aux résines alkydes
- 1 couche de finition satinée brillante aux résines alkydes

Localisation :

Suivant plans, et descriptions des lots techniques, notamment :

- canalisations / alimentations

8.1.4.1.9 PEINTURE SUR OUVRAGES PVC et Dérivés

Travaux préparatoires suivant DTU 59.1 et classe de finition demandée :

État de finition demandée : **Finition B courante**

Teinte : **coloris au choix de l'architecte**

- nettoyage et dégraissage
- couche primaire d'impression suivant type de support et finition

8.1.4.1.9.1 Finition satinée brillante - ouvrages divers

Application de couches de finition comprenant :

- 1 couche intermédiaire satinée brillante aux résines alkydes
- 1 couche de finition satinée brillante aux résines alkydes

Localisation :

Suivant plans, et descriptions des lots techniques, notamment :

- canalisations / alimentations

8.1.4.2 OUVRAGES DIVERS

8.1.4.2.1 Joints acryliques - Doublages

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique autour de toutes les menuiseries extérieures

Localisation :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Pour l'ensemble du projet

8.1.4.2.2 Joints acryliques - Distributions

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique autour de toutes les menuiseries intérieures, huisseries, bâtis et châssis incorporés dans les ouvrages du présent lot

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

8.1.4.2.3 Joints acryliques - Plinthes

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique sur le dessus de toutes les plinthes posées contre tous types de parois

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

8.1.4.2.4 Joints acryliques - Plafonds suspendus

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- joint acrylique au droit jonctions cornière de faux plafonds et le support

Localisation :

Pour l'ensemble du projet : au droit de la jonction plafond suspendus / parois ; le long de la cornière de rive

8.1.5 NETTOYAGE

8.1.5.1 Nettoyage avant OPR

Pour les Opérations Préalable à la Réception, l'entreprise du lot PEINTURE réalisera un nettoyage avant OPR de toutes les parties privatives et de toutes les parties communes

L'ensemble des frais seront supportés par les entreprises dans le cadre du Compte Prorata, sur la base du marché de base et avenants éventuels

Ce nettoyage avant OPR (à ne pas confondre avec nettoyage de chantier dû par chaque corps d'état) sera exécuté par une entreprise spécialisée désignée, sous la responsabilité et à la charge du lot Peinture

Le Maître d'Oeuvre se réservera le droit d'accepter ou de refuser ce travail s'il le juge imparfait

L'entreprise devra prendre accord auprès des autres corps d'état sur les produits de nettoyage à employer en fonction des divers subjectiles de chacun

Ce nettoyage comprendra notamment :

- balayage des terrasses ~~ou balcons~~,
- balayage et époussetage de tous les sols, (aspirateur si nécessaire),
- aspiration des sols et plinthes,
- lavage des sols carrelages ou sols ciment, lustrage au chiffon sec,
- lavage des sols souples,
- lavage des revêtements muraux en faïence,
- nettoyage de toutes les traces sur les revêtements de murs, colles
- ...

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

8.1.5.2 Nettoyage Final - Livraisons

Réalisation du nettoyage Final - Livraison de tous les locaux

Ce nettoyage (à ne pas confondre avec nettoyage de chantier dû par chaque corps d'état) sera exécuté par une entreprise spécialisée désignée, sous la responsabilité et à la charge du présent lot

Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre se réserveront le droit d'accepter ou de refuser ce travail s'il le juge imparfait

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

L'entreprise devra prendre accord auprès des autres corps d'état sur les produits de nettoyage à employer en fonction des divers subjectiles de chacun

Ce nettoyage comprendra notamment :

- balayage des terrasses ~~ou balcons~~,
- balayage et époussetage de tous les sols, (aspirateur si nécessaire),
- aspiration des sols et plinthes,
- lavage des sols carrelages ou sols ciment, lustrage au chiffon sec,
- lavage des sols souples,
- lavage des revêtements muraux en faïence,
- nettoyage de toute la vitrerie aux deux faces, (pas de trace de peinture ni rayures),
- nettoyage de toutes les menuiseries extérieures et intérieures, de leur quincaillerie,
- nettoyage de toutes les fermetures et/ou occultations,
- nettoyage de toutes les traces sur les revêtements de murs, colles
- lavage de tous les appareils sanitaires et de leur robinetterie,
- astiquage des chromes et aluminium,
- nettoyage des quincailleries, appareillages électriques compris lustrerie, radiateurs,
- nettoyage des agencements - mobiliers
- ...

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

PROJET :

**Restructuration du RdC d'un bâtiment
en Service de Restauration**

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

**LOT : N° 9 PLOMBERIE - CHAUFFAGE -
VENTILATION**

Dossier : D24-06

Phase : DCE

Date : mars 2025

Indice : V0

9 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

9.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES - COMMUNS

9.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

9.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

9.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00** Prescriptions Communes Particulières, en tête du présent document.

9.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

9.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

9.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

9.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

9.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

9.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

9.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- le nettoyage avant OPR (à ne pas confondre avec nettoyage de chantier dû par chaque corps d'état) est à la charge du lot PEINTURE.
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

9.1.3 ETUDES COMPLEMENTAIRES

9.1.3.1 Études Réseaux - Installations

Plomberie

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études et des plans des réseaux d'alimentations EC-EF et d'évacuation EU-EV.

Existant

Alimentation en eau : l'origine de départ sera le réseau intérieur existant le plus proche dans la partie existante > **réseau existant dans galerie du VS / panoplie alimentation eau dans local situé sous escalier d'accès au R+1**

Production eau chaude sanitaire : mise en place d'1 ballon électrique neuf dans le local technique de l'Office

Réseaux neufs : les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXEcution.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- dimensionnements des canalisations EU-EV, et ouvrages associés ; détermination du traçage ; contrôle des pentes pour évacuation gravitaire
- dimensionnement des alimentations EF-EC des différents appareils sanitaires
- bouclage suivant nécessité

Chauffage

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études et des plans pour le chauffage PAC Air / Air.

La zone vestiaires sera chauffée par des panneaux rayonnants électriques à la charge du lot ELECTRICITE.

Existant

Implantation de la PAC Air / Air, Unité Extérieure positionnée en pied de façade Est

Liaisons fluides isolées depuis la PAC avec pénétration dans le bâtiment en façade Est

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Liaisons fluides isolées intérieures entre la PAC Unité Extérieure et l'Unité Intérieure gainable
Plénum de soufflage / Plénum de reprise
Gaines souples entre l'Unité Intérieure et les grilles de soufflage / grille de reprise

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- dimensionnement des éléments de chauffage

Ventilation

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études et des plans des réseaux pour la ventilation et le renouvellement d'air hygiénique des locaux.

Existant - Salle 1 de 49m² et Salle 2 de 65m²

Effectif Salle 1 : **32** personnes

Effectif Salle 2 : **54** personnes

Mise en place d'une ventilation **Double Flux**, pour les 2 volumes des Salles 1 et 2

CTA implantée dans le niveau R+1 (implantation à définir avec le MOA)

Amenée d'air et rejet d'air en couverture ardoises

Réseaux : les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXécution.

Gaines de soufflages et de reprises apparentes dans les Salles 1 et 2 ; conduits rigides spiralés agrafés ; grilles installées sur les conduits cylindriques

Existant - Sanitaires F. et G.

Mise en place d'une ventilation **Simple Flux** neuve pour les sanitaires

Groupe implantée dans plénum des Sanitaires

Rejet d'air vicié en façade

Réseaux : les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXécution.

Existant - Vestiaires

Mise en place d'une ventilation **Simple Flux** neuve pour les sanitaires

Caisson implanté dans comble technique

Rejet d'air vicié en couverture ardoises

Réseaux : les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXécution.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- dimensionnement et choix des groupes d'extraction VMC SF

- dimensionnement et choix de la CTA DF

- dimensionnement des réseaux

- dimensionnement, nombre et implantation des bouches de reprise et de soufflage

- dimensionnement des grilles d'amenée d'air frais et de rejet d'air vicié

Extraction

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études et des plans des réseaux pour l'extraction des équipements de l'Office.

Existant - Office - Hotte d'extraction office

Mise en place d'une hotte ; au-dessus du four

Mise en place d'un caisson d'extraction hotte office

Caisson implanté dans comble technique

Rejet d'air vicié en couverture ardoises

Réseaux : les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXécution.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Existant - Plonge - Hotte laverie

Mise en place d'une hotte d'extraction laverie ; hotte équipée d'un ensemble moto-ventilateur

Rejet d'air vicié en couverture ardoises

Réseaux : les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXEcution.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- dimensionnement et choix des hottes
- dimensionnement et choix des groupes d'extractions
- dimensionnement des réseaux
- dimensionnement des grilles de rejet d'air vicié

Localisation :

Pour les besoins du projet

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES - PLOMBERIE et SANITAIRES

9.2.1 ORIGINE DE L'INSTALLATION

9.2.1.1 Eau froide

L'installation aura pour origine le réseau d'eau existant situé dans le bâtiment existant (repérage sur site).

> **réseau existant dans galerie du VS / panoplie alimentation eau dans local situé sous escalier d'accès au R+1**

9.2.1.2 Eau chaude sanitaire

La production d'eau chaude est réalisée depuis un ballon d'eau chaude neuf prévu implanté dans le local LF dans la zone Vestiaires - Office.

Note :

Il n'est pas prévu d'eau chaude sur les lavabos et les auges des Sanitaires F. et G et Circulation.

9.2.1.3 Alimentation intérieure

Fourniture et pose de toutes les canalisations d'alimentation eau chaude et eau froide à l'intérieur des locaux, et jonctions sur la distribution principale.

Ces alimentations seront en **tube cuivre** de section réglementaire, encastrées et accessibles ou apparentes suivant localisation.

Les fixations des canalisations se feront à l'aide de colliers isophoniques à clips.

Les robinets d'arrêts seront à boisseau sphériques 1/4 de tour.

Les alimentations se feront sous fourreaux souples pour assurer leur libre dilatation derrière les doublages ou en planchers dans la chape de ravoirage, les percements et calfeutrement seront à la charge du présent lot.

Les canalisations passant dans des locaux non chauffés et plénum seront calorifugées.

Les canalisations encastrées pourront être réalisés en tubes prégainés hydrodistribution type REHAU Sanitaire ou similaire.

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

9.2.1.4 Bouclage ECS

Sans objet. (noté pour information)

9.2.1.5 Évacuation des eaux usées et eaux vannes

Les évacuations des eaux usées situées :

- en élévation à l'intérieur du niveau RdC, sont à la charge du présent lot

- sous plancher bas du niveau RdC, sont à la charge du lot GO

- les attentes au sol à +0.15m du sol fini, du plancher bas RdC, sont à la charge du lot GO ; les plans de réservations - implantations des attentes sont à la charge du présent lot

Elles seront réalisées en PVC :

- à assemblages collés dans les différents locaux,

Les canalisations seront de diamètre approprié en fonction des débits, et du volume des eaux à évacuer.

Les pentes des canalisations ne seront pas inférieures à 3 cm/m.

Outre les canalisations principales, seront prévus tous les raccords divers :

- tés et culottes, avec tampons de visite démontables vissés pour le tringlage éventuel à chaque changement de direction,

- coudes,

- manchons

- etc.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

L'entreprise aura à sa charge :

- les canalisations d'évacuation des différents appareils sanitaires avec raccordement direct sur les évacuations mises en place par le lot GO.
 - le cheminement contre murs, compris toutes sujétions de mise en œuvre : colliers, suspentes etc...
- Ces évacuations seront de diamètres suivant normes.

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

L'entreprise devra prévoir dans son offre de base :

- la réalisation d'un collecteur principal neuf dans la galerie du VS
- les raccordements sur ce collecteur principal : des réseaux existants conservés (chute du r+1 notamment), des réseaux créés pour les besoins du projet
- le ou les raccordement(s) depuis ce collecteur principal sur le(s) réseau(x) existant(s) d'évacuation à l'extérieur du bâtiment

9.2.1.6 Ventilation de chute

Mise en place de ventilation primaire

Elle sera réalisée avec des canalisations en PVC :

- à assemblages collés
- compris pièces accessoires (tés, coudes, manchons, ...à et toutes suggestions de fixations
- raccordement sur attentes du lot GO
- raccordements sur attentes en toiture du lot COUVERTURE et/ou ETANCHEITE

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

9.2.2 DEPOSE - DEMOLITION - REPOSE - ADAPTATION

9.2.2.1 Repérage et marquage des réseaux existants - Neutralisations - Coupures

Avant intervention des autres corps d'états, l'entreprise du présent lot devra, pour la zone d'intervention TCE du projet :

- repérage et études des réseaux primaires et secondaires
- neutralisation et/ou coupures des réseaux
- dévoiements et/ou piquages provisoires des réseaux pour le maintien en service des besoins dans les autres locaux situés hors zone d'intervention du présent projet
- repérage et marquage des réseaux à conserver

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

9.2.2.2 Dépose soignée pour réutilisation

Dépose soignée pour réutilisation des ouvrages - équipements suivants :

- auges

Localisation :

Auges existantes dans Sas 1 et 2 actuels : 4 auges à déposer > 3 auges à reposer dans la Circulation future

9.2.2.3 Dépose des ouvrages de plomberie et sanitaires

Sans objet. (noté pour information)

La dépose complète des ouvrages - équipements de plomberie et sanitaires, est à la charge du lot 01 CURAGE - GROS-OEUVRE.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.2.3 PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE

9.2.3.1 Ballon d'eau chaude - 200l

Fourniture et pose d'un ballon d'eau chaude électrique de type **Chaufféo de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- modèle : **mural**
- capacité : **200 litres**
- dimensions : diamètre 510mm, ht 1475mm
- poids à vide : 43.0 kg
- raccordement électrique (tension) : 230 V monophasé
- résistance stéatite protégée par un fourreau pour un entartrage limité
- protection par anode magnésium* pour une durée de vie prolongée (* à contrôler tous les 2 ans)
- garantie 5 ans cuve et 2 ans pièces

Équipements complets pour les besoins de l'installation :

- groupe de sécurité neuf
- siphon ; évacuation condensat
- raccord diélectrique avec joints pour piquage eau chaude
- pattes de fixation murale et système de fixation rapide
- réducteur de pression ; suivant nécessité
- limiteur de température ; suivant nécessité

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

A la charge du présent lot :

- raccordement eau froide / eau chaude
- raccordement électrique, sur attentes du lot Électricité
- évacuation des condensats

Toutes suggestions de mise en œuvre et de finitions

Essais, réglages et mise en service

Localisation :

1 bec 100l implanté dans le local LT dans la zone Vestiaires - Office

9.2.4 APPAREILS

L'entreprise devra vérifier les compatibilités pour les usages pmr : dimensions, implantations

L'entreprise devra vérifier les compatibilités robinetterie avec les lavabos, lave-mains, vasques : pour un bon fonctionnement, jet d'eau bien positionné sans éclaboussures

9.2.4.1 Bâti support

Fourniture et pose d'un bâti support

de type **modèle RAPID SL de chez GROHE**

- montage suivant position et implantation suivant plan
- réservoir 6-9 litres ; réglages usines 3 et 6 litres
- tiges filetées pour la fixation de la cuvette
- jeu de manchettes de raccordement Ø 90 mm, fixations murales
- commande de type Plaque Skate Air de chez GROHE : double touche interrompable / pour mécanisme pneumatique / montage vertical / 156 x 197 mm / en ABS / blanc
- alimentation eau froide : dans la gaine technique au dos de la cuvette : alimentation invisible obligatoire
- jeu de raccordement complet (alimentation et évacuation) avec joints, cache boulons chromés, manchettes d'alimentation et pipe d'évacuation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement eau froide avec robinet d'arrêt d'équerre silencieux chromé

Lot N°9 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

date : mars 2025

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Raccordement évacuation EU

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Sanitaires F; et G. : pour support cuvette wc suspendue : WC pmr ; u2
- Vestiaires - Office : pour support cuvette wc suspendue : WC ; u1

9.2.4.2 Cuvette WC suspendue

Fourniture et pose d'une cuvette indépendante suspendue de type **Renova Rimfree de chez GEBERIT**



- matériau : céramique
- type d'installation : suspendu
- consommation d'eau : standard 3/6 l
- hauteur : standard
- type de bride : sans bride
- type d'abattant : double à descente progressive et déclinable / abattant extra plat / thermodur / charnières de fixations renforcées
- garantie de la céramique : 2 ans
- garantie de l'abattant : 2 ans

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement eau froide avec robinet d'arrêt d'équerre silencieux chromé

Raccordement évacuation EU

Note :

Hauteur d'implantation cuvette nue : entre 34 et 48 cm (pour maternel et primaire ; suivant demande du MOA)

Hauteur d'implantation cuvette avec abattant inclus : entre 45 et 50 cm pour WC Personnes à Mobilité Réduite.

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Sanitaires F. et G. : pour support cuvette wc suspendue : WC pmr ; u2
- Vestiaires - Office : pour support cuvette wc suspendue : WC ; u1

9.2.4.3 Urinoir suspendu

Fourniture et pose d'un urinoir à bride et action siphonique ; alimentation et sorties encastrées de type **Pack urinoir Aubagne Blanc, de chez GEBERIT**



- matériau : céramique

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- dimension : lg 325 x ht 390 x prof 325 mm
- type d'installation : mural
- grille inox de fond d'urinoir
- alimentation par le dessus, sortie apparente ; y compris accessoires (raccords, coudes, tés, etc.)
- tubulure d'alimentation avec effet d'eau
- siphon réglable à culot démontable, sortie D32
- jeu de crochets de fixation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement évacuation EU

Fourniture et pose d'une robinetterie d'urinoir temporisé, avec alimentation apparente en ligne

- robinet 15x21 temporisé réglable, à alimentation apparente avec rosace et fixation
- une tubulure d'alimentation avec effet d'eau

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement Eau Froide

Note :

Hauteur d'implantation différente : à définir en phase EXECUTION (suivant demande du MOA)

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Sanitaires G. : u1

9.2.4.4 Cuvette maternelle au sol

Fourniture et pose d'une cuvette maternelle posée au sol de type **Bambini- réf. 211650000 de chez GEBERIT**



- porcelaine vitrifiée
- bride ouverte
- fond creux
- assise ergonomique à bord rond sans trou d'abattant
- sortie horizontale
- sans réservoir, alimentation indépendante
- fonctionne à 5 litres
- fixation au sol par 2 vis verticales

Hauteur d'assise 26 cm

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement eau froide

Raccordement évacuation EU

Réservoir chasse d'eau

de type **Réservoir apparent série AP de chez GEBERIT**, ou équivalent approuvé



Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Dimension : l 410 x ht 405 x pf 138mm

- double touche
- volume de chasse, réglage d'usine 6 / 3 l
- grand volume de chasse, plage de réglage 6 / 9 l
- petit volume de chasse, plage de réglage 3-4 l
- manchette en EPDM, ø 44 / 55 mm
 - - matériel de fixation
 - - kit de raccordement d'eau
 - - doude de chasse 90°
 - - modérateur de débit

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Pour un montage basse position ou montage en moyenne position

Raccordement eau froide

Alimentation latérale gauche ou à l'arrière au centre ; alimentation d'eau 3/8"

Raccordement au tube de chasse avec raccord à joint américain

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Sanitaires F. et G. : WC au sol ; u2

9.2.4.5 Lavabos - pmr - EF seule

Fourniture et pose d'un lavabos - pmr

de type **modèle Rénova Confort Square 55*53 de chez GEBERIT**, ou équivalent approuvé



- matériau : céramique
- dimension : 550 x 525mm
- trop plein
- bonde à surverse
- siphon d'évacuation déporté pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement évacuation EU

Fourniture et pose d'une robinetterie temporisée

de type **Temposoft de chez Delabie, réf. 740000**



- robinet mitigeur temporisé pour lavabo sur plage, à déclenchement souple, aérateur anti-tartre, corps en laiton massif chromé, flexibles de raccordement, robinets d'arrêt et clapets anti-retour

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement Eau Froide seule, avec robinet d'arrêt d'équerre silencieux chromé

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

*- Sanitaires F. et G. : 1 lavabos dans WC pmr, 2 lavabos dans espaces Sanitaires ; soit 2*3 = u6*

9.2.4.6 Lavabos - pmr - EE/EC

Fourniture et pose d'un lavabos - pmr

de type **modèle Rénova Confort Square 55*53 de chez GEBERIT**, ou équivalent approuvé



- matériau : céramique
- dimension : 550 x 525mm
- trop plein
- bonde à surverse
- siphon d'évacuation déporté pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement évacuation EU

Fourniture et pose d'une robinetterie temporisée

de type **Temposoft Mix 2 de chez Delabie, réf. 742500**



- robinet mitigeur temporisé pour lavabo sur plage, avec réglage de température par manette latérale, corps en laiton chromé avec fixation renforcée, flexibles de raccordement, robinets d'arrêt et clapets anti-retour

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement Eau Froide et Eau Chaude avec robinet d'arrêt d'équerre silencieux chromé

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Vestiaires 1 et 2 ; u2

9.2.4.7 Lave main étroit

Fourniture et pose d'un lave-main étroit

de type **modèle Odéon Up 50*22 de chez JACOB DELAFON**, ou équivalent approuvé



- matériau : céramique
- dimension : 500 x 220mm
- pré percé 2 trous latéraux
- trop plein
- siphon d'évacuation

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
Raccordement évacuation EU

Fourniture et pose d'une robinetterie temporisée
de type **Temposoft Mix 2 de chez Delabie, réf. 742500**



- robinet mitigeur temporisé pour lavabo sur plage, avec réglage de température par manette latérale, corps en laiton chromé avec fixation renforcée, flexibles de raccordement, robinets d'arrêt et clapets anti-retour

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement **Eau Froide** et **Eau Chaude** avec robinet d'arrêt d'équerre silencieux chromé

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Vestiaires - Office : dans WC ; u1

9.2.4.8 Lavabo collectif - Auge

Repose des lavabos collectifs - auges existantes récupérées

Adaptation et équipements pour la repose

- paire de consoles en acier laqué, pour fixation

- siphons d'évacuation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement **Eau Froide** seule

Raccordement évacuation EU

Fourniture et pose d'une robinetterie temporisée
de type **Presto Neo Duo S de chez PRESTO**, ou équivalent approuvé



- robinet simple temporisé mural, actionnement par manette ergonomique à déclenchement souple

- teinte au choix de l'architecte : 64710 (gris), 64736 (framboise) ou 64766 (vert anis)

- alimentation 1/2", eau froide ou chaude

- antiblocage

- mécanisme à rubis auto nettoyé par fil frein, avec régulateur de débit à 1,9 l/mn

- double temporisation : 7 secondes (manette vers le haut) et 11 secondes (manette vers le bas)

- réglage de temporisation et de débit interne

- sécurité S interdisant le blocage en écoulement continu

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordement **Eau Froide** seule

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise

- Circulation : lavabo collectif - auge ; u3

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.2.4.9 Receveur de douche

Fourniture et pose d'un receveur de douche et robinetterie associée de type **modèle Verseau 90*90 de chez ALTERNA**, ou équivalent approuvé



- modèle : **à poser**
- matériau : céramique
- dimension : 900 x 900mm
- ht : 100mm
- bonde Ø 90mm

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
Raccordement évacuation EU

Fourniture et pose d'une robinetterie de douche collective de type **Panneau de douche Presto DL 400 SE réf. 27400 de chez PRESTO**, ou équivalent approuvé



- robinet de douche NF temporisé en appliqu
 - alimentation en eau mitigée
 - mécanisme à rubis auto nettoyé par fil frein
 - régulateur de débit intégré à 6 l/min
 - système S interdisant le blocage en écoulement continu
 - pomme de douche fixe à grille orientable et picots anticalcaire
 - alimentation par le haut sur robinet d'arrêt droit
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
Raccordement eau froide - eau chaude

Régulateur thermostatique de sécurité de type **Presto réf. 29006 de chez PRESTO**, ou équivalent approuvé

- avec entrées parallèles 1/2 " (15 x 21)
- blocage de température interne, débit de 35 l/mn à 3 bars
- avec clapets antiretour NF

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Fourniture et pose d'un ensemble de douche de type **Tempesta 620mm de chez GROHE**

- barre 620 mm
- douchette 1 jet ; diamètre de la douchette : 100 mm

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :
- Vestiaires 1 et 2 ; ens2

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.2.4.10 Porte de douche

Fourniture et pose d'une porte de douche vitrée
de type **modèle Concerto 90cm de chez ALTERNA**, ou équivalent approuvé



- modèle : **porte pivotante**
- accès de face
- largeur = largeur receveur = 90cm
- hauteur : 195cm
- verre trempé transparent épaisseur 6 mm
- réglage possible en largeur : 87 – 91 cm
- profilé blanc
- traitement anticalcaire
- joint bas à bavette double

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
Joints silicone

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :
- Vestiaires 1 et 2 ; ens2

9.2.5 ATTENTES CUISINISTES

9.2.5.1 Alimentations / Évacuations - Cuisiniste

Réalisation de toutes les attentes - alimentations et évacuation pour les besoins du cuisiniste

Alimentations

Attentes DN 15 ou DN 20, EF et/ou EC ; hauteur, nombre et répartition selon plan de réservation du cuisiniste.

Attentes EF et EC positionnées à 1,80 m du sol fini, au droit des équipements à raccorder.

Les traversées de mur seront protégées par des bagues en laiton chromé ou en acier inoxydable.

Évacuations

Attentes EU, DN 40, 50, 63 ou 100, réalisées en PVC ME Nf série évacuations ou en PVC HTA ou Fonte ; nombre et répartition selon plan de réservation du cuisiniste.

Note :

Le raccordement sur les attentes sera à la charge du cuisiniste.

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise ; pour les besoins du cuisiniste

Prévision :

- office : évier : alim EF-EC 15/21 / évac DN40 ; u1

- office : poste de lavage : alim EF-EC ; u1

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- plonge : lave-vaisselle : alim EF 15/21 / évac DN60 ; u1
- plonge : table d'entrée : alim EF 20/27 / évac DN40 ; u1
- plonge : table de sortie : évac DN40 ; u1
- débarrassage : lave-main : alim EF 15/21 / évac DN40 ; u1

9.2.6 ACCESSOIRES - DIVERS

9.2.6.1 Barre de relèvement coudée à 135°

Fourniture et pose d'une barre de relèvement coudée à 135° de type **Pellet réf. 049230**, ou équivalent approuvé



- aluminium
- profil rond diamètre 30mm
- dimensions : 400 x 400 x 345ht mm
- sens : à gauche ou à droite suivant plan et implantation
- teinte époxy blanc

Mise en œuvre suivant recommandation du fabricant

Indications renforts de cloisons (dimensions, implantation) à renseigner au lot concerné

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise :

- Sanitaires F. et G. : pour support cuvette wc suspendue : WC pmr ; u2

9.2.6.2 Équipements sanitaires

Sans objet. (noté pour information)

L'ensemble des équipements sanitaires (distributeur papier toilette, distributeurs de savon, sont à la charge du maître d'ouvrage dans le cadre de ses aménagements intérieurs.

De façon général les distributeurs peuvent être fournis par les prestataires - fournisseurs des consommables.

La pose peut être effectuée par ces prestataires ou service technique de la ville.

9.2.7 MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

9.2.7.1 Extincteurs

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage et/ou de l'exploitant dans le cadre des installations des moyens de lutte contre les incendies.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES - CHAUFFAGE PAC Air/Air

9.3.1 DEPOSE - DEMOLITION - REPOSE

9.3.1.1 Repérage et marquage des réseaux existants - Neutralisations - Coupures

Avant intervention des autres corps d'états, l'entreprise du présent lot devra, pour la zone d'intervention TCE du projet :

- repérage et études des réseaux primaires et secondaires
- neutralisation et/ou coupures des réseaux
- dévoiements et/ou piquages provisoires des réseaux pour le maintien en service des besoins dans les autres locaux situés hors zone d'intervention du présent projet
- repérage et marquage des réseaux à conserver

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

9.3.1.2 Dépose des ouvrages de chauffage

Sans objet. (noté pour information)

La dépose complète des ouvrages - équipements de chauffage, est à la charge du lot 01 CURAGE - GROS-OEUVRE.

9.3.2 PAC Air/Air

9.3.2.1 PAC Air/Air - Unité Extérieure

Le chauffage sera assuré par un système Pompe A Chaleur air-air

de type **mini VRF-4 Réversible de marque ATLANTIC - FUJITSU**, ou techniquement équivalent, pour l'unité extérieure

de type **VRF Gainable compacte de marque ATLANTIC**, ou techniquement équivalent, pour les unités intérieures

PAC air/air - Unité Extérieure

de type **mini VRF-4 Réversible**

modèle : **AJY 40 LBLDH**



Cette unité extérieure a les caractéristiques suivantes :

- **double ventilateur**
- technologie **IRC** (Intelligent Refrigerant Control) intégrée
- puissance frigo. nominale : 12 100 W
- puissance calo. nominale : 12 100 W
- puissance abs. nominale en froid : 3 440 W
- puissance abs. nominale en chaud : 3 800 W
- COP nominal (chaud) à +7°C : 3.85
- COP max (chaud) à +7°C : 3.57
- COP (chaud) à -7°C : 3,73
- niveau pression acoustique U. ext. (froid/chaud) : 50/52 dB(A)
- plage de fonctionnement : Froid : de -5 à 46°C

Lot N°9 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

date : mars 2025

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- plage de fonctionnement : Chau : de -20 à 21°C

Dimensions : Ht 1 334 x L 970 x Pf 370mm

Poids : 117 kg

Alimentation : Mono 230 V - 50 Hz

Raccordement électrique : calibre disjoncteur : 32 A

Type de réfrigérant (Potentiel de Réchauffement Global) : R410A (2 088)

Accessoires à prévoir :

- kits séparateurs > 19.6 kW pour les liaisons frigo.

- 1 télécommande filaire **tactile KAGAMI**



large écran LCD couleur

finition anti-trace

affichage du logo en mode veille

accès aux réglages limité pour les occupants

pilote jusqu'à 16 unités intérieures

application Bluetooth

Installation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

La pompe à chaleur sera installée sur une dalle béton (dalle à la charge du lot GO) ; l'entreprise du présent lot devra renseigner les dimensions de la dalle support et implantation.

Installation d'une unité extérieure unique

- obstacle uniquement derrière : écart de 150mm (lorsque la zone en haut est ouverte)

- obstacle à l'avant uniquement : écart de 1000mm ou plus (lorsque la zone en haut est ouverte)

- obstacle à l'avant et à l'arrière : écart de 1000mm ou plus devant et 150mm derrière (lorsque la zone en haut est ouverte)

Le titulaire du présent lot prévoira la mise en place, entre le support et la pompe à chaleur, de plots résilients antivibratiles de type **Bigfoot system type Rubber foot**, ou équivalent approuvé

Le titulaire du présent lot devra tous les raccordements fluides :

- raccordements liquides entre l'unité extérieure et le(s) unité(s) intérieure(s)

- raccordements gaz entre l'unité extérieure et le(s) unité(s) intérieure(s)

Le titulaire du présent lot devra le(s) raccordement(s) électrique(s) :

- du groupe extérieur depuis l'attente du lot Électricité en câble de section appropriée, y compris fixations, supports.

L'unité extérieure devra être équipée d'une coupure à poste calibrée disposées sur l'appareil, y compris liaisons d'asservissements.

Toutes les autres liaisons de raccordements à(aux) unité(s) intérieure(s) seront à prévoir à la charge du présent lot, notamment :

- câble(s) de transmission entre l'unité extérieure et l'(es) unité(s) intérieure(s)

- câble de télécommande

- câble(s) de liaison de télécommande vers l'(es) unité(s) intérieure(s)

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour les Salles 1 et 2 ; 1 unité extérieure à implanter en pignon Est

Prévoir 1 télécommande pour la Salle 1 et 1 télécommande pour la Salle 2

9.3.2.2 PAC Air/Air - Unité Intérieure - Gainable compacte

Le chauffage sera assuré par un système Pompe A Chaleur air-air

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

de type **mini VRF-4 Réversible de marque ATLANTIC - FUJITSU**, ou techniquement équivalent, pour l'unité extérieure
de type **VRF Gainable compacte de marque ATLANTIC**, ou techniquement équivalent, pour les unités intérieures

PAC air/air - Unité Intérieure

de type **Gainable compacte**

modèle : **ARXD 07 GLEH**



Cette unité intérieure a les caractéristiques suivantes :

- puissance refroid. : 2 200 W
- puissance chaud : 2 800 W
- puissance absorbée : 44 W
- débit d'air en m3/h : haut : 480 / moyen haut : 480 / moyen : 440 / moyen bas : 420 / bas : 370 / silence : 320
- pression statique : de 0 à 90 Pa
- niveau sonore en dB(A) : 28 / 26 / 25 / 24 / 22 / 21

Dimensions : Ht 198 x L 700 x Pf 620mm

Poids : 17 kg

Alimentation : Monophasé 230 V - 50 HZ

Raccordement électrique : calibre disjoncteur : 20 A

Diamètre ligne frigorifique : Liquide (Flare) pouce : 1/4" / Gaz (Flare) pouce : 3/8"

Diamètre condensat ø int./ext. : 25/32 mm

Accessoires à prévoir :

- pompe de relevage intégrée (ht de relevage : 850mm)
- adaptateur pour condensat
- sonde déportée (pour mesurer la température ambiante)
- bride de soufflage et bride de reprise adapté sur chaque gainable compacte

Installation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

L'unité intérieure sera installée au-dessus du plafond, en plénum ; l'entreprise du présent lot devra renseigner les dimensions et implantations des équipements au lot concerné par les plafonds ; prévoir également synthèse avec les autres lots techniques ayant des équipements intégrés au plafond (CHAUFFAGE, VENTILATION, ELECTRICITE, ...)

Installation d'une unité intérieure

- prendre en compte la maintenance et laisser suffisamment d'espace autour de l'unité intérieure
- espace mini de 150mm d'un côté et 400mm du côté des raccordements / espace mini de 300mm à l'arrière
- espace mini de 20mm au-dessus et 20mm au-dessous du gainable compacte

Toutes sujétions de mise en œuvre sous plancher

Le titulaire du présent lot devra tous les raccordements fluides :

- raccordements liquides entre l'unité extérieure et le(s) unité(s) intérieure(s)
- raccordements gaz entre l'unité extérieure et le(s) unité(s) intérieure(s)
- raccordements des condensats sur attente(s) du lot Plomberie

Le titulaire du présent lot devra le(s) raccordement(s) électrique(s) :

- de(s) unité(s) intérieure(s) depuis l'(es) attente(s) du lot Électricité en câble de section appropriée, y compris fixations, support
- Toutes les autres liaisons de raccordements à(aux) unité(s) intérieure(s) seront à prévoir à la charge du présent lot, notamment :
- câble(s) de transmission entre l'unité extérieur et l'(es) unité(s) intérieure(s)
 - câble de télécommande

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- câble(s) de liaison de télécommande vers l'(es) unité(s) intérieure(s)

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour les Salles 1 et 2

Prévision (à confirmer par études de dimensionnement de l'entreprise) :

- Salle 1 : 2 unités en plénum

- Salle 2 : 2 unités en plénum

Note :

Cheminement des condensats depuis les unités intérieures vers les sanitaires F. et G., traversé de la Circulation ; cheminement en plénum de plafond

9.3.2.3 Diffuseur- Grille de soufflage

Fourniture et pose de diffuseur - grille de **Soufflage**
de type **LSA, de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé



Diffuseurs linéaires à fentes avec déflecteurs sectorisés Montage plafond ou mural

Diffuseur linéaire pour installation par vis sur plénum PLSA ou PLSA IS. Diffuseur avec pièces d'extrémité, pour longueurs ≤ 2 m

- grille en aluminium / déflecteur en nylon

- nombre de fentes : 1-2-3-4 (suivant études entreprises) ; en base : 2 fentes minimum

- dimensions : 2 fentes : ht 81mm / 3 fentes : ht 111mm / 4 fentes : ht 142mm

- finition laquée blanc RAL 9016 MAT

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Montage mural, en grille positionnée retombée de plafond placo

Montage sur plénum adapté

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour les Salles 1 et 2

Prévision (à confirmer par études de dimensionnement de l'entreprise) :

- Salle 1 : 2 grilles de soufflage pour les 2 unités intérieures

- Salle 2 : 2 grilles de soufflage pour les 2 unités intérieures

9.3.2.4 Grille de reprise

Fourniture et pose de grille de **Reprise**
de type **GRTP-FP/F 600 - D250, de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé



Grilles en aluminium avec filtre et plénum piquage axial D250

- avec filtre

- système "push" permettant un accès facile au filtre : ouverture de la façade avant par simple pression.

- versions disponibles avec plénum en piquage supérieur

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- dimensions : 600x600 mm
- finition : couleur blanche RAL 9016

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Montage en suspension directe sur les trames de faux plafond (modèle FP) ou suspension de l'ensemble au plafond par des équerres ou câbles de suspension (modèle FP/P)

Montage sur plénum adapté

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour les Salles 1 et 2

Prévision (à confirmer par études de dimensionnement de l'entreprise) :

- Salle 1 : 2 grilles de reprise pour les 2 unités intérieures
- Salle 2 : 2 grilles de reprise pour les 2 unités intérieures

9.3.2.5 Réseau Aéraulique - Soufflage & Reprise - Conduits rigides acier galvanisé

Mise en place de réseau aéraulique pour **Soufflage & Reprise** :

Type **T 250 CMO-P/50 M0/M1** de chez **ATLANTIC**, ou équivalent approuvé



Conduit souple circulaires isolé

- conduit intérieur perforé afin d'améliorer l'atténuation acoustique
- température maxi d'utilisation : 250°C
- rayon de courbure mini : $R = 0,7$
- classement au feu : conduit intérieur aluminium A2s1d0 / complexe isolant A2s1d0 / conduit extérieur A2s1d0
- épaisseur isolation : 50mm
- diamètre suivant études de l'entreprise ; **base : 250mm**
- accessoires d'assemblages : coudes, tés, réductions, raccords mâle-femelle, colliers, ...
- accessoires de suspension : bandes de suspensions, pattes de suspensions, ...

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

L'entreprise devra prévoir toutes les dispositions et systèmes nécessaires pour la mise en œuvre de ces gaines

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.3.2.6 Réalisation des essais - Mise en service

Réalisation des essais et mise en service à la charge de l'entreprise.

L'entreprise devra établir un rapport d'essais

Mise en service de l'installation **avec assistance technique du fournisseur**

Formation du personnel en charge de l'entretien au bâtiment

Information des exploitants sur l'utilisation

Localisation :

Pour les besoins du projet

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.4 DESCRIPTION DES OUVRAGES - VENTILATION

9.4.1 DOUBLE FLUX - Salles 1 et 2

9.4.1.1 CTA - Double flux

Fourniture et pose d'un système de Ventilation à Double Flux à récupération d'énergie de type **Serencio P 2500 de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

Le système sera composé d'une ou plusieurs centrales à double flux **SERENCIO P** intégrant un échangeur de chaleur à plaques étanche à contre-courant haut rendement en aluminium de marque RECUTECH. Chaque centrale double flux alimentant un ou plusieurs réseaux de ventilation.

Centrale double flux ; configuration 2 x flux horizontaux (ou verticaux suivant étude EXE entreprise) pour **installation intérieure**

- échangeur haut rendement certifié Eurovent
- ventilateurs Plug fan haut rendement
- performances NF EN 1886 : **D2-L2-F9-T3-TB3**
- qualité d'air intérieur renforcée : filtre ISO ePM1 55% (F7) disponible au soufflage en série
- isolation et étanchéité interne renforcées
- centrale double flux compatible avec les systèmes de ventilation modulée pour les bâtiments tertiaires Atlantic sous Avis Technique N°14/16-2188-V2

Caractéristiques suivant fiche produit

Conformité Erp

- UVNR (unité de ventilation non résidentielle)
- type double flux
- vitesse variable
- unité conforme aux exigences du règlement 1253/2014

Modèle retenu : **P 2500** - servitude droite ou gauche

- dimensions Lxlxh : 2000*1083*1251 mm
- poids machine : 370 kg
- filtration air neuf : ePM1 55% (F7)
- filtration air extrait : ePM10 60% (M5)
- alimentation : unité avec BET : 400 V triphasé + N
- protection machine : 6 A
- alimentation batterie 1 : 400 V triphasé + N
- protection batterie : 25 A
- **régulation embarquée** en standard par automate communicant avec GTC (Modbus RTU en standard) et pilotable par potentiomètre (en standard)
- **batterie de post chauffage électrique BET1**. Toutes les batteries, intégrées ou en gaine sont pilotées par l'automate de la centrale de récupération d'énergie **SERENCIO** de manière proportionnelle
- **kit de pression constante au soufflage**
- **kit de pression constante à la reprise**

Caractéristiques techniques - Caisson :

- centrale double flux de récupération d'énergie entièrement précâblée et programmée d'usine en mode vitesse constante, la centrale est prête au fonctionnement (assistance à la mise en service ATLANTIC recommandée)
- structure monobloc de type autoportante par assemblage de panneaux double peau : tôle d'acier prélaquée RAL 9005 et RAL 9006 pour la peau extérieure et acier traité alu-zinc pour la peau intérieure.
- résistance à la corrosion RC3 selon EN 10169
- isolation par panneaux de 50 mm de laine de verre, densité 32 kg/m³, R = 1.28 m².K/W. Classe A2-S1,d0 sur l'ensemble des tailles
- raccordement aéraulique : 4 piquages horizontaux ; type circulaire à joint classe C fournis pour les tailles 500, 1000, 1500

Lot N°9 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

date : mars 2025

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- moto-turbine de marque **EBM** centrifuge à réaction avec moteur à commutation électronique (EC), permettant d'optimiser le rendement global aéraulique de la centrale **Serencio**
- échangeur à contre-courant haute efficacité en aluminium, certifié EUROVENT (AAHE).
- by-pass total et proportionnel de l'échangeur sur l'air neuf motorisé et régulé automatiquement par l'automate, livré en standard permettant d'optimiser le freecooling et la protection thermique de l'échangeur de chaleur.
- filtres compacts plissés haute efficacité et faibles pertes de charges :
- ISO ePM1 55% / **F7** au soufflage en standard
- ISO ePM10 60% / **M5** à la reprise en standard
- protection sur le F7 sur l'air neuf avec un préfiltre G4 ISO grossier 65%
- manchettes souples sans joints ; diamètre adapté

Caractéristiques techniques - Batterie intégrée :

- modèle électrique intégrée **BET 1 de postchauffage** montée câblée avec protection thermique (conforme article CH37 pour application en bâtiment ERP)

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordements aérauliques circulaires ; diamètre et section adapté au modèle retenu et aux dispositions constructives possibles

- entrée d'air frais en **toiture**
- rejet d'air vicié en **toiture**
- réseau de soufflage
- réseau de reprise

Raccordements électriques : disjoncteur différentiel à installer dans l'armoire électrique, et alimentation spécifique

Raccordements de la batterie électrique

Raccordements de la régulation - télécommande

Raccordements du capteur CO2

Raccordements du détecteur de présence

Note :

- 1- Rejet d'air à implanter à au moins 8m de toute fenêtre ou de toute prise d'air neuf
- 2- Remise de 2 filtres neufs supplémentaires, à remettre au maître d'ouvrage lors de la réception

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour les Salles 1 et 2 ; centrale à implanter dans le niveau r+1 (accès via l'escalier intérieur)

9.4.1.2 Registre à débit variable

Fourniture et pose de registre à débits variables

de type **RM/P TECH CO2 de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- matériau - acier galvanisé
- diamètre suivant étude de l'entreprise
- avec joint prémonté
- alimentation 230 V AC
- sonde gaine pré-montée et câblée

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.1.3 Régulation - Commande déportée

Fourniture et pose d'une régulation commande programmable.

Armoire de régulation regroupant l'automate, l'interrupteur de proximité (accessible depuis l'extérieur) et l'ensemble des éléments de contrôle et gestion de puissance de l'unité ainsi qu'une mini IHM LCD avec fonction de potentiomètre digital pour ajuster la vitesse de ventilation (fourniture en standard).

- accessibilité à l'automate sans avoir à arrêter l'unité
- **accès à l'ensemble des composants** par 2 portes positionnées selon servitude choisie gauche et droite. Portes montées sur

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

charnières démontables (vis), limitées et sécurisées dans leur débattement d'ouverture, munies de joint périphérique permettant d'assurer une étanchéité à l'air optimale (L2 selon NF EN 1886).

Composants de régulation montés de série :

- automate de régulation prêt pour recevoir des options de communication (GTB et Webserver)
- transformateur d'alimentation général
- bornier de raccordement rapide
- sondes de T° internes
- servomoteur bypass à commande proportionnelle
- interrupteur de proximité

Télécommande réf. IHM TECH ; télécommande LCD filaire

Régulation de débit-pression réf. P CAV/VAV 1 ; régulation de débit-pression ; fonction en débit constant sur 1 ou 2 flux

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordements électriques

Réglages et programmations

Localisation :

Pour les besoins du projet

Note :

L'écran sera placé à proximité de la CTA au niveau r+1 ou dans le placard électrique (emplacement à confirmer par le MOA).

9.4.1.4 Réseau Aéraulique - Amenée d'Air Frais - Conduits rigides acier galvanisé

Mise en place de réseau aéraulique pour **Amenée d'Air Frais** :

Type **T Ø/3 AGR de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- conduit rigides spiralés agrafés en acier galvanisé
- classé A2 s1 d0
- diamètre suivant études de l'entreprise
- accessoires d'assemblages : coudes, tés, colliers, trappe de visites, tés de visite, buses sifflet avec grillage anti-volatile, rubans adhésifs, mastic, matelas isolants pour traversées, ...
- accessoires de suspension : bandes de suspensions, pattes de suspensions, supports antivibratiles, ...

L'entreprise devra prévoir toutes les dispositions et systèmes nécessaires pour la mise en œuvre de ces conduits (rails, bandes d'étanchéité, etc.)

Les gaines seront fixées par des colliers isolés en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation.

Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

Toutes les traversées des parois lourdes seront exécutées avec interposition d'un matériau résilient.

Ces matériaux entourent complètement l'élément traversant et dépassent de 2 cm minimum de chaque côté de la paroi avant découpe pour finition.

Toutes les réservations sont ensuite rebouchées au mortier sur toute l'épaisseur de la paroi et l'étanchéité est parachevée avec un joint acrylique.

Lorsque cela s'avère nécessaire, une coupure de la gaine sera réalisée avec interposition d'un manchon souple.

Toutes les traversées des parois lourdes et légères et des doublages seront exécutées par le présent lot de manière à éviter toute solidarisation avec interposition d'un résilient.

Les calfeutremments seront soignés et réalisés au plâtre ou avec renforcement de plaques de plâtre complémentaires et parachevés avec finition d'un joint acrylique à la pompe.

La mise en œuvre des rebouchages et calfeutremments doit préserver la désolidarisation des gaines traversant les parois.

Épaisseurs minimales des conduits en acier galvanisé de :

- 5/10 mm pour $\varnothing \leq 160$ mm
- 6/10 mm pour $160 < \varnothing \leq 315$ mm

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- 8/10 mm pour $315 < \emptyset \leq 630$ mm

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.1.5 Réseau Aéraulique - Rejet - Conduits rigides acier galvanisé

Mise en place de réseau aéraulique pour **Rejet** :

Type **T Ø/3 AGR de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- conduit rigides spiralés agrafés en acier galvanisé
- classé A2 s1 d0
- diamètre suivant études de l'entreprise
- accessoires d'assemblages : coudes, tés, colliers, trappe de visites, tés de visite, buses sifflet avec grillage anti-volatile, rubans adhésifs, mastic, matelas isolants pour traversées, ...
- accessoires de suspension : bandes de suspensions, pattes de suspensions, supports antivibratiles, ...

L'entreprise devra prévoir toutes les dispositions et systèmes nécessaires pour la mise en œuvre de ces conduits (rails, bandes d'étanchéité, etc.)

Les gaines seront fixées par des colliers isolés en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation.

Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

Toutes les traversées des parois lourdes seront exécutées avec interposition d'un matériau résilient.

Ces matériaux entourent complètement l'élément traversant et dépassent de 2 cm minimum de chaque côté de la paroi avant découpe pour finition.

Toutes les réservations sont ensuite rebouchées au mortier sur toute l'épaisseur de la paroi et l'étanchéité est parachevée avec un joint acrylique.

Lorsque cela s'avère nécessaire, une coupure de la gaine sera réalisée avec interposition d'un manchon souple.

Toutes les traversées des parois lourdes et légères et des doublages seront exécutées par le présent lot de manière à éviter toute solidarisation avec interposition d'un résilient.

Les calfeutremments seront soignés et réalisés au plâtre ou avec renforcement de plaques de plâtre complémentaires et parachevés avec finition d'un joint acrylique à la pompe.

La mise en œuvre des rebouchages et calfeutremments doit préserver la désolidarisation des gaines traversant les parois.

Épaisseurs minimales des conduits en acier galvanisé de :

- 5/10 mm pour $\emptyset \leq 160$ mm
- 6/10 mm pour $160 < \emptyset \leq 315$ mm
- 8/10 mm pour $315 < \emptyset \leq 630$ mm

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.1.6 Réseau Aéraulique - Soufflage & Reprise - Conduits rigides acier galvanisé

Mise en place de réseau aéraulique pour **Soufflage & Reprise** :

Type **T Ø/3 AGR de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- conduit rigides spiralés agrafés en acier galvanisé
- classé A2 s1 d0
- diamètre suivant études de l'entreprise
- accessoires d'assemblages : coudes, tés, réductions, raccords mâle-femelle, colliers, trappe de visites, tés de visite, rubans adhésifs, mastic, matelas isolants pour traversées, ...
- accessoires de suspension : bandes de suspensions, pattes de suspensions, supports antivibratiles, ...

L'entreprise devra prévoir toutes les dispositions et systèmes nécessaires pour la mise en œuvre de ces conduits (rails, bandes d'étanchéité, etc.)

Les gaines seront fixées par des colliers en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

L'ensemble des gaines sera de construction soignée et d'une étanchéité suffisante pour que les fuites constatées ne soient pas supérieures à 5% du débit maximum ou à 4 m³/h par m² de surface extérieure de conduits pour une différence de pression de 150 Pascal.

Ces conduits seront de dimensions suffisantes pour extraire les quantités d'air prévues (la vitesse maximum à respecter sera de 3,5 m/s).

NOTA : Les gaines seront munies de trappes de visite pour nettoyage. Nombre et emplacement à définir en phase EXE.

Toutes les traversées des parois lourdes seront exécutées avec interposition d'un matériau résilient.

Ces matériaux entourent complètement l'élément traversant et dépassent de 2 cm minimum de chaque côté de la paroi avant découpe pour finition.

Toutes les réservations sont ensuite rebouchées au mortier sur toute l'épaisseur de la paroi et l'étanchéité est parachevée avec un joint acrylique.

Lorsque cela s'avère nécessaire, une coupure de la gaine sera réalisée avec interposition d'un manchon souple.

Toutes les traversées des parois lourdes et légères et des doublages seront exécutées par le présent lot de manière à éviter toute solidarisation avec interposition d'un résilient.

Les calfeutremments seront soignés et réalisés au plâtre ou avec renforcement de plaques de plâtre complémentaires et parachevés avec finition d'un joint acrylique à la pompe.

La mise en œuvre des rebouchages et calfeutremments doit préserver la désolidarisation des gaines traversant les parois.

Épaisseurs minimales des conduits en acier galvanisé de :

- 5/10 mm pour $\emptyset \leq 160$ mm
- 6/10 mm pour $160 < \emptyset \leq 315$ mm
- 8/10 mm pour $315 < \emptyset \leq 630$ mm

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.1.7 Bouches de Soufflage / Reprise - pour gaine apparente

Fourniture et pose de bouche de **Soufflage** et de **Reprise** de type **GCF**, de chez **ATLANTIC**, ou équivalent approuvé



Grille en acier galvanisé

Modèle : **GCF** : grilles à ailettes mobiles double déflexion

Finition : peinture couleur grise

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Montage mural, en grille positionnée retombée de plafond placo

Montage sur plénum adapté

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour le Soufflage et Reprise dans les Salles 1 et 2, pour les gaines apparentes

Note :

La gaine de soufflage dans la Salle 1 (côté Office) sera dissimulé dans le plénum du plafond suspendu.

9.4.1.8 Bouches de Soufflage

Fourniture et pose de bouche de **Soufflage**

de type **GDD**, de chez **ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration



Grille en aluminium extrudé

Modèle : **GDD** : grilles double déflexion à ailettes mobiles parallèles à la grande dimension (L) au premier rang et parallèles à la petite dimension (H) au second rang

Finition : blanc RAL 9016

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Montage sur conduits cylindriques

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour le Soufflage dans la Salle 1

9.4.1.9 Valorisation pour réseaux apparents

Valorisation pour mise en œuvre de réseaux apparents

- découpes/ assemblages qualitatifs
- accessoires (tés, collecteurs, culottes, coudes, raccords, réducteurs, bouchons pleins et/ou grillagés, piquages, ...) avec des pièces adaptées de mêmes caractéristiques que les conduits des réseaux
- étanchéité assurée par mastic d'étanchéité acrylique
- colliers monofils et/ou plats ; bandes et/ou filins de suspension ; pattes de fixations
- découpe / traversée de plafond et/ou parois ; prévoir profilé de finitions au droit passage du conduit

Mise en œuvre **très soignée** de l'ensemble des ouvrages apparents : conduits, accessoires, grilles, ...

Localisation :

Pour les besoins du projet ; pour le Soufflage et Reprise dans les Salles 1 et 2

9.4.1.10 Piège à sons

Mise en place de piège à sons sur le réseau aéraulique de **Soufflage & Reprise** :

Piège à sons cylindriques galva type **PAS Ø AGR de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- enveloppe extérieure en acier rigide galva
- enveloppe intérieure en acier rigide galva perforée
- matelas acoustique en laine de roche (classement M0), recouvert d'un voile anti-défibrage ; ép suivant diamètre
- diamètre adapté au réseau suivant études de l'entreprise

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant.

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.1.11 Protection incendie clapet CF

Mise en place en traversée de plancher et paroi sur les colonnes de ventilation soufflage et reprise, de clapets coupe-feu **1 heure**, circulaire

type **CALYSTO 3 de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- virole en acier galvanisé
- volet en matériau réfractaire
- étanchéité à froid réalisé par joint à lèvres
- étanchéité à chaud réalisé par joint intumescent

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- mécanisme modulaire hors plancher ou paroi
 - mécanisme d'ouverture/fermeture avec boîtier de protection IP42 (IP54 pour la version motorisée)
 - lame mobile d'épaisseur réduite 25mm ; faible perte de charge
 - résistance au feu **1h**
 - conformité NF S61-937-5
 - fusible de déclenchement auto commandé à 70°C
 - fusible de rechange pour chaque clapet installé
 - moteur de réarmement 24/48 volts à courant continu
 - section adaptée aux réseaux
- Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
Prévoir calfeutrement à la charge du présent lot

Localisation :

Pour les besoins du projet, plus particulièrement :

- à chaque traversée de plancher CF : prévision clapet positionné en sous-face du plancher haut du RdC, sur gaines de réseaux de Soufflage et Reprise

9.4.1.12 Isolation thermique des conduits rigides

Sans objet. (noté pour information)

Les conduits des réseaux de Soufflage et de Reprise sont apparents dans les locaux.

9.4.1.13 Équilibrage des réseaux - Mise en service

Réalisation des équilibrages et réglages définitifs des réseaux de ventilation au niveau des bouches, des colonnes, des organes de réglage et du ventilateur, à la charge de l'entreprise.

L'entreprise devra établir un rapport d'essais des débits.

Mise en service de l'installation avec assistance technique du fournisseur

Formation du personnel en charge de l'entretien au bâtiment

Information des exploitants sur l'utilisation

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.2 VENTILATION SIMPLE FLUX - Sanitaires F. et G.

9.4.2.1 Groupe d'extraction - Simple Flux

Fourniture et mise en place d'un extracteur Simple Flux pour l'extraction des locaux à pollution spécifique : de type **Critair Mini 500 PCI de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- extracteur en caisson compact ultra silencieux
- système support et/ou suspendus dédiées, à la charge du présent lot
- caractéristiques suivant fiche produit

Conformité Erp

- UVNR (unité de ventilation non résidentielle)
- type simple flux
- vitesse variable
- unité conforme aux exigences du règlement 1253/2014

Modèle retenu : Critair Mini 500

- débit d'air nominal : 100m³/h
- débit d'air maximal : 500m³/h
- moteur EC basse consommation
- turbine à réaction haut rendement
- ensemble moteur/turbine monté sur roulement à billes, graissé à vie

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- alimentation monophasé 230 V-50 Hz
- puissance : 85W
- calibre de protection : 1A
- dimensions hxlxp : 317x503x460mm
- diamètre des raccordements : 200mm
- poids : 11.4 kg

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Pattes et systèmes de suspensions pour le modèle retenu

Raccordements aérauliques circulaires ; diamètre adapté au modèle retenu

- rejet d'air vicié en **façade**

Raccordements électriques : disjoncteur différentiel à installer dans l'armoire électrique, et alimentation spécifique

Note :

1- Rejet d'air à planter à au moins 8m de toute fenêtre ou de toute prise d'air neuf

Localisation :

Pour les besoins du projet : ventilation simple flux des Sanitaires F. et G.

- groupe à planter en plénum des Sanitaires F.

9.4.2.2 Gaines en acier galvanisé isolé

Les gaines de soufflage et d'extraction seront construites de la façon suivante :

- **conduit intérieur en acier galvanisé**, de section rectangulaire ou circulaire suivant configuration des lieux

- **isolation thermique et acoustique** en laine de verre M1 d'une épaisseur de **25 mm** type FIBAIR'ISOL MO de chez FRANCE AIR ou similaire.

Sur la branche principale des réseaux, il sera installé un registre de réglage.

L'entreprise devra prévoir toutes les dispositions et systèmes nécessaires pour la mise en œuvre de ces conduits (rails, bandes d'étanchéité, etc.)

Les gaines seront fixées par des colliers en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation.

Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

L'ensemble des gaines sera de construction soignée et d'une étanchéité suffisante pour que les fuites constatées ne soient pas supérieures à 5% du débit maximum ou à 4 m³/h par m² de surface extérieure de conduits pour une différence de pression de 150 Pascal.

Ces conduits seront de dimensions suffisantes pour extraire les quantités d'air prévues (la vitesse maximum à respecter sera de 3,5 m/s).

NOTA : Les gaines seront munies de trappes de visite pour nettoyage. Nombre et emplacement à définir en phase EXE.

Toutes les traversées des parois lourdes seront exécutées avec interposition d'un matériau résilient.

Ces matériaux entourent complètement l'élément traversant et dépassent de 2 cm minimum de chaque côté de la paroi avant découpe pour finition.

Toutes les réservations sont ensuite rebouchées au mortier sur toute l'épaisseur de la paroi et l'étanchéité est parachevée avec un joint acrylique.

Lorsque cela s'avère nécessaire, une coupure de la gaine sera réalisée avec interposition d'un manchon souple.

Toutes les traversées des parois lourdes et légères et des doublages seront exécutées par le présent lot de manière à éviter toute solidarisation avec interposition d'un résilient.

Les calfeutremments seront soignés et réalisés au plâtre ou avec renforcement de plaques de plâtre complémentaires et parachevés avec finition d'un joint acrylique à la pompe.

La mise en œuvre des rebouchages et calfeutremments doit préserver la désolidarisation des gaines traversant les parois.

Épaisseurs minimales des conduits en acier galvanisé de :

- 5/10 mm pour $\varnothing \leq 160$ mm
- 6/10 mm pour $160 < \varnothing \leq 315$ mm
- 8/10 mm pour $315 < \varnothing \leq 630$ mm

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.2.3 Bouches d'extraction / Grilles Entrées d'Air

Fourniture et mise en place de bouche d'extraction hygroréglable pour ventilation Simple Flux :
de type **BAT de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- détecteur réactif à l'humidité
- détecteur de présence pour débit complémentaire, temporisé 30min ; alim transfo 12 VAC
- corps de couleur blanche
- grille amovible pour nettoyage

Les bouches et les grilles seront placées en partie haute des locaux, à plus de 2 m de hauteur

Elles seront posées par le présent lot en évitant tout défaut d'étanchéité

Raccordements électriques, le cas échéant à la charge du présent

Les bouches et les grilles d'extraction seront démontables pour permettre leur nettoyage, avec les accessoires de raccordement et d'installation

Dimensionnement - débit suivant étude de l'entreprise

Fourniture d'entrée d'air hygroréglable acoustique pour ventilation Simple Flux :

de type **EHC de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- socle posé sur menuiseries ou coffre, suivant position
- capot intérieur avec ou sans rallonges acoustique, emboîté sur socle
- capuchon de façade posé sur menuiserie ou coffre, suivant position

Réservation à transmettre au lot concerné (MExt ou Mint)

Pose grille par le lot concerné (MExt et/ou Mint)

Dimensionnement - débit suivant étude de l'entreprise

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.2.4 Grille façade rejet d'air vicié

Fourniture et pose d'une en façade de rejet d'air vicié

de type **GLF ou similaire de chez FRANCE AIR**, ou équivalent approuvé

- grille en acier galvanisé
- teinte RAL, coloris au choix de l'architecte
- dimension : adaptée à la gaine de rejet d'air vicié

Localisation :

Pour les besoins du projet ; prévision 1 grille en façade Nord

9.4.3 VENTILATION SIMPLE FLUX - Vestiaires de l'Office

9.4.3.1 Groupe d'extraction - Simple Flux

Fourniture et mise en place d'un extracteur Simple Flux pour l'extraction des locaux à pollution spécifique :
de type **Critair Mini 500 PCI de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- extracteur en caisson compact ultra silencieux
- système support et/ou suspendus dédiées, à la charge du présent lot
- caractéristiques suivant fiche produit

Conformité Erp

- UVNR (unité de ventilation non résidentielle)
- type simple flux
- vitesse variable

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- unité conforme aux exigences du règlement 1253/2014

Modèle retenu : Critair Mini 500

- débit d'air nominal : 100m³/h
- débit d'air maximal : 500m³/h
- moteur EC basse consommation
- turbine à réaction haut rendement
- ensemble moteur/turbine monté sur roulement à billes, graissé à vie
- alimentation monophasé 230 V-50 Hz
- puissance : 85W
- calibre de protection : 1A
- dimensions hxlxp : 317x503x460mm
- diamètre des raccords : 200mm
- poids : 11.4 kg

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Pattes et systèmes de suspensions pour le modèle retenu

Raccordements aérauliques circulaires ; diamètre adapté au modèle retenu

- rejet d'air vicié en **façade**

Raccordements électriques : disjoncteur différentiel à installer dans l'armoire électrique, et alimentation spécifique

Note :

1- Rejet d'air à implanter à au moins 8m de toute fenêtre ou de toute prise d'air neuf

Localisation :

*Pour les besoins du projet : ventilation simple flux des Vestiaires de l'Offcie
- groupe à implanter dans combles techniques de l'Office*

9.4.3.2 Gains en acier galvanisé isolé

Les gaines de soufflage et d'extraction seront construites de la façon suivante :

- **conduit intérieur en acier galvanisé**, de section rectangulaire ou circulaire suivant configuration des lieux
- **isolation thermique et acoustique** en laine de verre M1 d'une épaisseur de **25 mm** type FIBAIR'ISOL M0 de chez FRANCE AIR ou similaire.

Sur la branche principale des réseaux, il sera installé un registre de réglage.

L'entreprise devra prévoir toutes les dispositions et systèmes nécessaires pour la mise en œuvre de ces conduits (rails, bandes d'étanchéité, etc.)

Les gaines seront fixées par des colliers en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation.

Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

L'ensemble des gaines sera de construction soignée et d'une étanchéité suffisante pour que les fuites constatées ne soient pas supérieures à 5% du débit maximum ou à 4 m³/h par m² de surface extérieure de conduits pour une différence de pression de 150 Pascal.

Ces conduits seront de dimensions suffisantes pour extraire les quantités d'air prévues (la vitesse maximum à respecter sera de 3,5 m/s).

NOTA : Les gaines seront munies de trappes de visite pour nettoyage. Nombre et emplacement à définir en phase EXE.

Toutes les traversées des parois lourdes seront exécutées avec interposition d'un matériau résilient.

Ces matériaux entourent complètement l'élément traversant et dépassent de 2 cm minimum de chaque côté de la paroi avant découpe pour finition.

Toutes les réservations sont ensuite rebouchées au mortier sur toute l'épaisseur de la paroi et l'étanchéité est parachevée avec un joint acrylique.

Lorsque cela s'avère nécessaire, une coupure de la gaine sera réalisée avec interposition d'un manchon souple.

Toutes les traversées des parois lourdes et légères et des doublages seront exécutées par le présent lot de manière à éviter toute solidarisation avec interposition d'un résilient.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Les calfeutrements seront soignés et réalisés au plâtre ou avec renforcement de plaques de plâtre complémentaires et parachevés avec finition d'un joint acrylique à la pompe.

La mise en œuvre des rebouchages et calfeutrements doit préserver la désolidarisation des gaines traversant les parois.

Épaisseurs minimales des conduits en acier galvanisé de :

- 5/10 mm pour $\varnothing \leq 160$ mm
- 6/10 mm pour $160 < \varnothing \leq 315$ mm
- 8/10 mm pour $315 < \varnothing \leq 630$ mm

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.3.3 Bouches d'extraction / Grilles Entrées d'Air

Fourniture et mise en place de bouche d'extraction hygroréglable pour ventilation Simple Flux : de type **BAT de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- détecteur réactif à l'humidité
- détecteur de présence pour débit complémentaire, temporisé 30min ; alim transfo 12 VAC
- corps de couleur blanche
- grille amovible pour nettoyage

Les bouches et les grilles seront placées en partie haute des locaux, à plus de 2 m de hauteur

Elles seront posées par le présent lot en évitant tout défaut d'étanchéité

Raccordements électriques, le cas échéant à la charge du présent

Les bouches et les grilles d'extraction seront démontables pour permettre leur nettoyage, avec les accessoires de raccordement et d'installation

Dimensionnement - débit suivant étude de l'entreprise

Fourniture d'entrée d'air hygroréglable acoustique pour ventilation Simple Flux :

de type **EHC de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

- socle posé sur menuiseries ou coffre, suivant position
- capot intérieur avec ou sans rallonges acoustique, emboîté sur socle
- capuchon de façade posé sur menuiserie ou coffre, suivant position

Réservation à transmettre au lot concerné (Mext ou Mint)

Pose grille par le lot concerné (MExt et/ou Mint)

Dimensionnement - débit suivant étude de l'entreprise

Localisation :

Pour les besoins du projet

9.4.3.4 Rejet d'air vicié

Réalisation du rejet d'air vicié comprenant : gaine en acier galvanisé, plénum rectangulaire, grille de rejet en toiture

- grille de rejet : sans objet à la charge du lot COUVERTURE
- plénum rectangulaire : sans objet ; raccordement circulaire
- gaine en acier galvanisé

Localisation :

Pour les besoins du projet

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.5 DESCRIPTION DES OUVRAGES - EXTRACTION CUISINE

9.5.1 VENTILATION DE L'OFFICE

9.5.1.1 Hotte d'extraction office

L'entreprise du présent lot devra la fourniture et pose d'une hotte d'extraction dans l'office de marque **FRANCE AIR type ATRIA STATIQUE** ou équivalent technique ayant les caractéristiques suivantes :

- dimensions : 1 module de 2 000 x 1 100 mm (l x L)
- hauteur de cantonnement : 500 mm
- faces apparentes en acier inoxydable mat 18/10 (AISI 304)
- faces arrières et supérieures en acier inoxydable (option à retenir à la commande)
- façade d'habillage complémentaire, réalisée en acier inoxydable, entre le haut de la hotte et le plafond
- filtres à choc tout inox
- gouttière périphérique intégrée
- système de purge livré monté
- extraction : découpe circulaire \varnothing 355 mm
- luminaires encastrés type EP
- registres de réglage
- viroles de raccordement
- accessoires de fixation en inox (tirants, écrous, rondelles, etc.)

Le bas de la hotte sera installé à une hauteur de 2,00 m.

L'entreprise titulaire du lot ELECTRICITE devra le raccordement électrique de l'éclairage de la hotte.

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise : hotte au-dessus four (et emprise fourneau ultérieur éventuel)

9.5.1.2 Caisson d'extraction office

L'entreprise du présent lot devra la fourniture et pose, y compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'un extracteur relié à la hotte d'extraction de la zone cuisine.

de marque **FRANCE AIR, type MODULYS ECM taille 4 000** ou équivalent technique ayant les caractéristiques suivantes :

- structure profilair aluminium, angles en polypropylène renforcé
- isolation laine de roche 25 mm
- panneaux démontables, peints couleur gris RAL 7001
- ventilateur turbine à réaction, accouplement direct
- moteur ECM MONO
- interrupteur de proximité
- potentiomètre intégré
- pose sur supports anti-vibratiles à la charge du présent lot
- débit : **2 000 m³/h (maximum)**

En outre, il sera installé les options et accessoires ci-après pour le bon fonctionnement du caisson avec :

- manchettes souples 400 degrés 2 heures à l'aspiration et au refoulement (classement M0)
- dépressostat, y compris temporisation, pour signalisation panne ventilateur, pour signalisation en face avant de l'armoire ventilation
- raccordements électriques depuis l'attente prévue par le lot ELECTRICITE
- commande par variateur type EVOLYS ou équivalent, installé dans la zone office, permettant le paramétrage du débit et la lecture. Prévoir fourniture, pose et raccordement de la commande à la charge du présent lot.

Implantation du caisson : en comble technique.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise : pour la ventilation de l'office

9.5.1.3 Rejet d'air vicié

Réalisation du rejet d'air vicié comprenant : gaine en acier galvanisé, plénum rectangulaire, grille de rejet en toiture

- grille de rejet : sans objet à la charge du lot COUVERTURE
- plénum rectangulaire : sans objet ; raccordement circulaire
- gaine en acier galvanisé

Gaines

Les gaines d'extraction (horizontales) seront prévues avec trappe de visite d'au moins 3 décimètres carrés d'ouverture éloignées d'axe en axe de 3 mètres au maximum.

En partie basse de toute gaine d'extraction verticale, il sera prévu une trappe de visite munie d'un réceptacle de résidus.

Toutes les trappes devront être incombustibles et de degré pare flamme ½ heure.

Les gaines intérieures seront fixées par des colliers en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation. Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

Ces conduits seront de dimensions suffisantes pour extraire les quantités d'air prévues par l'étude de l'entreprise (la vitesse maximum à respecter sera de 7 m/s pour l'extraction de la hotte office). Il sera prévu un fourreau au droit de chaque traversée de paroi.

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise : gaine depuis le caisson d'extraction jusqu'à la sortie en couverture ardoise

9.5.1.4 Grille amenée d'air frais

Réalisation de l'amenée d'air frais comprenant : gaine en acier galvanisé, plénum rectangulaire, grille d'amenée d'air frais en façade

Grille extérieure

de marque FRANCE AIR type GLF ou similaire, possédant les caractéristiques suivantes :

- grille en acier galvanisé
- teinte RAL, coloris au choix de l'architecte
- dimensions : 300 x 300 mm

Grille porte-filtre intérieure

de marque FRANCE AIR type GAF M 81 ou similaire, possédant les caractéristiques suivantes :

- grille murale porte-filtre
- encadrement et ailettes en aluminium
- teinte RAL, coloris au choix de l'architecte
- dimensions : 300 x 300 mm
- filtre gravimétrique épaisseur 13 mm, G3

Prévoir 2 filtres supplémentaires à laisser au maître d'ouvrage en fin de travaux

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise : amenée d'air frais avec grille intégrée dans porte extérieur (entrée office) ; adaptation suivant épaisseur de la porte

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

9.5.2 VENTILATION DE LA LAVERIE

9.5.2.1 Hotte d'extraction laverie

L'entreprise du présent lot devra la fourniture et pose d'une hotte d'extraction dans la laverie de marque **FRANCE-AIR, type LAV'AIR**, ou équivalent technique ayant les caractéristiques suivantes :

- hotte laverie simple chicane visièrre 1 100 mm
- débit d'extraction : 1 000 m³/h
- module monobloc de 1 000 mm, retombée de 500 mm
- faces apparentes et tôle arrière en acier inoxydable 304 18/10
- autres faces non apparentes en acier galvanisé
- robinet ¼ de tour
- réceptacle à condensats interne étanche
- filtre à chicanes inox

La hotte d'extraction laverie sera équipée d'un ensemble moto-ventilateur qui possèdera les caractéristiques suivantes :

- type de moto-ventilateur : 7.9 (4 pôles)
- tension d'alimentation : 230 volts
- puissance : 830 W, intensité nominale : 3,8 A
- 1 450 tr/mn
- indice de protection : IP 44
- moteur à vitesse variable.

La hotte sera alimentée depuis l'armoire ventilation à la charge du présent lot (voir chapitre correspondant) et commandée depuis un variateur de vitesse disposé dans la plonge, de type VARIONYS de chez FRANCE AIR ou similaire.

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise : hotte au-dessus du lave-vaisselle dans la plonge

9.5.2.2 Rejet d'air vicié

Réalisation du rejet d'air vicié comprenant : gaine en acier galvanisé, plénum rectangulaire, grille de rejet en toiture

- grille de rejet : sans objet à la charge du lot COUVERTURE
- plénum rectangulaire : sans objet ; raccordement circulaire
- gaine en acier galvanisé

Gaines

Les gaines d'extraction (horizontales) seront prévues avec trappe de visite d'au moins 3 décimètres carrés d'ouverture éloignées d'axe en axe de 3 mètres au maximum.

En partie basse de toute gaine d'extraction verticale, il sera prévu une trappe de visite munie d'un réceptacle de résidus.

Toutes les trappes devront être incombustibles et de degré pare flamme ½ heure.

Les gaines intérieures seront fixées par des colliers en acier galvanisé à doubles boulons avec interposition, entre le support et le conduit à chaque support, d'un matériau résilient, y compris toutes sujétions de pose et fixation. Ils seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches.

Ces conduits seront de dimensions suffisantes pour extraire les quantités d'air prévues par l'étude de l'entreprise (la vitesse maximum à respecter sera de 5 m/s pour l'extraction de la laverie). Il sera prévu un fourreau au droit de chaque traversée de paroi.

Localisation :

Suivant plan et études de l'entreprise : gaine depuis la hotte jusqu'à la sortie en couverture ardoise



MAITRE D'ŒUVRE

CLARC Architectes
Le Gérichet
35830 BETTON
E-Mail : contact@clarc.archi

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LA BOUEXIERE
5 rue Théophile Remond
35340 LA BOUEXIERE

Commune de LA BOUEXIERE

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID : 035-213500317-20250811-DEL40_PIECE_COM-BF

PROJET :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

**Bâtiment 1 "Rey Leroux"
35340 LA BOUEXIERE**

C.C.T.P.

**LOT : N° 10 ELECTRICITE CFO CFA -
CHAUFFAGE ELECTRIQUE**

Dossier : D24-06
Phase : DCE
Date : mars 2025
Indice : V0

10 ELECTRICITE CFO CFA - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

10.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES - ELECTRICITE CFO CFA

10.1.1 PRÉAMBULE

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des CCTP et plans des autres lots, ainsi que de toutes les pièces mentionnées dans les différents documents du présent dossier.

10.1.1.1 Objet des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet de définir les travaux de réalisation de

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

pour le compte du Maître d'ouvrage ci-dessous :

Commune de LA BOUEXIERE

5 rue Théophile Remond

35340 LA BOUEXIERE

10.1.1.2 Données et hypothèses du projet

Voir renseignements au chapitre correspondant dans le lot **00 Prescriptions Communes Particulières**, en tête du présent document.

10.1.2 ETUDES PREPARATOIRES ET DIVERS

10.1.2.1 Présentation de l'offre

Le soumissionnaire doit répondre obligatoirement sur le cadre du DPGF vierge (si celui-ci est joint au dossier) et fournir :

- **le DPGF renseigné**

- **son devis, sa décomposition personnelle et les détails nécessaires si besoin est, relatifs aux postes du D.P.G.F. pour permettre une meilleure analyse de son offre, en respectant tous les intitulés et numérotations du DPGF**

La non production des documents demandés et dans son intégralité pourra entraîner l'exclusion de l'entreprise

10.1.2.2 Études techniques / notes de calcul / plans

Les études, notes de calculs et les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur.

Chaque entrepreneur étant directement responsable de la conformité de ses ouvrages aux règles de l'art, normes et DTU

- tous les matériaux, matériels ou ouvrages seront implicitement prévus avec un traitement de base ou complémentaire pour mise en conformité avec les classements demandés

Le comportement des matériaux et éléments de construction définis dans le présent C.C.T.P. sera en tout point conforme aux classements donnés pour la présente opération : suivant chapitre dédié et caractéristiques du projet, énumérés au lot N°00 CAHIER DES PRESCRIPTIONS COMMUNES T.C.E

10.1.2.3 Accès chantier - Transport - Levage

L'entrepreneur aura prévu dans son offre toute la logistique relative à ses travaux concernant le transport, engins de levage et manutention

10.1.2.4 Approvisionnements - Échafaudages - Sécurité - Protections - Nettoyage

L'entreprise aura à sa charge :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- l'ensemble de ses approvisionnements, échafaudages, protections, etc...
- la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur les zones de travail, garde-corps, filets, etc...
- la protection des autres ouvrages pendant ses propres travaux ainsi que le nettoyage complet de tous les ouvrages ayant subi des salissures du fait de ses propres travaux, au fur et mesure que ceux-ci sont achevés
- le nettoyage et les évacuations de ses gravois pendant et en fin de son intervention

10.1.2.5 Participation au compte prorata

L'entrepreneur aura prévu dans son offre sa participation au titre du Compte Prorata.

A ressortir clairement sur l'offre ou à noter si la participation est intégrée dans l'ensemble des prix unitaires.

10.1.2.6 DOE

Comme indiqué dans l'article "Constitution des DOE" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC, l'entreprise doit la fourniture des D.O.E.

Tous les documents ci-avant devront être fournis **selon les indications du C.C.A.P ou du lot 00 CPC** pour leurs nombres d'exemplaires requis et en fonction du support, reproductible ou pas.

- la réception des travaux et les décomptes définitifs seront subordonnés à la remise de ce dossier et à son acceptation par le Maître d'Oeuvre. Les pénalités éventuelles s'appliqueront jusqu'à la remise de ce dossier

10.1.2.7 Nettoyage avant OPR

Comme indiqué dans l'article "Nettoyage avant OPR" dans le chapitre dédié renseigné au lot 00 CPC :

- l'entreprise du lot PEINTURE, devra le nettoyage avant OPR
- l'ensemble de ses frais seront supportés par chaque entreprise titulaire d'un marché au titre du **Compte Prorata**, sur la base du marché de base et avenants éventuels.

10.1.3 ETUDES COMPLEMENTAIRES

10.1.3.1 Études Bilan de puissance - Protection - Réseaux - Appareillages

Électricité

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études : bilan de puissance, protection, mise à terre, calculs d'éclairage, alimentations, appareillages, ...et les schémas électriques, les plans des réseaux.

Les choix des luminaires (nb et implantation) représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXEcution.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- circuit de terre et liaisons équipotentielles
- calculs et études d'éclairage pour définir le type et le nombre de luminaires de chaque local
- calculs et études d'éclairage pour définir le type et le nombre de luminaires pour le cheminement pmr (le cas échéant)
- études d'installations d'éclairage
- études d'installations d'éclairage de sécurité
- schéma tableau de distribution principal et/ou secondaire
- appareillage et prises de courant
- alimentations particulières et spécifiques
- câblage secondaire et câblage téléphone informatique
- alarme incendie

L'entreprise devra également :

- la formation du personnel

Localisation :

Pour tous les ouvrages d'électricité du présent lot

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

10.1.3.2 Études Techniques - Électricité - Chauffage Électrique

Électricité

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études et des plans des réseaux d'alimentations CFO et CFA.

L'origine sera le tableau électrique principal implanté dans le placard technique prévu à cet effet dans la Salle 1.

Les réseaux représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXEcution.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- dimensionnements des alimentations, des protections, disjoncteurs, ...

Chauffage électrique

L'entreprise aura à sa charge l'ensemble des études et des plans des réseaux d'alimentations des corps de chauffe.

Les implantations des corps de chauffage représentés sur les plans sont des plans de principe, des plans d'intention et non des plans d'EXEcution.

L'entrepreneur demeurant responsable de la bonne exécution des ouvrages, doit établir à ses frais toutes les études nécessaires, notamment :

- dimensionnement et implantation des corps de chauffe

Localisation :

Pour tous les ouvrages d'électricité du présent lot

10.1.4 DEPOSE - DEMOLITION - REPOSE

10.1.4.1 Repérage et marquage des réseaux existants - Neutralisations - Coupures

Avant intervention des autres corps d'état, l'entreprise du présent lot devra, pour la zone d'intervention TCE du projet :

- repérage et études des tableaux de protection, alimentations principales et secondaires

- neutralisation et/ou coupures des réseaux

- dévoiements et/ou piquages provisoires des réseaux pour le maintien en service des besoins dans les autres locaux situés hors zone d'intervention du présent projet

- repérage et marquage des réseaux à conserver

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

10.1.4.2 Dépose ouvrages d'électricité CFO-CFA-SSI

Sans objet. (noté pour information)

La dépose complète des ouvrages - éclairages - appareillages d'électricité cfo - cfa, est à la charge du lot 01 CURAGE - GROS-OEUVRE.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

10.1.5 ORIGINE DES INSTALLATIONS

Courants Forts

L'origine de l'installation sera le coffret électrique existant situé à l'extérieur en pignon Est du bâtiment, à repérer sur place



Cheminement de l'alimentation principale via la galerie du VS.

Mise en place d'un tableau électrique principal ; à implanter dans placard technique dédié dans le local LT dans les Vestiaires de l'Office

Courants faibles

L'origine FT se fera depuis fourreau existant sous paillasse de l'escalier intérieur palier bas

L'origine informatique sera la baie de brassage implantée dans le local LT dans les Vestiaires de l'Office

L'origine de l'alarme incendie sera l'équipement d'alarme type 4 situé dans le local LT dans les Vestiaires de l'Office

Localisation :

Suivant plan existant (démolition), plan état futur et constat sur site

10.1.6 RESEAU TERRE

Le réseau terre est existant ; vérifier sa conformité.

Mise en place d'un réseau terre pour la partie Extension.

Localisation :

Pour les besoins du projet

10.1.7 TABLEAU ELECTRIQUE

Le tableau de distribution électrique créé dans le coffret principal aura la possibilité d'une extension d'au moins 30% des nouvelles installations, après ces travaux.

Le coffret sera équipé :

- Des protections divisionnaires par disjoncteur DPN avec porte étiquette en face avant.
- Des protections divisionnaires par disjoncteurs modulaires type DX à porte étiquette en face avant, facilitant la lecture de l'appellation du circuit par l'utilisateur,
- Des organes de commande du type modulaire, tels que contacteurs, télerupteurs, etc...,
- Un interrupteur crépusculaire pour éclairage de balissage,
- D'un délesteur modulaire permettant une diminution de la puissance souscrite,
- Protection parafoudre type modulaire pour circuit prise courant pour informatique.

La subdivision des circuits sera conforme aux recommandations PROMOTELEC. Ces recommandations seront également prises en compte pour les nombre et qualité des protections différentielles.

L'ensemble sera câblé en fils souples HO7V-K avec embouts type STARFIX et sera identifié par système de repérage LEGRAND CAB 3 ou MEMOCAB.

L'arrivée des câbles se fera sous goulotte évolutive DLP avec cornets de finition, afin d'assurer une jonction parfaite entre la goulotte et l'enveloppe du tableau d'abonné.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Localisation :

Pour les besoins du projet

10.1.8 DISTRIBUTION

L'installateur devra l'ensemble des câblages et raccordements permettant le bon fonctionnement de l'installation.

La distribution devra être dissimulée sous fourreaux dans les murs, cloisons et dans les vides de faux_plafond. L'électricien devra prendre toutes les dispositions en coordination avec le lot CLOISONS et PLAFONDS pour l'incorporation de ces gaines et fourreaux. Les fourreaux seront mis en place avant la fermeture des cloisons afin de ne pas dégrader les isolants.

Les traversées de parois légères et de doublages seront traitées de manière à éviter toute solidarisation entre parois.

Tous les câbles encastrés dans les murs et cloisons devront être placés sous fourreaux et gaines non_propagateurs de la flamme. Les fourreaux et tubes seront largement dimensionnés. Les fourreaux et gaines d'encastrement aboutiront toujours sur des boîtes ou pots de réservation encastrés normalisés équipés de tous leurs accessoires.

Les canalisations en vide de faux-plafonds des locaux seront fixées régulièrement à la dalle supérieure et elles seront rangées soigneusement en torons. Elles ne devront pas porter sur les armatures et plaques de faux-plafond. Chaque toron ne devra comporter que 5 câbles maxima. Au-delà de cette valeur, il sera prévu des chemins de câbles.

Les canalisations d'alimentation des circuits des locaux recevant du public ne traverseront en aucun cas des locaux à risques particuliers.

Les traversées de murs et dalle pour les passages de câbles devront respecter le degré coupe-feu de la paroi.

Les boîtes de dérivations seront dimensionnées pour pouvoir recevoir ultérieurement un complément de câble de 30%. Elles seront fixées sur les chemins de câbles, et il sera apposé sur chaque couvercle un repérage indiquant l'origine de l'alimentation et la nature des départs.

Les câbles chemineront suivant les principes suivant : (cheminement étudié par l'entreprise)

- en apparent (goulotte) dans le placard électrique
- en apparent (tube IRO) dans les combles et locaux technique
- en encastré dans tous les autres locaux . **Il sera prévu le rainurage (et rebouchage, et finition) dans les murs et cloisons existantes.**

Localisation :

Pour les besoins du projet

10.1.9 CANALISATIONS - CABLES

Les liaisons seront réalisées en conducteur souple isolé au PRC. Les conducteurs seront posés dans des goulottes en matière plastique avec couvercle agrafé.

Les raccordements des conducteurs de câblage s'effectueront au moyen d'embouts de câblage genre Télémécanique ou équivalent technique. Les raccordements des canalisations comportant des conducteurs ayant une section supérieure à 25 mm² pourront être effectués directement sur les bornes des appareils soit au moyen d'étriers de serrage si ces appareils en comportent, soit par cosses serties. Les raccordements des conducteurs, ayant une section au plus égale à 25 mm² devront être réalisés par l'intermédiaire de bornes fixées sur barreau DIN. Sur chaque borne ne devra pas être raccordés plus de 2 fils.

Dans tous les cas, il devra être possible d'effectuer sur chaque conducteur, une mesure d'intensité à l'aide d'une pince ampère métrique.

Le repérage de la filerie sera réalisé de façon à pouvoir suivre le cheminement de chaque canalisation dans l'ensemble de l'armoire. Les repérages seront réalisés à chaque extrémité des fils et sur les deux cotés des bornes de connexion par des repérages numériques.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Les départs seront regroupés sur un bornier. Les conducteurs de protection seront raccordés à proximité des conducteurs actifs correspondants au moyen de bornes appropriées ou cosses serties raccordées sur le collecteur de terre.

La borne d'arrivée du conducteur général de protection sera clairement repérée et chaque conducteur de protection sera issu d'une borne individuelle.

La distribution, à partir de chaque tableau électrique, sera réalisée d'après les principes suivants :

- distribution triphasée 380 V/50 Hz avec neutre et avec conducteur de protection
- distribution monophasée 220 V/50 Hz avec conducteur de protection
- séparation des circuits d'éclairage, des circuits PC secteur et des circuits d'alimentations particulières.

En règle générale, le câblage sera réalisé :

- en câble multi-conducteur de la série U 1000 RO2V cuivre pour les lignes d'alimentations particulières et les lignes de distribution à poser sur chemin de câbles, sous tubes, sous gaines et fourreaux encastrés
- en câble unipolaire isolé au PRC coloré de la série H07 V-U ou H07 V-R à protéger sous conduit isolant non-propagateur de la flamme dans le cas des dérivations terminales. Les câbles seront impérativement à âme cuivre.

Les sections minimales des conducteurs (Cu) des circuits en fonction du calibre des protections terminales seront :

- 1,5 mm² pour les calibres 10 A,
- 2,5 mm² pour les calibres 16 A et 20 A,
- 6 mm² pour les calibres 25 ou 32 A,
- 10 mm² pour les calibres 40 A,
- 16 mm² pour les calibres 63 A.

La détermination des sections minimales devra également tenir compte de la chute de tension maximale admissible entre l'origine de l'installation et le point d'utilisation :

- 3 % pour les circuits d'éclairage,
- 5 % pour les circuits PC et alimentations particulières.

Les gaines et fourreaux d'encastrement aboutiront toujours sur des boîtes ou pots de réservation encastrés normalisés équipés de tous les accessoires.

Localisation :

Pour les besoins du projet

10.1.10 APPAREILLAGE

L'entreprise du présent lot devra la fourniture, pose et raccordement des appareillages avec leurs accessoires ainsi subdivisés :

- appareils de commande et prises de courant,
- équipements particuliers,
- éclairages.

Les implantations des appareillages ne sont données, sur les plans, qu'à titre indicatif et devront être validées par la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage avant la réalisation, par l'entreprise, des plans d'exécutions.

Les appareillages seront placés de manière à être accessibles aux PMR entre 0,90m et 1,30m du sol et à plus de 0,40m d'un angle rentrant.

Les prises de courants, les appareils de commande (interrupteurs, etc.) seront situés à une hauteur de 1,25m (au centre) du sol dans les locaux accessibles aux enfants de moins de 6 ans.

10.1.10.1 Appareillage encastré

L'appareillage encastré sera du **type Mosaïque de chez Legrand** ou équivalence technique et possédera les caractéristiques suivantes :

- forme carrée 80 x 80 mm

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- couleur des plaques au choix de l'architecte (avec contraste par rapport au mur pour la réglementation PMR)
- mécanisme 45 x 45 mm
- fixation à vis.

Les boutons poussoirs seront équipés de voyants lumineux ainsi que les simples allumages dans les locaux aveugles. Les appareils seront montés avec les pots d'encastres normalisés et les accessoires de pose, de raccordement et de finition. Tous les mécanismes seront impérativement fixés par vis dans les boîtes d'encastrement.

Dans le cas d'appareils positionnés cote à cote, ils seront montés dans des boîtiers d'encastres spécifiques et avec des plaques de finitions multiples horizontales ou verticales.

Toutes les prises de courant seront munies d'éclipses et seront équipées d'une prise de terre. Les conducteurs de neutre seront raccordés sur la borne de gauche.

Elles seront du type suivant :

- type 1 : Prise de courant 16A+N+T encastrée
- type 2 : Prise de courant 16A+N+T encastrée détrompée Il sera prévu du matériel encastré dans tous les locaux sauf les locaux techniques.

Localisation :

Pour les besoins du projet, suivant plan de principe

10.1.10.2 Appareillage encastré étanche

L'appareillage encastré étanche sera du type PLEXO artic de chez LEGRAND ou équivalent technique et aura les caractéristiques suivantes :

- IP55– IK07,
- Antibactérien
- blanc,
- forme carrée,
- joint d'étanchéité surmoulé,
- connexion de la filerie par borne automatique,
- fixation à vis.

Les boutons poussoirs seront équipés de voyants lumineux ainsi que les simples allumages dans les locaux aveugles. Toutes les prises de courant seront munies d'éclipses et seront équipées d'une prise de terre. Les conducteurs de neutre seront raccordés sur la borne de gauche.

Elles seront du type suivant :

- type 3 : Prise de courant 16A+N+T encastré étanche,
- type 4 : Prise de courant 3x20A+N+T encastré étanche

Localisation :

Pour les besoins du projet, suivant plan de principe

10.1.11 ÉQUIPEMENT PARTICULIER

10.1.11.1 Coupure générale électrique

L'arrêt général électrique sera prévu par un arrêt d'urgence général électrique (AUGE à prévoir au présent lot) positionné près de la sortie. (y compris incidence sur les disjoncteurs).

Référence : 38009 LEGRAND, ou équivalent approuvé

- coffret bris de glace coup de poing IP44 rouge avec 2 voyants - Classe II - IK07 - IP44 - 230V~ - 12mA
- repéré par étiquette gravée couleur rouge, écriture blanche « COUPURE GENERALE ELECTRIQUE »
- agissant sur les disjoncteurs concernés y compris câblage par câble adapté

Pose en saillie

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Note :

Emplacement à définir avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Localisation :

Pour les besoins du projet ; arrêt général de l'ensemble des locaux

10.1.11.2 Coupure générale de ventilation

L'arrêt général électrique sera prévu par un arrêt d'urgence général électrique (AUGE à prévoir au présent lot) positionné près de la sortie. (y compris incidence sur les disjoncteurs).

Référence : 38009 LEGRAND, ou équivalent approuvé

- coffret bris de glace coup de poing IP44 rouge avec 2 voyants - Classe II - IK07 - IP44 - 230V~ - 12mA
- repéré par étiquette gravée couleur rouge, écriture blanche « COUPURE GENERALE VENTILATION »
- agissant sur les disjoncteurs concernés y compris câblage par câble adapté

Pose en saillie

Note :

Emplacement à définir avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Localisation :

Pour les besoins du projet :

- arrêt de la hotte d'extraction de l'Office
- arrêt de la hotte d'extraction de la Laverie
- arrêt de la centrale double flux des Salles 1 et 2
- arrêt du caisson d'extraction simple flux des Sanitaires F. et G.
- arrêt du caisson d'extraction simple flux des Vestiaires de l'Office

10.1.11.3 Alimentations électriques spécifiques du lot ELEC

Les alimentations des différents départs seront réalisées en câble R2V de section appropriée à l'utilisation.

Les notes de calculs seront transmises au bureau d'études et au bureau de contrôle avant exécution.

Les cheminements des canalisations se feront impérativement de la manière suivante :

- fixés par colliers RISLAN de façon sous la dalle béton ou en périphérie des cloisons en faux plafond
- sous tube IRL pour les descentes en apparent (réservé uniquement à certains locaux (locaux techniques)
- sous gaine ICTA pour les descentes encastrées
- en chemin de câbles de type fil acier galvanisé pour les cheminements supérieurs à 5 câbles en parallèle.

Installations encastrées ou apparentes normales ou étanches, comme les installations lumières dans les différents locaux concernés par les présentes alimentations.

Raccordements des équipements techniques (hors lot) depuis les dispositifs terminaux non compris.

L'entreprise du présent lot devra impérativement se faire confirmer le type, la puissance et la position de chaque alimentation électrique.

Les implantations des alimentations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de fluctuer lors du chantier. L'entreprise prendra en charge toute modification d'implantation dans son offre.

10.1.11.3.1 Alimentation alarme incendie

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- intensité : 10A
- aboutissant : raccordement sur équipement
- câble : U 1000 RO2V - 3G1.5mm²

Localisation :

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 centrale implantée dans le local LT dans la zone Vestiaires - Office

10.1.11.3.2 Alimentation baie informatique

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- intensité : 16A
- aboutissant : raccordement sur PC 16A
- câble : U 1000 RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 baie informatique implantée dans le local LT dans la zone Vestiaires - Office

10.1.11.3.3 Alimentation sèche-main

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 800W
- aboutissant : raccordement sur PC 16A
- câble : U 1000 RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- sèche-main dans les Sanitaires F. et G. ; u2

10.1.11.4 Alimentations électriques des équipements techniques des lots PB - CVC

Les alimentations des différents départs seront réalisées en câble R2V de section appropriée à l'utilisation.

Les notes de calculs seront transmises au bureau d'études et au bureau de contrôle avant exécution.

Les cheminements des canalisations se feront impérativement de la manière suivante :

- fixés par colliers RISLAN de façon sous la dalle béton ou en périphérie des cloisons en faux plafond
- sous tube IRL pour les descentes en apparent (réservé uniquement à certains locaux (locaux techniques)
- sous gaine ICTA pour les descentes encastrées
- en chemin de câbles de type fil acier galvanisé pour les cheminements supérieurs à 5 câbles en parallèle.

Installations encastrées ou apparentes normales ou étanches, comme les installations lumières dans les différents locaux concernés par les présentes alimentations.

Raccordements des équipements techniques (hors lot) depuis les dispositifs terminaux non compris.

L'entreprise du présent lot devra impérativement se faire confirmer le type, la puissance et la position de chaque alimentation électrique.

Les implantations des alimentations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de fluctuer lors du chantier. L'entreprise prendra en charge toute modification d'implantation dans son offre.

10.1.11.4.1 Alimentation ballon eau chaude

Caractéristiques techniques l'appareil

- tension : 230 V mono
- mise à la terre

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 bec 100l implanté dans le local LT dans la zone Vestiaires – Office

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

10.1.11.4.2 Alimentation PAC air/air - Unité Extérieure

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques l'appareil

- alimentation : Mono 230 V - 50 Hz ; calibre disjoncteur : 32 A

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 unité extérieure implantée en pied de façade du pignon Est (angle Sud Est)

10.1.11.4.3 Alimentation PAC air/air - Unité Intérieure

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques l'appareil

- alimentation : Mono 230 V - 50 Hz ; calibre disjoncteur : 20 A

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 4 unités intérieures (gainables compactes) implantées en plénum des Salles 1 et 2

10.1.11.4.4 Alimentation CTA Double Flux

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques l'appareil

- alimentation Unité : 400V Triphasé + Neutre sur disjoncteur 6 A

- alimentation Batterie : 400V Triphasé + Neutre sur disjoncteur 25 A

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 CTA implantée dans le niveau r+1

10.1.11.4.5 Alimentation Groupe VMC SF - Sanitaires

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques de l'appareil

- alimentation : Mono 200V - 50hz

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 groupe implanté dans le plénum des Sanitaires F.

10.1.11.4.6 Alimentation Groupe VMC SF - Vestiaires

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques de l'appareil

- alimentation : Mono 200V - 50hz

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 groupe implanté dans les combles techniques de l'Office

10.1.11.4.7 Alimentation Hotte d'extraction Office

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques l'appareil

- alimentation : Mono 230 V - 50 Hz ; calibre disjoncteur : 3.5 A ; moteur 0.78 kW

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 groupe d'extraction implanté dans les combles techniques de l'Office

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

10.1.11.4.8 Alimentation Hotte d'extraction Laverie

Aboutissant sur un interrupteur sectionneur sous coffret étanche

Caractéristiques techniques l'appareil

- alimentation : Mono 230 V - 50 Hz ; calibre disjoncteur : 3.8 A ; moteur 0.83 kW

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

- 1 groupe d'extraction intégré à la hotte située au-dessus de la laverie dans la Plonge

10.1.11.5 Alimentations électriques des équipements techniques du lot CUISINE

Les alimentations des différents départs seront réalisées en câble R2V de section appropriée à l'utilisation.

Les notes de calculs seront transmises au bureau d'études et au bureau de contrôle avant exécution.

Les cheminements des canalisations se feront impérativement de la manière suivante :

- fixés par colliers RISLAN de façon sous la dalle béton ou en périphérie des cloisons en faux plafond
- sous tube IRL pour les descentes en apparent (réservé uniquement à certains locaux (locaux techniques)
- sous gaine ICTA pour les descentes encastrées
- en chemin de câbles de type fil acier galvanisé pour les cheminements supérieurs à 5 câbles en parallèle.

Installations encastrées ou apparentes normales ou étanches, comme les installations lumières dans les différents locaux concernés par les présentes alimentations.

Raccordements des équipements techniques (hors lot) depuis les dispositifs terminaux non compris.

L'entreprise du présent lot devra impérativement se faire confirmer le type, la puissance et la position de chaque alimentation électrique.

Les implantations des alimentations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de fluctuer lors du chantier. L'entreprise prendra en charge toute modification d'implantation dans son offre.

10.1.11.5.1 Armoire mobile de maintien en température chaude

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 1.8 kW
- aboutissant : raccordement sur PC
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 2 armoires mobiles implantées dans la zone Office

10.1.11.5.2 Armoire réfrigérée positive

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 0.8 kW
- aboutissant : raccordement sur PC
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 2 armoires ; 1 dans la zone Office et 1 dans la zone Self

10.1.11.5.3 Armoire réfrigérée négative

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 1.0 kW

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- aboutissant : raccordement sur PC
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 2 armoires ; 1 dans la zone Office et 1 dans la zone Self

10.1.11.5.4 Self-service - meuble chaud

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 1.0 kW
- aboutissant : raccordement sur équipement
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 2 meubles chaud implantés dans le Self

10.1.11.5.5 Self-service - meuble réfrigéré ventilé

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 1.8 kW
- aboutissant : raccordement sur équipement
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 1 meuble réfrigéré ventilé implanté dans le Self

10.1.11.5.6 Four mixte électrique

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : tri 400 V + N + T
- puissance : 19 kW
- aboutissant : raccordement sur équipement
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 1 four mixte implanté dans l'Office

10.1.11.5.7 Foyer à induction

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : tri 400 V + N + T
- puissance : 16 kW
- aboutissant : raccordement sur équipement
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 1 foyer à induction (équipement ultérieur) implanté dans l'Office

10.1.11.5.8 Lave-vaisselle à capot

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : tri 400 V + N + T
- puissance : 22.0 kW

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- aboutissant : raccordement sur équipement
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 1 lave-vaisselle à capot implanté dans la Plonge

10.1.11.5.9 Petits équipements

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 1.0 kW
- aboutissant : raccordement sur PC
- câble : RO2V - 3G2.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 4u à répartir ; 2u dans la zone Office, 1 u dans la zone Self et 1u dans la zone Débarrassage

10.1.11.5.10 Désinsectiseur électrique mural

Caractéristiques techniques de l'équipement :

- tension : 230 V mono
- puissance : 0.05 kW
- aboutissant : raccordement sur PC
- câble : RO2V - 3G1.5mm²

Localisation :

Suivant plans et études de l'entreprise :

Prévision : 2u ; 1 dans la zone Office et 1 dans la zone Self

10.1.12 APPAREIL D'ECLAIRAGE - INTERIEUR

Les luminaires fixes sont conformes aux normes de la série NF EN 60598 et seront marqués CE par un organisme indépendant et agréé.

Les sources LED seront du type haut rendement, température minimum 3000 degrés KELVIN.

Les sources LED devront être impérativement classé en groupe 0 (exempt de risque) suivant la norme NF EN 62471 (classification du niveau de risques de sécurité photobiologique).

Tous les luminaires seront fournis avec leur source d'éclairage respective et devront être conformes aux règlements de sécurité en vigueur selon le type et l'usage des locaux concernés.

Les appareils seront tous mis à la terre et conformément à la norme aucun piquage ne sera admis.

Chaque appareil devra être alimenté depuis un jeu de bornes et répondre à l'essai au fil incandescent 850°C.

Les appareils d'éclairage fixes ou suspendus seront reliés aux éléments stables de la construction.

Ainsi dans les locaux équipés de faux plafonds, les appareils d'éclairage ne devront être en aucun cas accrochés aux armatures du faux-plafond, mais fixés à la dalle du plancher haut au moyen de tiges filetées ou de filins réglables adaptés aux luminaires (2 points de fixation au minimum).

Les appareils seront fixés ou suspendus individuellement, de manière constamment accessibles et réglables de façon à éviter tout risque de chute due aux vibrations ou à toute autre cause que ce soit. La fixation des luminaires sera autonome et totalement désolidarisée des prestations des autres corps d'état (Ossature de faux-plafond par exemple).

Les dalles de faux plafond démontables seront renforcées individuellement par des plaques adaptées lors des poses de luminaires encastrés (downlight).

Dans l'ensemble des locaux, les enveloppes, les dispositifs de fixation, les diffuseurs, les douilles pour lampes à incandescences et

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

tous les accessoires doivent satisfaire à l'essai au fil incandescent défini dans la norme en vigueur, la température du fil étant de 850°C.

Les raccordements seront réalisés par l'intermédiaire de boîtes de dérivation. Aucun repiquage ne sera admis sur les luminaires. Les pénétrations des câbles d'alimentation à l'intérieur des luminaires seront munies d'un passe-câble en matière souple ou d'un presse étoupe en matière plastique pour les appareils étanches.

Avant d'effectuer toute commande, l'entrepreneur du présent lot devra approvisionner un échantillon de chaque matériel pour validation.

10.1.12.1 Niveaux d'éclairage

Les niveaux d'éclairage respecteront les recommandations de l'Association Française pour l'Eclairage (AFE). Les niveaux d'éclairage moyen minimum (en lux) à obtenir seront conformes à la norme NF EN 12464-1 :

Local, tâches ou activité	Éclairage moyen	UGRL	Ra
Salles 1 et 2 (salle de restaurant)	300 lux	22	80
Circulation (formant hall)	200 lux	22	80
Sanitaires	200 lux	25	80
Office (tous locaux)	500 lux	22	80
Vestiaires	200 lux	25	80

Étude d'éclairage à la charge de l'entreprise.

Localisation :

Pour les besoins du projet, suivant plans de principe et études d'éclairage de l'entreprise

10.1.12.2 Gestion de l'éclairage

La gestion de l'éclairage sera assurée par :

- des commandes manuelles dans les locaux
- des commandes manuelles étanches dans les locaux techniques
- des commandes à voyant pour les commandes situées à l'extérieur du local considéré
- des détecteurs de présence et de luminosité encastrés et/ou en saillis si encastrement impossible ; *localisation : Circulation, Salle 1 et Salle 2, Office - Self, Débarrassage, Plonge, Vestiaires 1 et 2, WC des Vestiaires, local LT des Vestiaires*
- des détecteurs de présence encastrés et/ou en saillis si encastrement impossible, pour les sanitaires ; *localisation : Sanitaires F. et G., WC pmr des Sanitaires F. et G.*
- des détecteurs de présence encastrés et/ou en saillis si encastrement impossible, pour les locaux ménage et stockages
- un tableau d'allumage (commande BP marche-auto-arrêt) pour les locaux suivants : *localisation : Salles 1 et 2*
- une horloge astronomique pour l'éclairage l'extérieur

Commande d'éclairage suivant plan de principe joint au dossier.

Localisation :

Pour les besoins du projet

10.1.12.3 Éclairage dalle encastrée Led - type A - Ydile - RESISTEX

Luminaire encastré LED pour plafond modulaire 600x600mm

type **YDILE de chez RESISTEX**, ou équivalent approuvé

Luminaire équipé d'une optique alvéolaire conçue pour favoriser un UGR < 16

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration



- type : panneau LED encastré
 - source : Module LED DALI 35.6W 4000K – 4798lm - UGR<16
 - degré protection : IP20
 - énergie de choc : IK08
 - classe : II
 - durée de vie : 50 000h - L70F10
- Dimensions : 595 x 595 x 41 mm poids : 2,42 kg
Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise, notamment :
- Salles 1 et 2

10.1.12.4 Éclairage dalle encastrée Led - type B - Iro - RESISTEX

Luminaire encastré LED pour plafond modulaire 600x600mm
type **IRO de chez RESISTEX**, ou équivalent approuvé

Luminaire encastré étanche pour plafonds modulaire 600x600mm

Luminaire équipé d'une technologie 'back lite' garantissant un éclairage homogène. Diffuseur prismatique conçu pour favoriser un UGR<19



- type : panneau LED encastré
 - source : Module LED DALI 29.9W 4000K – 4210lm - UGR<16
 - degré protection : IP65
 - énergie de choc : IK07
 - classe : II
 - durée de vie : 72 000h - L90F10
- Dimensions : 595 x 595 x 30 mm
Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise, notamment :
- locaux de l'Office : Office, Self, Débarrassage, Plonge

10.1.12.5 Éclairage sport encastrée Led - type C - Doled First Downlight - RESISTEX

Sport Downlight LED fixe avec collerette avec fermeture

type **DOLED Downlight de chez RESISTEX**, ou équivalent approuvé

Luminaire encastré équipé d'un diffuseur favorisant un éclairage uniforme

Downlight équipé d'une platine LED SMD

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration



- type : spot downlight LED encastré
 - source : LED 10.0W – 4000K – 2842lm - 105° - IRC>80
 - degré protection : IP44
 - énergie de choc : IK07
 - classe : II
 - durée de vie : 50 000h - L80F10
- Dimensions : 225 x 42 mm
Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise, notamment :

- Salles 1 et 2 ; dans la partie plafond abaissé (plénum technique) formant bande le long de la façade Sud
- Débarassage et Self ; dans la partie plafond abaissé (plénum technique)
- Sanitaires F. et G.
- WC pmr des Sanitaires F. et G.
- Vestiaires 1 et 2
- WC des vestiaires
- Local LT

10.1.12.6 Éclairage sport encastrée Led - type D - Doled First Downlight - RESISTEX

Sport Downlight LED fixe avec collerette avec fermeture
type **DOLED FIRST Downlight de chez RESISTEX**, ou équivalent approuvé
Luminaire équipé d'une optique alvéolaire conçue pour favoriser un UGR < 16



- type : spot downlight LED encastré
 - source : LED 17.1W – 4000K – 1563lm - 120° - IRC>80
 - degré protection : IP20
 - énergie de choc : IK06
 - classe : II
 - durée de vie : 60 000h - L80F10
- Dimensions : 170 x 23 mm poids
Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise, notamment :

- Circulation ; dans la partie plafond abaissé (plénum technique) formant bande le long de la façade Sud

10.1.12.8 Supports d'isolation spots et downlights

Il sera prévu au besoin l'installation de supports d'isolation (essai fil incandescent 960°) au-dessus de tous les luminaires de type encastrés LED pour éviter une surchauffe des luminaires, la propagation d'incendie et le renforcement des plaques minérales. Les supports seront de marque EPSILON de type SCP600 dans les faux-plafond 600x600mm et de type SC3 150 ou SC3-240 dans les autres plafonds, ou équivalent approuvé

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Les tiges et bouchons pour les supports de type SCP600 seront à prévoir.

Localisation :

Pour les besoins du projet, suivant plan de principe

10.1.12.9 Détecteur de présence et de luminosité

Détecteur de présence et de luminosité, plafond encastré, 1 voie, 360°
type : **EE815 de chez HAGER**, ou équivalence technique.



Caractéristiques suivant fiche produit

- mode de service : semi-automatique, automatique, apprentissage, jour, couloir, bureau, test
- tension de service : 230 V~ +10%/-15%
- fréquence assignée : 50/60 Hz
- classe : IP41
- angle de détection 360°
- couleur : blanc

Un détecteur pour 25m² maxi.

Toutes suggestions de raccordements et de réglage

Localisation :

Pour les besoins du projet, suivant plan de principe

10.1.13 APPAREIL D'ECLAIRAGE - EXTERIEUR

10.1.13.1 Niveaux d'éclairage

Les appareils d'éclairage extérieur seront conformes à la norme NF EN 60-598 et à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

20 lux sur les cheminements extérieurs.

La température de couleur des lampes sera inférieure ou égale à 3000°K suivant l'arrêté du 27 décembre 2018.

Étude d'éclairage à la charge de l'entreprise.

Localisation :

Pour les besoins du projet, suivant plans de principe et études d'éclairage de l'entreprise

10.1.13.2 Éclairage applique extérieure - type EXT1 - Afrodita - LEDS C4

Applique extérieure à Leds

type **AFRODITA Led de chez LEDS C4**, ou équivalence technique

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration



Caractéristiques suivant fiche produit

- classe 1,
- IP66, IK04,
- résistance au feu 850°C,
- corps en aluminium
- teinte : noir - gris - blanc
- diffuseur en verre ; semi-sablé
- lampe : LED 38W / 3485 lumens / IRC 80 / 50 000h (L80/B20) / A++

Commande par horloge astronomique FINDER

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise, notamment :

- entrée restaurant, façade Nord, au-dessus porte d'accès à la Salle 1
- sortie restaurant, façade Nord, au-dessus porte de sortie de la Salle 2
- entrée/sortie de l'Office, façade Ouest, au-dessus de la porte d'accès au sas
- entrée annexe, façade Sud, au-dessus de la porte d'accès à la Circulation

10.1.14 ECLAIRAGE SECURITE

Le bâtiment sera équipé d'une installation fixe d'éclairage de sécurité, réalisée par blocs autonomes non permanents.

L'éclairage de sécurité permettra l'évacuation sûre et facile du public vers l'extérieur, ainsi que les manœuvres intéressant la sécurité. Il comprendra :

- l'éclairage de balisage
- l'éclairage de reconnaissance des obstacles éventuels,

10.1.14.1 Appareillages fixe

Les blocs autonomes seront conformes aux normes françaises homologuées NF.C 71.800 et NF.C 71.801 et leurs additifs. Ils devront être revêtus de l'estampille de conformité à la marque NF-AEAS.

Les blocs autonomes assurant le balisage devront émettre un flux nominal d'au moins 45 lumens pendant 1 heure et la distance maximale entre deux blocs sera de 15 mètres.

Les blocs d'évacuation seront du type **URAONE SATI de chez URA** ou équivalence technique et posséderont les caractéristiques suivantes :



- IP 42 – IK 07,
- 45 lm,
- classe 2,
- dimension 239 x 118 x 52 mm,
- source et veilleuse à LED.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Les blocs d'évacuation étanches seront du **type URAPROOF SATI de chez URA** ou équivalence technique et posséderont les caractéristiques suivantes :



- IP 55 – IK 08,
- 45 lm,
- classe 2,
- dimension 239 x 118 x 55 mm,
- source et veilleuse à LED.
- bloc débrochable.

Les blocs seront du type SATI.

Dans les zones équipées de faux-plafond, les blocs d'éclairage de sécurité seront encastrés avec accessoires d'encastrement et de fixation (cadres d'encastrement mural ou/et plafond (avec porte drapeau)).

Tous les blocs seront munis du pictogramme réglementaire.

Tous les blocs seront télécommandés depuis le bloc de télécommande à prévoir dans le TD extension.

Les circuits d'alimentation des blocs seront conformes aux indications du chapitre 4. Ils devront être raccordés en aval du dernier dispositif de protection et en amont des organes de commande.

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise

10.1.15 ALARME INCENDIE

10.1.15.1 Système d'alarme de type 4

Mise en œuvre d'un système de sécurité incendie comprenant la fourniture, la pose et le raccordement de l'ensemble des éléments nécessaires à son bon fonctionnement

Niveau d'alarme : **Type 4**

de type **4 - série Planète, 2 boucles, de chez EATON NUGELEC**, ou équivalent approuvé

- tableau complet avec Système de Test Intégré (STI)
- alimentation secourue 24V - débit permanent
- diffuseurs sonores émettant le son AFNOR NF S 32-001. Ces avertisseurs seront installés en nombre suffisant pour que l'alarme soit audible par l'ensemble des occupants et en tout point de l'établissement
- déclencheurs manuels en encastrés et /ou saillie avec voyants de fonctionnement, ils seront disposés conformément à la réglementation aux différentes portes d'accès ; compris fourniture et mise en œuvre de clapet de protection à positionner sur les déclencheurs manuels
- flashes lumineux où cela est nécessaire selon la réglementation handicapée ; flash en mural type DVAF (mur ou plafonnier suivant configuration)
- grilles de protection

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Alimentations et raccordements

Mise en œuvre du câblage : câblage des déclencheurs manuels réalisé en câble SYT 1 ; câblage des diffuseurs sonores et lumineux réalisé en câble résistant au feu type CR 1

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Prévisions équipements :

- alarme complète : centrale à implanter dans le local LT dans les Vestiaires
- déclencheur manuel : u 4 (à proximité de chaque porte extérieure)
- diffuseur lumineux led rouge : u 2 (WC pmr des Sanitaires F. et G., WC des vestiaires)
- diffuseur sonore : u 3 (à implanter dans les Salles 1 et 2, Sas des Vestiaires)

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise

10.1.16 TELEPHONE INFORMATIQUE

10.1.16.1 Généralités - Normalisation

Disposition générale de l'installation

Le câblage informatique et téléphonique sera du type normalisé et permettra de connecter tous les matériels informatiques et téléphoniques.

L'installation comprendra :

- un répartiteur général
- les prises terminales de raccordement téléphonique & informatique de type RJ 45
- la distribution terminale.

Le système de câblage sera de classe Ea et de catégorie 6a et permettra des transmissions à haut débit.

Les équipements actifs (autocommutateur, hub, serveur, etc.) ne sont pas à la charge du titulaire du présent lot. Ils sont à la charge du Maître d'Ouvrage et/ou de l'Exploitant.

NOTA IMPORTANT :

L'ensemble des matériels informatique (câbles, prises, tiroirs, etc.) sera impérativement de la même marque.

Normalisation

Le système de câblage à prévoir doit être conforme, au minimum, aux normes des systèmes génériques de câblage structurés en vigueur : o ISO/CEI 11801 amendement 2

10.1.16.2 Répartiteur général

Il sera prévu un répartiteur qui recevra les équipements suivants :

- un panneau 19" de 16 ports RJ 45 Catégorie 6a STP de type **33573 de chez LEGRAND** ou équivalent technique.
- Il devra être possible de placer des volets de couleur individuellement pour chaque RJ 45 ainsi que des bagues de verrouillages.
- Le raccordement des câbles se réalisera en face avant.
- Tous les connecteurs RJ 45 devront être conformes à la norme ISO 10171 (8 plots + écran).
- Le panneau de brassage présentera un point de connexion des masses,
- une étagère 19" (**465 02 de chez LEGRAND** ou équivalent technique)
 - bracelets guide câble (**465 41 de chez LEGRAND** ou équivalent technique)
 - ventilateur et un thermostat (**462 60 et 348 48 de chez LEGRAND** ou équivalent technique)
 - boîtier équipé de 6 prises secteur à obturateurs 2 P & T 10/16A.

Le coffret sera du type **LCS² de chez LEGRAND** ou équivalence technique et possédera les caractéristiques suivantes :

- hauteur 12 U
- profondeur 600 mm
- largeur 600mm
- porte avant en verre sécurité fumée avec serrure à clé

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise

10.1.16.3 Nb de points - Distribution

Prise RJ45

Il sera prévu la mise en place des prises RJ 45 pour le téléphone et l'informatique.

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Chaque prise cuivre de télécommunication devra être câblée avec les 4 paires du câble de distribution horizontal. La distance de raccordement des points d'accès devra être conforme aux règles de dimensionnement des liaisons. Les prises des points d'accès devront être conformes aux spécifications de la **catégorie 6a Classe Ea**.

La prise cuivre de télécommunication devra être conforme à la norme ISO 10171, prise RJ 45 9 plots (8 plots pour les 4 paires et 1 plot pour la connexion du drain de l'écran). Le capot de blindage sera métallique.

Les prises cuivre du point d'accès seront du type **765 76 de chez LERAND** ou équivalent technique.

Câble informatique

Chaque câble horizontal s'étendra du répartiteur vers la prise de télécommunication correspondante qui lui est connectée sans coupure ou point de transition.

La distance maximale autorisée pour le câble horizontal est de 90 m pour le câble cuivre.

Les gaines des câbles horizontaux seront toutes sans halogène (LSOH).

Le câble de distribution horizontal cuivre devra être conforme aux spécifications des normes en vigueur et sera de **catégorie 6a, classe Ea**, câble à paires torsadées blindé (S/UTP) de type **327 77 de chez LEGRAND** ou équivalent technique.

Les drains d'écran seront raccordés à chaque extrémité (côté prise et côté répartiteur).

Les câbles chemineront à plus de 30 cm des câbles CFO.

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise, plus particulièrement :

Sas - Vestiaires : 1 poste de travail (2 PTI) : 2 RJ45

10.1.16.4 Cordons

Les cordons de brassage cuivre devront être de type SF/UTP 100 Ohms, de **catégorie 6a** et du même constructeur que les câbles cuivre de distribution (**517 80 de chez LEGRAND**).

Les cordons seront munis de clip de repérage visuel de couleurs interchangeable.

Il sera mis en place des repères différents pour le brassage informatique et le brassage téléphonique.

Il sera possible d'adapter un clip de sécurité permettant le verrouillage du cordon.

Ces cordons devront être disponibles dans des longueurs de 1 m.

Prévoir la mise en place du même nombre de cordon que de prise RJ 45.

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise

10.1.16.5 Téléphone

Le MOA devra demander une nouvelle arrivée Télécom

Il sera prévu une rocade téléphonique (4 paires minimum) entre l'emplacement de la réglette FT et la baie informatique.

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise

10.1.16.6 Test des installations

Tests statiques

Les tests statiques sont réalisés pour s'assurer que les connexions ont bien été correctement exécutées et que les câbles n'ont pas été endommagés durant l'exécution.

Les tests statiques devront porter sur :

- la continuité des conducteurs
- l'isolement entre les conducteurs
- la conformité du respect du schéma de câblage des prises (ordre de connexion et couleur)
- les longueurs des liaisons
- l'impédance des liaisons

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

Tests dynamiques

Les tests dynamiques sont réalisés en « PERMANENT LINK » afin de s'assurer que les caractéristiques électriques des câbles et des prises sont conformes aux normes des systèmes de câblage structurés et aux applications reconnues.

Les tests dynamiques porteront notamment sur :

- atténuation mesurée en ligne conforme aux normes ISO/IEC DIS 11801
- diaphonies inférieures aux normes ISO/EIC DIS 11801 en classe Ea pour 100 mHz
- rapport signal/bruit (ACR)
- bruit induit inférieur à la norme dans un environnement électromagnétique
- le contrôle du support des applications réseaux, Ethernet 10 Base T, Fast Ethernet 100 BaseT, 1000 Base T, Gigabit Ethernet, ATM25/51/155Mbps.

Chaque liaison devra être testée en dynamique en classe Ea avec des testeurs adéquats munis d'une tête générique.

Localisation :

Pour les besoins du projet suivant études de l'entreprise

10.1.17 SONORISATION

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage et/ou de l'exploitant dans le cadre de ses installations éventuelles de sonorisation.

10.1.18 ALARME ANTI-INTRUSION

Sans objet. (noté pour information)

A la charge du maître d'ouvrage et/ou de l'exploitant dans le cadre de ses installations éventuelles d'alarme d'anti-intrusion.

10.1.19 APPAREILS DIVERS

10.1.19.1 Sèche main électrique

Sèche-mains électrique automatique

de type **EXP'AIR blanc - réf. 811791 de chez JVD**, ou équivalent approuvé



- classe II
- IP 44
- matière - ABS
- finition - blanc
- air pulsé
- 800 W blanc
- bac de récupération
- évacuation directe : oui
- alimentation : 230V - 50Hz
- filtre : cuivre
- anti-vandalisme : oui
- traitement antibactérien : oui
- éclairage de la zone de séchage : oui
- temps de séchage : 10-15s
- vitesse de sortie de l'air (m/s) : 600

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

- débit d'air (m³/h) : 140
- température de sortie d'air (°C) : 40
- sécurité en cas de dysfonctionnement : oui

Installation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant

Raccordements et protections

Essais, tests et mise en service

Localisation :

Suivant plans de principe et études de l'entreprise :

- Sanitaires F. et G. ; u2

Restructuration du RdC d'un bâtiment en Service de Restauration

10.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

10.2.1 RADIATEUR ELECTRIQUE

10.2.1.1 Radiateur à chaleur douce / inertie

Fourniture et pose d'un radiateur à chaleur douce / inertie de type **Oniris de chez ATLANTIC**, ou équivalent approuvé

Caractéristiques techniques

- modèle : horizontal
- puissance : suivant études de l'entreprise
- double corps de chauffe : corps de chauffe en aluminium et façade chauffante
- couleur : blanc ou gris au choix de l'architecte
- boîtier de commande digital

Installation

Mise en œuvre suivant recommandations du fabricant
Toutes suggestions de mise en œuvre, raccordements et finitions
Essais, tests et mise en service

Localisation :

*Suivant plan et étude de l'entreprise, plus particulièrement :
Prévision : 2u : Vestiaires 1 et 2*